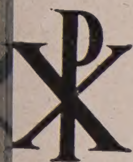
LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



40e ANNEE — T. LV. — 31 AOUT 1958 — NUMERO 1285

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS ▼ MAISON DE LA BONNE PRESSE

PORTS et LOISIRS

Faire servir les loisirs aussi bien que le travail à notre sanctification (Mgr von Streng)

BIBLIOGRAPHIE

— « *Je sais — je crois* », encyclopédie du catholique au XXe siècle, dirigée par DANIEL-ROPS, de l'Académie française : *Les laïcs aussi sont l'Eglise*, par S. Exc. Mgr DE BAZELAIRE ; *L'Esprit de Dieu dans la sainte liturgie*, par Dom GASPAR LEFEBVRE, O. S. B. ; *Le protestantisme*, par le R. P. GEORGES TAVARD, A. A. ; *L'évolution, hypothèses et problèmes*, par RÉMY COLLIN. — Chaque vol. d'environ 130 pages. Prix : 350 francs, plus taxe locale. Librairie Arthème Fayard, Paris.

Chacun de ces volumes nous offre comme une petite somme sur un problème bien défini. Avec Mgr de Bazelaire, nous cherchons quelle place occupe le laïc dans l'Eglise. Les laïcs ne sont nullement des chrétiens de seconde zone, pas plus qu'ils ne sauraient constituer comme un laïcat presque schismatique. Il n'y a pas les « hommes d'Eglise » et... les autres. Les laïcs doivent avoir une conscience toujours plus nette, non seulement d'appartenir à l'Eglise, mais *d'être l'Eglise*. Dom Gaspar Lefebvre nous montre que l'année liturgique n'est pas une suite de pieux anniversaires, mais la vie de Dieu incarné qui se passe sous nos yeux. Elle est, comme toutes les activités de l'Eglise, une des formes de l'Esprit agissant et vivant au milieu de nous. Ce sont des pages de compréhension fraternelle, bien plus que de polémique, que nous fait lire le P. Tavard dans cette histoire de l'hérésie protestante qui déchire l'Eglise depuis Luther. Certes, il ne saurait être question de farder la vérité — hors de laquelle il ne peut y avoir de salut — ou de nier l'erreur sous prétexte de ramener les frères séparés au gîte paternel. Mais une charité vraiment « catholique » peut éclairer sur le chemin du retour « ceux qui, sans appartenir au corps visible de l'Eglise catholique, nous sont proches par la foi en Dieu et en Jésus-Christ ». Le professeur Rémy Collin est mort avant de pouvoir mettre la dernière main à son ouvrage sur l'évolution. Le Dr Julien Barry a mené l'œuvre à bonne fin en s'aidant du plan et des notes du maître défunt. Ces pages restent parfaitement dans la ligne d'*Humani Generis*, et tout en initiant aux thèses évolutionnistes, même les plus récentes, soulignent ce qui reste d'hypothèses et de lacunes à prouver ou à combler. Un petit lexique, à la fin de l'ouvrage, rappelle le sens des termes trop techniques.

— *Lourdes. Documents authentiques* (3e volume), 14 juin-28 août 1858, par M. l'abbé RENÉ LAURENTIN et DOM BERNARD BILLET. — Un vol. in-8° raisin, 16,5 × 25 cm., de 384 pages, avec 12 hors-texte. Prix : 1 500 francs. P. Lethielleux, éditeur. Paris.

Les documents que nous présente ce volume ne le cèdent pas en intérêt à ceux des publications précédentes. Tout d'abord, une précision sur la date de la dernière apparition nous est fournie par une lettre d'Adélaïde. Les notes prises par un jeune avocat de Dijon, au cours de son entretien avec Bernadette en 1858, nous apprennent maints détails qui retiendront l'attention de l'historien. Voici le dossier complet de la visite de Louis Veuillot et le fameux calepin du garde champêtre ; et, avec les « notes au jour le jour » d'Estrade, qu'on prétendait détruites, la suite du journal médical du Dr Dozous avec les démarches que suscitent les premières guérisons. La poésie satirique du commissaire Jacomet — pauvre commissaire et pauvre poésie ! — ajoute à ces pages la note comique. Tous ces documents sont non seulement reproduits, mais leur authenticité, leur date, les circonstances de leur rédaction, tout a été étudié et fixé avec la précision de l'histoire. Nous souhaitons aux auteurs, qu'aux pièces perdues que la Providence et leur travail leur permirent de retrouver, s'ajoutent encore d'autres « introuvables » pour le « dénouement » de cette merveilleuse histoire.

— *Etude et ministère. Comment classer ses notes*, par J. PARISOT, curé de Bainet (Haïti). (Collection « Etudes religieuses », n° 732.) — Un vol. de 94 pages. Prix : 240 francs. Office général du Livre, Paris.

Ces pages, qui veulent être pratiques, sont comme un prolongement, sur le plan d'une technique de travail, de l'inoubliable livre du P. Sertillanges : *La vie intellectuelle*. Fruit de l'expérience d'un prêtre mangé par le ministère, et qui a voulu sauver sa vie d'étude, elles seront précieuses pour les prêtres et tous ceux qui cherchent une méthode pratique de travail intellectuel.

— *La ville et l'Eglise*. Premier bilan des enquêtes de sociologie religieuse urbaine, par JEAN CHÉLINI, agrégé de l'Université, assistant à la Faculté des lettres d'Aix. Préface de M. le professeur LE BRAS. Avant-propos de Mgr GROS. (Collection « Rencontres », n° 52.) — Un vol. de 368 pages. Prix : 720 francs. Les Editions du Cerf, Paris.

Les enquêtes de sociologie religieuse qui ne sont pas purement statistiques sont appelées à éclairer l'orientation pratique de la pastorale. Celle-ci tâtonne à l'aveugle — et n'en a-t-il pas été ainsi jusqu'en ces dernières années ? — si elle ignore quels chrétiens composent la paroisse, quelle est leur formation religieuse et quelle est la nature de leur pratique, comment le milieu réagit sur tel ou tel genre de fidèle, etc. Cet apport des historiens et des sociologues est de plus en plus nécessaire à l'apostolat missionnaire et à la pastorale, du simple fait du flux et reflux des populations, surtout dans les centres urbains ou industriels. Sans cet ensemble d'information, le prêtre, qui a charge d'âmes, connaît mal le fidèle dont il a la responsabilité devant Dieu. A ce point de vue, la lecture de *La ville et l'Eglise* donne une idée de la complexité des problèmes que soulève la sociologie religieuse et des résultats qu'on en peut attendre pour une pastorale de mieux en mieux adaptée aux fidèles ; et c'est beaucoup.

— *La musique sacrée au IIIe Congrès international de musique sacrée de Paris* — Un fort vol. illustré, de 360 pages, sous couverture en deux couleurs. Prix : 2 200 francs. Editions Richard-Massé, Paris.

Les Editions Richard-Massé et la *Revue musicale* en publiant, avec la collaboration de la direction du Congrès et spécialement de M. l'abbé Prim, secrétaire général, ce compte rendu du Congrès d'après les communications qui y ont été faites, ont voulu donner un aperçu complet de l'ampleur des questions qui furent abordées à Paris au début de juillet 1957. On le voit déjà par les différents aspects de la musique sacrée : ses principes, la musique religieuse de l'école française, le chant grégorien, le chant dans les Eglises d'Orient, l'orgue et les instruments à l'église, la polyphonie sacrée, le chant populaire religieux, la musique sacrée en pays de Missions, problèmes d'enseignement et problèmes internationaux, etc. Les spécialistes qui ont traité ces questions en y apportant tout leur savoir cherchaient à promouvoir la connaissance et la pratique de cet art sacré et d'en préparer les développements pour les temps à venir. Nous avons donc là une somme importante d'informations sur un sujet qui est actuel et loin d'être épuisé.

— *Le mythe des Esséniens*, par H. E. del MEDICO. — Un vol. in-8° soleil, de 336 pages. Prix : 1 500 francs. Editions Plon, Paris.

L'auteur reprend, pour la traiter à fond, la thèse qu'il a soutenue dans l'*Enigme des manuscrits de la mer Morte*. Pour lui, tous les savants qui ont traité ce sujet n'ont pas compris ou ont involontairement déformé les textes sur lesquels on s'appuyait pour parler des Esséniens. A-t-il vraiment cru qu'il arriverait avec ses études critiques des textes à persuader les spécialistes qui ne sont pas de son avis ? C'est une autre question et jusque maintenant nous ne voyons pas qu'il ait entamé leur groupe compact. Il n'est d'ailleurs pas mauvais que de temps à autre soit remise en question telle donnée de l'histoire pour le bien même des historiens ; et il faut un certain courage — ou parfois une bonne dose de naïveté — pour oser ébranler des conclusions qui avaient pour elles les noms de maîtres réputés. Mais la tentative obligera à une étude encore plus approfondie des textes, à revoir les points faibles dans les arguments des historiens et, en définitive, à mieux connaître encore un passé qui touche de si près aux origines du christianisme.

La Documentation Catholique

40e année — T. LV Numéro 1285 — 31 août 1958

Les « Journées internationales catholiques » de Bruxelles

Message de S. S. Pie XII (15 août 1958)

A l'occasion des « Journées internationales catholiques » qui se sont tenues à Bruxelles les 14 et 15 août, sous la présidence du Légat pontifical, S. Em. le cadinal Siri, archevêque de Gênes, le Saint-Père a adressé le Message suivant aux congressistes (1) *:*

« *Benedicite, omnia opera Domini, Domino ; laudate et superexaltate eum in saecula.* (*Dan.*, III, 57.) Œuvres du Seigneur, bénissez toutes le Seigneur ; louez-le et exaltez-le à jamais ! »

Cette invitation à chanter la gloire du Très-Haut monte spontanément à Nos lèvres, chers fils et chères filles, quand Nous contemplons en esprit la somme immense des ressources répandues dans la nature et que le travail de l'homme fait aujourd'hui fructifier et offre à la société pour son bonheur. Et s'il est vrai que l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles veut présenter au visiteur une brève évocation de ces ressources comme de ce labeur, et ouvrir ainsi des perspectives de plus grande félicité, il Nous plaît de vous inviter par ce Message à faire remonter vers Dieu la louange qui lui est due. N'est-ce pas d'ailleurs le sens profond de la cérémonie eucharistique qui, à l'occasion des Journées internationales catholiques de l'Exposition, vous rassemble en grand nombre autour de l'autel du Saint Sacrifice dressé dans l'ample stade de Heysel ?

Au premier rang de votre assistance, Nous sommes particulièrement heureux de saluer Sa Majesté le roi des Belges, accompagné de plusieurs membres de la famille royale. Par sa présence, dont Nous lui savons gré, le souverain de la noble nation qui vous accueille rehausse l'éclat de ces solennités, que Nous-même avons tenu à présider en la personne très estimée et aimée de Notre éminent Légat. Nous saluons également de grand cœur, Notre cher Fils le cardinal archevêque de Malines et les membres de l'épiscopat de Belgique, ainsi que les hautes personnalités ecclésiastiques, civiles et militaires qui prennent part à cette imposante cérémonie.

Oui, bénissez Dieu pour tant de richesses culturelles et matérielles offertes à notre siècle et qui, malgré leur profusion, ne représentent sans doute encore qu'une faible partie des biens mis avec libéralité par le Créateur à la disposition des hommes : « Emplissez la terre et soumettez-la ! » (*Gen.*, I, 28.) Dans le cadre grandiose de l'Exposition, il n'est que de parcourir du regard ces richesses multiples pour être saisi d'admiration au spectacle de la puissance acquise par l'homme et de la grandeur de ses œuvres. Les diverses nations, en effet, rassemblées côte à côte dans une pacifique émulation, s'honorent de présenter aux visiteurs, dans leurs pavillons respectifs, les réalisations les plus suggestives de la vie du pays, les produits les plus nouveaux de l'industrie, les chefs-d'œuvre de l'art, les initiatives humaines les plus audacieuses ou les plus généreuses. Avec quelle légitime fierté l'homme moderne ne contemple-t-il pas l'univers dont il s'efforce de pénétrer les secrets ! Avec quelle hardiesse n'envisage-t-il pas de nouveaux progrès ! Avec quelle impatience aussi n'attend-il pas des fruits de son labeur, qu'ils lui donnent enfin la félicité et la paix auxquelles il aspire !

Bien plus, alors que les peuples prennent une plus vive conscience de leur dépendance réciproque, que la science découvre de nouvelles formes d'énergie, que la technique offre des possibilités naguère insoupçonnées de production et permet ainsi une élévation plus générale du niveau de vie, il est juste d'espérer que l'Exposition de Bruxelles, lieu de rencontre des nations, favorisera entre elles les collaborations nécessaires au bien de l'humanité entière. Jamais notamment, on ne dira assez le grave devoir des peuples privilégiés par les ressources de leur sol et une authentique culture, de travailler généreusement et dans un esprit de service au développement économique et social de leurs frères moins avantagés.

Et pourtant, que serait, chers fils et chères filles, cette admiration pour les réalisations de l'intelligence humaine, auxquelles l'Exposition porte un si éloquent témoignage, si elle ne s'achevait dans l'adoration de Dieu, de qui viennent tous les biens, et dans le respect de ses lois ? « *Domine, Domine noster, quam admirabile est nomen tuum in universa terra !* (*Ps.*, VIII, 1.) O Seigneur, notre Dieu, qu'il est admirable votre nom par toute la terre ! » S'il en est hélas ! aujourd'hui qui, comme l'insensé que condamne le psalmiste, osent dire

(1) D'après te texte français paru dans *l'Osservatore Romano* des 16-17 août 1958.

en leur cœur : Dieu n'existe pas (cf. *Ps.*, XIII, 1), le chrétien au contraire fait monter avec d'autant plus de ferveur vers Dieu l'hymne de son action de grâces, qu'il comprend et apprécie davantage les libéralités de son Créateur. Dans la chapelle du Pavillon pontifical, la présence réelle de Jésus-Christ, Fils de Dieu et unique Sauveur, caché sous le voile des espèces eucharistiques, mais rayonnant de grâces et d'amour, est un rappel incessant de la souveraineté de Celui à qui revient justement tout honneur et toute gloire ; elle est une invitation à remonter de la beauté des choses créées à la splendeur des réalités divines, de la poursuite des biens éphémères à la découverte du bonheur que le monde ne peut donner.

Nous sommes heureux que Notre Pavillon pontifical et sa chapelle si visitée soient ainsi, au cœur même de cette Exposition, comme l'attestation permanente des valeurs absolues, religieuses et morales, sans lesquelles toutes les richesses évoquées dans les stands divers ne trouvent ni leur unité ni leur achèvement ultime. Nous remercions vivement tous ceux de Nos fils de Belgique et des autres pays qui, par leur compétence et leur dévouement, non moins que par leurs généreuses offrandes, ont permis la construction de ce Pavillon. Puisse-t-il révéler à de nombreux visiteurs le vrai visage de l'Eglise, fidèle depuis ses origines à la mission de vérité, de charité et de paix qu'elle a reçue de son fondateur ! Puisse-t-il leur faire découvrir en l'Eglise cette Mère vénérable et toujours jeune, éducatrice des peuples au cours des siècles, accueillante à toutes les véritables valeurs de la culture, respectueuse de la science et de toutes ses applications moralement justes, heureuse des progrès authentiques de l'humanité, soucieuse surtout de conduire celle-ci aux sources pures du vrai bonheur, car « l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu ». (*Matth.*, IV, 4.)

A l'exemple sublime de la Très Sainte Vierge Marie, dont la liturgie célèbre aujourd'hui le triomphe céleste, sachez vous-mêmes, chers fils et chères filles, écouter la parole de Dieu et la garder (cf. *Luc*, XI, 28) ; sachez aussi vous en faire l'écho fidèle autour de vous. Par l'intercession de Notre-Dame, Nous appelons sur vous tous une large effusion de grâces divines et Nous vous en accordons pour gage Notre très paternelle Bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 15 août 1958.

PIUS PP. XII.

Faire des familles des centres de sainteté

Allocution de S. S. Pie XII à des pèlerins espagnols (1)

Rompant avec les exigences du temps et du lieu, Nous avons voulu, très chers fils, vous recevoir séparément et vous adresser un bref salut, non seulement pour vous manifester Notre paternelle affection, mais encore aussi pour vous montrer l'intérêt avec lequel Nous suivons votre mouvement d' « Equipes de familles pour un monde meilleur ».

C'est une formidable tâche que de refaire tout un monde depuis ses fondations ; mais si l'on veut entreprendre cette œuvre avec des chances de succès, il est certain que le premier élément organique qu'il faudra renforcer sera toujours la famille, maintes fois appelée cellule fondamentale de la société. Ce qu'elle est, le corps tout entier le sera, et ils démontrent bien qu'ils l'ont compris ainsi ceux qui l'attaquent de tous côtés, avec la complicité des forces du mal et des passions déchaînées.

Faites donc de vos familles de véritables centres de sainteté, où le Seigneur soit présent avec sa grâce, où l'on prie en commun, pour assister ensuite aussi en commun aux offices du culte divin et recevoir les sacrements, où la loi de Dieu est observée exactement, où chacun de ses membres aspire sérieusement à la perfection en recourant aux moyens que la vie de famille elle-même procure et en accomplissant les devoirs qui lui sont propres, où se forgent les esprits de futurs enfants dignes de l'Eglise, où il y a assez de chaleur et de feu pour que les rayons bienfaisants s'en fassent sentir à tous ceux qui les entourent, où se posent doucement les regards d'un Dieu qui sait bien que là est faite constamment sa très sainte et adorable volonté.

En avant, donc, familles ici présentes, choisies parmi les meilleures, et par là même les plus obligées de donner l'exemple ; en avant, familles espagnoles qui avez toujours été le miroir de toutes les vertus chrétiennes, en avant, familles du monde entier ! Il s'agit de convertir toute la terre en une nouvelle maison de Nazareth, où la présence de l'Enfant-Dieu soit votre modèle, votre force et votre perpétuelle consolation ! Et soyez sûrs qu'ainsi seulement, l'humanité, et avec elle chacune des âmes, trouvera enfin cette paix et cette consolation après lesquelles, engagée dans d'autres sentiers, elle soupire si vainement.

Que Notre Bénédiction, que Nous vous donnons de tout cœur, soit le gage des plus grandes grâces du ciel, afin qu'un si haut idéal se réalise promptement.

(1) Traduction de J. THOMAS-D'HOSTE, d'après le texte espagnol de *l'Osservatore Romano* du 14 août 1958.

Cette allocution a été prononcée devant un groupe de 100 familles espagnoles qui avaient assisté à une session spéciale au Centre international Pie-XII du Mouvement pour un monde meilleur. Le R. P. Lombardi, S. J., directeur général de ce mouvement, assistait à l'audience.

— *La Vierge Marie dans la tradition anglicane*, par le P. STANISLAS CWIERTNIAK, S. M. (Collection « Omnes Gentes ». — Un vol. de 176 pages. Prix : 560 francs, taxes locales comprises. Editions Fleurus, Paris.

On peut être frappé, en parcourant ces textes empruntés à des auteurs anglicans, de la dévotion sincère dont ils témoignent envers la Très Sainte Vierge. Il ne faudrait pas en conclure que l'Eglise anglicane professe dans son ensemble la dévotion que l'Eglise catholique a toujours pratiquée à l'égard de la Mère de Dieu, mais il ne faut pas oublier non plus que dans l'Eglise anglicane s'est maintenue l'étude approfondie des Pères de l'Eglise ; il est donc naturel que se retrouvent cette piété, ces sentiments dont les écrits patristiques ont nourri la foi même de l'Eglise ; si des théologiens, des prélats anglicans vont jusqu'à nier la divinité du Christ, par contre, d'autre part, la Tradition catholique a laissé dans bien des âmes la nostalgie de la piété mariale. Ce sont ces traces que l'auteur présente en en précisant les limites.

Les travailleurs catholiques du monde entier à Lourdes

Message de S. S. Pie XII (21 *juillet* 1958)

Répondant à l'appel de l'A. C. O., 15 000 pèlerins travailleurs et travailleuses se sont réunis à Lourdes pour la fête de l'Assomption. A cette occasion, le Souverain Pontife leur a adressé le message personnel suivant, signé de sa main :

Chers fils et chères filles, travailleurs et travailleuses catholiques réunis par milliers à Lourdes en la fête de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, vous avez répondu de toutes les régions de France à l'appel de l'Action catholique ouvrière, vous êtes venus nombreux aussi de divers pays d'Europe et certains même de plus loin encore. Soyez-en félicités ! Nous savons le sens profondément religieux et apostolique que vous donnez à votre pèlerinage international : il fut préparé de longue date dans les familles ouvrières, au prix de durs sacrifices et grâce à une généreuse entraide ; il fut encouragé par vos évêques, dont plusieurs ont tenu à venir le présider ; et, dans vos paroisses, on prie pour son succès spirituel. Par ce Message personnel, Nous voici Nous-même présent au milieu de vous tous pour vous dire Notre confiance et Notre espérance.

Depuis le temps où la Vierge Immaculée apparaissait à Bernadette, une enfant pauvre du peuple de France, bien des progrès ont été réalisés dans la voie de la justice sociale. Et récemment encore, Nous observions « les heureux changements qui se sont accomplis durant les cent dernières années au sein du monde du travail pour l'avantage évident des travailleurs eux-mêmes et de toute la société » (Disc. du 1er mai 1958, *A. A. S.*, t. L, p. 365). A Lourdes, vous remercierez Dieu et, pensant aux tâches d'avenir, vous les regarderez en chrétiens. Emportez surtout de votre pèlerinage la grande leçon de fraternité que donne le spectacle de tant d'hommes de toutes conditions sociales unis comme des fils autour d'une même Mère. Quelles possibilités n'offrirait pas en effet aujourd'hui une collaboration loyale et sincère entre catholiques que leurs tâches professionnelles, diverses mais complémentaires, mettent en rapports constants dans la vie de travail ?

Depuis un siècle aussi des efforts apostoliques ont été poursuivis avec persévérance pour que, dans les milieux ouvriers, Jésus soit davantage connu et aimé comme seul Sauveur, véritable espoir de ceux qui souffrent et ploient sous le fardeau (cf. *Matth.*, XI, 28), source de vérité et de vie, présent et agissant dans l'Eglise qu'il anime. La tâche est immense, mais combien belle ! Grâce à vos aînés, grâce à vous, militants catholiques, grâce à tant de familles populaires profondément chrétiennes, les liens qu'on aurait voulu briser entre le monde ouvrier et l'Eglise de Jésus-Christ demeurent toujours étroits et forts.

En cette fête de l'Assomption, les regards chrétiens se tournent vers la Mère de Dieu, Immaculée et toujours Vierge, élevée dans le ciel en corps et en âme. Et vous-mêmes, laissant un instant les soucis du métier ou du pain quotidien, levez les yeux et redites avec l'Apôtre ces paroles de foi : « Nous croyons, nous aussi, et c'est pourquoi nous parlons, sachant bien que Celui qui a ressuscité le Seigneur Jésus nous ressuscitera nous aussi avec Jésus... Oui, la légère tribulation d'un moment nous prépare, au delà de toute mesure, une masse éternelle de gloire. » (*II Cor.*, IV, 13-14-17.) Chers fils et chères filles de la classe ouvrière, on a voulu cacher à vos regards ce but suprême de votre vie de chrétien ; on a prétendu faussement que ce n'était que vaine illusion vous détournant des objectifs immédiats d'action. Et Nous vous disons : regardez Marie ; contemplez-la dans la gloire qu'elle reçoit de son divin Fils, et dont il lui a plu de révéler les célestes clartés à l'enfant privilégiée de Massabielle. Engagez-vous sur la route qu'elle vous trace. Gagnez vos frères à votre espérance. Et vous serez plus forts pour construire le monde plus juste et plus fraternel que vous désirez légitimement. Ayez confiance ; vous avez pour vous la vérité garantie par Dieu même ; vous avez comme maître et modèle Celui qui, en donnant sa vie, a vaincu le monde (cf. *Jean*, XVI, 33) ; vous avez une doctrine sociale que vous apprécierez d'autant plus que vous la connaîtrez davantage. Apôtres de la Sainte Eglise dans le monde du travail, vous triompherez du mal par le bien ! (Cf. *Rom.*, XII, 21.)

Puisse votre rassemblement de Lourdes accroître votre foi, renouveler votre espérance, étendre à tous votre charité : Nous le demandons à Dieu avec vous tous, chers fils et chères filles, et vous en accordons pour gage Notre paternelle Bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 21 juillet 1958.

PIUS PP. XII.

— *Le Saint-Esprit*, t. I : *La vraie dévotion au Saint-Esprit*, par Mgr LOUIS-M. MARTINEZ, archevêque de Mexico et primat du Mexique. — Un vol. de XXVIII-164 pages. Prix : 760 francs. Librairie P. Tequi, Paris.

Ce traité pastoral du Saint-Esprit est précédé de quelques pages, où le P. Trevino rappelle les principales dates de la vie de Mgr Martinez, mort en 1956, et d'une *Introduction* où est soulignée l'importance du culte du Saint-Esprit pour toute âme chrétienne. Le rôle que le dogme chrétien attribue à la troisième personne de la Sainte Trinité, dans la vie de l'Eglise comme dans la vie surnaturelle de chaque fidèle, a été médité par les saints et leur a assuré d'abondants fruits de salut. Ces pages aideront les prêtres, les directeurs d'âmes, les religieux et religieuses à l'approfondissement de leur vie intérieure.

La paix a besoin de techniciens dans l'unité de l'homme complet

Discours de S. Em. le cardinal Feltin, président de « Pax Christi »

Au cours du VIe Congrès international de Pax Christi, *qui se tenait à Heverlé-lès-Louvain du 4 au 7 août 1958, S. Em. le cardinal Feltin a prononcé le discours suivant :*

Trois thèmes s'offraient, semble-t-il, pour cette allocution.

Le premier : tenter de faire la synthèse du sujet : « technique et paix ». Ceci me paraît inutile étant donné les enseignements du Saint-Père, confirmés par le télégramme de la Secrétairerie d'Etat que nous avons reçu.

Une seconde manière d'envisager le sujet eût pu s'intituler : « technique et paix de l'âme ». Perspective tentante ; beaucoup de spirituels s'interrogent. Les techniques n'empêchent-elles pas l'âme de chanter ? L'absence ou la pauvreté des moyens n'est-elle pas indispensable à la paix du cœur ? Ce qui est vrai des individus ne l'est-il pas aussi des relations entre peuples ?

La question n'est pas vaine. Elle est journellement posée par toute une famille d'esprits qui, à partir d'un orientalisme d'ailleurs mal assimilé, estiment qu'il faut pousser les hommes à redevenir bergers, laboureurs ou artisans pour leur enlever les principales envies et moyens de se combattre.

Autant d'interrogations qui se posent et qui ne seraient pas étrangères aux préoccupations de notre Congrès, mais ce n'est pas le temps, ici, de les traiter.

La circonstance qui nous rassemble — cette messe de clôture — et la communauté militante que vous formez, invitent à aborder le problème « technique et paix » sous un angle plus pastoral : La paix a besoin de techniques, et de ces techniques, vous devez être les techniciens, mais cela, dans l'unité de l'homme complet.

Tels seront les deux pôles de ces réflexions qui seront pour vous, je n'en doute pas, autant de consignes d'action.

La paix a besoin de techniques spécifiques

La paix au siècle de l'atome a besoin de techniques spécifiques. Elle ne peut plus se passer de méthodes. La pastorale évangélique elle-même y recourt utilement. Depuis le début du siècle, mais surtout depuis les deux dernières guerres mondiales, elle n'a cessé d'inventer, d'ajuster des méthodes et de les remettre sans cesse sur le métier.

Toute l'histoire de l'Eglise témoigne de cette adaptation intelligente aux moyens nouveaux : saint François de Sales invente le tract. La presse en a fait son patron. Aujourd'hui, on parle des « moyens audio-visuels ».

En tous pays et dans tous les secteurs, Action catholique, action temporelle, on ne se contente plus de bonne volonté : on aborde le terrain scientifiquement. La paix ferait-elle exception ? Et une pastorale de la paix peut-elle s'accommoder de vœux platoniques et verbeux ?

Avouons-le, le domaine de la paix est resté longtemps et demeure encore entaché d'un vice radical : le sentimentalisme. Pendant ces deux dernières décades et ces deux derniers siècles, elle a été conçue, poursuivie, aimée, détestée ou combattue comme une allégorie, comme un mythe. Pas un discours académique qui ne se terminât par le souhait de la « concorde » ou de la réconciliation universelle. Les chrétiens eux-mêmes n'ont pas toujours échappé à cette « tentation de l'optatif ». Ils ont cru remédier aux déclarations de guerre par des déclarations de paix. Ils pensaient, et certains espèrent encore, qu'il suffit de « dire la paix » pour qu'elle vienne.

Messieurs, il est grand temps de réagir. La paix des rhéteurs et des grammairiens convenait peut-être à l'agora et au forum des civilisations éteintes. Aujourd'hui, le temps de la paix verbale est clos. Il ne s'agit plus de « dire », mais de « faire la paix ».

Mais pour sortir de ce « vague-à-l'âme » qui fait tant de mal à la cause de la paix en la rendant ridicule ; pour passer de la poésie au chantier, la volonté ne suffit pas. La construction de la paix appelle, comme autant de corps de métiers, les qualifications techniques des chrétiens. Pour s'en convaincre, qu'on se reporte au Radiomessage de Noël 1957, qui a servi de base et de fil directeur aux présentes réflexions. Pie XII est formel : « La vocation au christianisme est... l'appel obligatoire à une action incessante, austère et dirigée en tous sens et vers tous les aspects de la vie... Il est nécessaire que les catholiques se rendent compte d'abord de ce qu'ils peuvent et de ce qu'ils veulent ; il faut donc qu'ils soient préparés spirituellement et techniquement à ce qu'ils se proposent. »

Concrètement, qu'est-ce que cela veut dire ? *Quelles sont donc ces techniques de la paix* auxquelles ont le devoir de se préparer les militants que vous êtes ?

Il n'est pas question ici de les énumérer toutes.

Examinons les plus évidentes.

La sociologie

En premier lieu, la sociologie. On ne peut pas travailler à la paix sociale ou internationale sans connaître les lois qui régissent les groupes humains en eux-mêmes et dans leurs relations avec les autres. La pastorale a fait, depuis quelques années, un effort considérable en ce sens. A partir des enquêtes menées selon des critères scientifiques, on a découvert tout un « pays réel » sous des apparences dont on se contentait jusqu'alors. De même, pas de « pastorale de la paix » sans une connaissance approfondie des centres vitaux, du volume des échanges internationaux, des migrations humaines et de leurs causes, etc. Cette connaissance du monde et des grands comportements collectifs ne doit pas être

purement statique, comme une photographie du présent. C'est une sociologie dynamique qui est en cause. Nous sommes en pleine conjoncture de croissance. Les inégalités de développement entre les pays et les races, déjà criantes aujourd'hui, appellent des remèdes plus énergiques encore si l'on considère la population totale du monde en l'an 2000 et ainsi de suite.

La psychologie collective est également une technique dont on ne peut pas se passer et qui ne s'improvise pas. Cette science qui, comme la sociologie, est aussi un art, trouve *deux applications principales* en matière de paix. La première réside dans *l'action sur l'opinion publique*. Dans son Message du 10 novembre 1956, à un moment dramatique, le Saint-Père lançait un appel angoissé à tous les hommes, « à tous les peuples de l'Est et de l'Ouest », pour les convier à un double usage de l'opinion publique : pression sur les gouvernants, action de gouvernés à gouvernés. Mais pas n'importe comment : le Pape rappelle à maintes reprises la nature et l'utilisation légitime de cette grande force contemporaine.

Que vont faire les chrétiens ? Subir passivement les propagandes à des fins guerrières ou totalitaires ? Ou sauront-ils — au contraire — sans machiavélisme, mais sans retard, utiliser les grands courants d'opinion à des fins constructives et communautaires ? Un bon technicien de l'opinion publique ne nie pas ces grandes vagues de fond qui soulèvent, souvent sans préavis, un peuple ou un continent tout entier.

La connaissance des grandes lois de la psychologie collective trouvera une *deuxième application : celle du comportement des groupes nationaux et ethniques*. Beaucoup d'erreurs, parfois irréparables, ont été commises en matière politique pour avoir projeté telle quelle sur un autre peuple la psychologie d'un autre. Ou encore, on se trompe parce qu'on veut, à tout prix, ramener, par exemple, telle forme de jeunes nationalismes au nationalisme des nations européennes aux XIXe et XXe siècle, etc. On pourrait multiplier les exemples.

Mais il en est un qui est à la portée de tous, c'est le problème des étrangers. Chaque année, des millions d'hommes passent leurs vacances en dehors de leurs frontières. C'est ce qu'on appelle le tourisme. Cet immense brassement humain est-il ou non facteur de paix ? Et, sinon, pourquoi ? Le plus souvent, par ignorance et par préjugés, on a à l'égard d'un peuple donné une conception simpliste et caricaturale. La même remarque s'applique, mais cette fois tout au long de l'année et en pleine vie, aux travailleurs étrangers. La psychologie individuelle et courante, même alliée à une authentique charité, commet à leur égard des contresens qui retardent ou empêchent leur assimilation ou leur adaptation.

Techniques d'échanges

Pour faciliter cette *osmose internationale*, il faut une connaissance approfondie des traits dominants des divers tempéraments nationaux ainsi qu'une information objective.

Il en va de même des *techniques d'échanges*. On parle beaucoup de rencontres culturelles, professionnelles, sportives, etc., comme un moyen de contribuer à la paix. Et on a bien raison, car il y aurait beaucoup plus de guerres et de conflits si les civilisations ne se compénétraient pas. Il y a une *hospitalité du cœur* et il y a une *hospitalité de l'esprit ;* mais l'une et l'autre ne peuvent sans dommage se passer de moyens. Ce ne sont pas toujours les plus coûteux qui se révèlent les plus efficaces. Là encore, c'est être bon technicien que de dénoncer certains gaspillages de temps, de ressources et de personnes.

Il y a une science de l'accueil, un art de l'hospitalité. On le constate lorsqu'il s'agit d'accueillir dans des familles européennes des travailleurs étrangers. Des instructions préalables sont indispensables. Certains centres universitaires, ou certains mouvements diffusent, à l'usage des maisons qui s'ouvrent à des frères lointains, des instructions pertinentes. Petite technique, dira-t-on, mais grande victoire, peut-être, si l'on a appris ainsi à ces hommes des antipodes le chemin de l'amitié et de la collaboration.

Le sens international a l'école

Mais c'est beaucoup plus tôt, dès le tout jeune âge, que doivent intervenir les techniques sans lesquelles l'acquisition d'un véritable *sens international* se révélerait impossible.

« *L'école*, en effet, disait récemment Pie XII, a un rôle indispensable à jouer pour la pleine réalisation de la paix du monde. Il est temps d'élargir les vues des jeunes et d'ouvrir leurs esprits au grand air de la catholicité. » Mais cela suppose un enseignement de l'histoire, de la littérature, de la géographie, du civisme, des sciences morales qui soit vraiment repensé dans ces perspectives. La réforme des manuels scolaires — livres de l'élève et livres du maître — est déjà entreprise. Cela appelle des techniciens. Mais plus nombreux encore, *ces techniciens que doivent être à tous les degrés les enseignants*. Jamais on ne dira assez combien cette profession se révèle aujourd'hui primordiale dans la construction de la paix. Je suis heureux de saluer ici avec une particulière estime et une particulière affection les instituteurs et les professeurs, en nombre toujours croissant, qui soutiennent de toutes leurs forces le mouvement *Pax Christi*. Je les invite avec insistance à tout mettre en œuvre, travail en classe, loisirs para et postscolaires, jumelages d'écoles : ce réseau d'interdépendance humaine constitue une *infrastructure essentielle de la paix*.

Pour une politique de paix.

Enfin, s'il est un secteur qui requiert une technique, c'est bien le secteur politique. Il couvre un domaine immense : celui des diplomates ; depuis toujours, les nations se sont attachées à la formation de leurs représentants à l'étranger. Mais aujourd'hui, les techniques politiques débordent largement le cadre des ambassades.

Elles sont indispensables à tous ceux qui travaillent dans les institutions politiques : organisations gouvernementales ou non, mou-

vements, associations internationales publiques ou privées, etc. Tout cela forme un milieu particulier : le monde politique.

Pour y travailler efficacement et avec honnêteté, il faut en connaître les « règles du jeu », les dominantes et les sensibilités.

Il faut y vivre. Mais aussi, s'y préparer de longue date. Ici encore, on ne naît pas technicien, on le devient. Cela n'est pas promis à n'importe qui. Un grave contresens s'est établi dans l'esprit de beaucoup de chrétiens : sous prétexte que l'Eglise leur prêche le devoir civique, ils se figurent qu'ils sont investis pour autant de responsabilités politiques. Or, le Pape distingue constamment les deux plans.

Pour exercer une tâche de gouvernement, il ne suffit pas d'avoir un bulletin de vote. Il faut encore le mandat et la compétence. Comme nous voilà loin, dans cette perspective, des affrontements passionnels auxquels des improvisations successives et superficielles conduisent tout droit tant de gens, tant de chrétiens. A tous ceux-là, que guette le virus des slogans : « politique d'abord » ou « politique seulement », une consigne est donnée : ne pas s'ériger en juge universel et sans appel de tout le donné politique international ; ne dire que ce qu'on sait et savoir qu'on sait peu. Se souvenir que les dons ne sont pas répartis chez nous de la même manière, comme le rappelle souvent saint Paul. Tout le monde n'a pas reçu le charisme de gérer l'Etat ou la communauté des peuples. L'humilité se rencontre avec le bon sens pour convier la plupart des chrétiens à une action réelle mais limitée, modeste et avant tout soucieuse du bien commun. Il faudrait enfin, si le temps le permettait, aborder un secteur essentiel des techniques contemporaines de la paix internationale : celui de l'économie. Le problème du sous-développement avec les situations d'inégalités entre les peuples, que l'on a comparé justement à la condition sous-prolétarienne en matière sociale, exige une mise en commun des ressources du globe et des organismes complexes, mais, surtout, une véritable armée de techniciens. C'est là que *Pax Christi* a, pour sa part, un rôle à jouer, comme il l'a déjà fait en contribuant à former les futurs cadres du redressement économique et social attendu, par exemple, en créant des bourses, etc.

Là encore, les appels de l'Eglise se sont multipliés ces derniers mois, mais je ne puis indiquer que pour mémoire cet impératif adressé à la conscience chrétienne.

La paix pour être totale exige l'effort de l'homme total

Il faut à *Pax Christi* des bâtisseurs, des modeleurs du présent et de l'avenir. Mais, ici, une remarque très importante s'impose.

En invitant le chrétien à devenir, comme ses contemporains, un *homo faber* — c'est-à-dire l'homme qui invente et réalise, — le Pape prend bien soin de rappeler que *l'homme complet*, et donc à plus forte raison le chrétien, est d'abord « *l'homo sapiens* », c'est-à-dire personne intelligente, libre, créée à l'image de Dieu. A aucun moment, son unité essentielle ne doit être morcelée. Or, les techniques risquent de conduire à l'aveuglement des spécialisations : l'arbre empêche de voir la forêt. Séparées de l'ensemble, érigées en absolu, les techniques de paix, comme les autres, risquent de devenir même dangereuses. Tout doit être tenté pour empêcher ces spécialités parallèles de s'ignorer ou de se livrer à une ruineuse surenchère.

Cette leçon ne doit pas être oubliée : l'homme ne peut pas se contenter de l'*homo faber*. *La paix totale exige l'homme total* : « Le développement (de l'âge atomique), précise Pie XII à propos de l'automation, est toujours déterminé par la totalité de l'homme au milieu de la société, et par conséquent par la multiplicité des facteurs liés à son unité... » (7 juillet 1957.)

Voyons les valeurs que ce programme met en cause. Avant tout, la primauté du spirituel. Comme le dit le Saint-Père, il faut « que prédomine l'homme chrétien, usant de la liberté d'esprit qui découle de sa plus large vision des choses pour retrouver, dans la considération objective des événements, le repos et la fermeté d'esprit qui s'enracinent dans l'Esprit divin toujours présent et exerçant sa providence dans le monde ».

Pour une synthèse des techniques de la paix.

Ce texte comporte deux applications concrètes. En premier lieu, *le chrétien*, en raison de « sa plus large vision des choses », *doit opérer la synthèse des techniques de la paix*. Pour lui, pas de formation compartimentée ; pas de spécialisations divergentes. *L'œuvre de paix requiert un humanisme intégral.* Et voilà, pour *Pax Christi*, dans les mois et les années qui viennent, une exigence impérieuse : donner à ses adhérents et à ses militants une formation réelle, suivie, hiérarchisée où chaque discipline se trouve sans cesse située, centrée, ramenée à l'unité du mystère chrétien ; Il n'est pas concevable qu'un catholique puisse exercer son action internationale sans une référence consciente, expresse et enthousiaste à l'Eglise vivante du Christ, et à sa mission permanente de paix dans le monde. Le militant de *Pax Christi* doit donc acquérir une solide formation dans le domaine de la spiritualité, du dogme, de la morale. C'est tout un « *traité de la paix* » qui reste à écrire.

En attendant, rien ne devra être négligé pour mettre sur pied un ensemble cohérent de conférences, de cours par correspondance, de cycles annuels de formation et de sessions intensives. C'est à cette seule condition que notre action pour la paix maintiendra, à travers mille sollicitations opposées, son tonus spirituel, et l'unité de son témoignage. Si nous ne faisons pas cela — et très vite, — les mots *Pax Christi* deviendraient, avant longtemps, une simple étiquette qui couvrirait des conceptions ou des attitudes équivoques, erronées ou contradictoires. Triste progrès que cette désintégration !...

Dans le sens de l'histoire.

Seconde application : cette « Somme », évidemment adaptée aux capacités de chacun, devra s'accompagner d'un véritable *sens de l'histoire*. C'est également une idée sur laquelle Pie XII revient souvent. L'histoire n'est pas seulement objet de curiosité. *Elle est, par excellence, domaine et occasion d'en-*

gagement. « L'homme social, responsable en face des hommes du passé et de l'avenir, a reçu la charge de modeler incessamment la vie commune. » (Noël 1956.) Ce n'est pas étonnant, car la vie sociale est une réalité qui est venue à l'existence d'une façon lente... ; la domination de l'histoire sur les réalités sociales du présent et de l'avenir est donc incontestable et ne peut être négligée de quiconque veut y mettre la main pour les améliorer et les adapter aux temps nouveaux (*idem*).

Cette persuation évitera les faux pas dus à la naïveté. Elle oblige au réalisme. Celui qui travaille à la paix pourra accumuler toutes les compétences techniques. Jamais celles-ci ne nous donneront, toutes seules, cette intuition indispensable, un jugement objectif pour aboutir à des interventions opportunes. *Le sens de la durée et du devenir vivant est irremplaçable :* « Jamais on ne peut faire de bonne politique avec le seul sentiment, encore moins la vraie politique d'aujourd'hui avec les sentiments d'hier et d'avant-hier », affirmait Pie XII dans son Message de Noël 1956. J'ai déjà suffisamment souligné, naguère, que la paix est une « histoire divine », pour y revenir aujourd'hui une fois de plus.

***

Telles sont, Excellences, chers congressistes, les réflexions que m'a inspirées, sur le thème « technique et paix », l'expérience journalière de sept ans de *Pax Christi*. Il ne m'appartient pas de conclure à votre place. C'est à chacun de vous, à l'issue de ce Congrès et dans les mois qui viennent, de réviser vos méthodes. Soyez persuadés que, loin de nuire à votre vie spirituelle, les connaissances techniques que vous aurez la patience et le courage d'acquérir seront autant de stimulants pour votre âme. Vous apprendrez à mieux servir dans la foi, à espérer sans illusion et à aimer dans la vérité ce monde qui est à vous comme vous êtes au Christ. *Amen.*

Prise de position des évêques de Rhénanie du Nord-Westphalie au sujet des élections au Landtag

Avant les élections du 7 juillet au Landtag *de l'Etat de Rhénanie du Nord-Westphalie, qui ont amené la défaite de l'ancien gouvernement socialiste et la victoire de l'Union chrétienne-démocrate, ou C. D. U.* (50,5 *pour* 100 *des suffrages et* 104 *sièges sur* 200), *les évêques de ce* Land, *le plus important de l'Allemagne fédérale, ont publié la prise de position suivante qui a été lue en chaire le dimanche* 29 *juin* (1) :

CHERS DIOCÉSAINS,

Devant la confusion actuelle des esprits, nous estimons qu'il est de notre devoir à nous, les évêques, de dire quelques mots d'éclaircissement au sujet des prochaines élections au *Landtag*.

Les élections ont un sens avant tout politique. Mais nous savons qu'elles peuvent aussi exercer une bonne ou une mauvaise influence sur la vie religieuse et la vie de l'Eglise.

En Allemagne, les *Laender* jouissent de l'autonomie culturelle. Cela signifie que ce sont eux qui prennent les décisions en ce qui concerne les importantes questions de la vie culturelle.

C'est avant tout la politique du *Land* qui dira si en Rhénanie du Nord-Westphalie les initiatives responsables des communautés libres pourront continuer à s'épanouir, comme le veut le droit naturel. Il serait néfaste que l'on en vienne à remettre entre les mains de l'Etat ou des communes une quantité exagérée de droits, sinon tous les droits.

LA QUESTION SCOLAIRE

C'est de la législation du *Land* que dépend pratiquement la question de savoir si l'Eglise, en tant que société indépendante établie par Dieu et ayant sa législation propre, pourra ou non continuer à exercer en pleine liberté l'activité vitale et éducative qu'elle déploie avec tant de bonheur depuis des siècles, ainsi que tout son travail de formation. Il est pour nous tout naturel que dans ce domaine nous collaborions avec l'Etat et ses organismes.

La question scolaire reste notre grande préoccupation, même pour l'avenir, même pendant les quatre années de la prochaine législature du *Landtag*.

Nous estimons qu'il est de notre devoir de dire en toute clarté comme nous l'avons fait déjà si souvent, que nous, catholiques, nous ne pouvons pas renoncer à l'assurance d'avoir une école catholique, à l'assurance d'une formation catholique des instituteurs qui en découle nécessairement, à la reconnaissance du droit des parents. C'est également dans l'intérêt de l'avenir de notre pays et d'un régime effectif de liberté dans notre système démocratique que nous devons insister avec la dernière énergie sur la réalisation de ces exigences.

Combien de fois le Saint-Père lui-même n'a-t-il pas donné confirmation de cette attitude ?

LES PROBLÈMES DE L'ARMEMENT

Dans ces élections au *Landtag* sont aussi impliquées des questions qui sont du ressort du gouvernement fédéral, et avant tout la question de la politique de défense. Sur ce point également, nous, les évêques, nous devons parler clairement (2).

Personne plus que l'Eglise n'abhorre la guerre. Personne ne souhaite la paix plus sincèrement et plus intensément qu'elle. C'est pourquoi l'Eglise, en vertu de l'autorité qui lui vient de Dieu, demande à tous les responsables de s'engager sans réserve et avec une volonté ferme en faveur d'un désarmement général, simultané et contrôlé s'étendant aux armes de toutes espèces. Par la voix du Père de la chrétienté, elle a fait, pour la mise

---

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après *le Kirchlicher Anzeiger für die Erzdioezese Koeln* du 1. 7. 1958. Les sous-titres et les notes sont de notre rédaction.

(2) Voir, à ce sujet, la note des théologiens allemands, publiée dans *la D. C.*, n° 1279 du 8. 6. 1958, col. 713.

hors de la loi de la guerre, des propositions plus concrètes que n'en ont fait tous les hommes d'Etat.

Cependant, dans la situation actuelle, on ne peut exclure la possibilité d'une guerre d'agression. Devant une telle éventualité, un peuple a le droit — et même, dans certaines circonstances, le devoir — d'organiser la défense de ses biens les plus précieux de la façon la mieux indiquée. « Voilà pourquoi — disait récemment le Saint-Père — aucune nation qui veut pourvoir, comme c'est son droit et son devoir imprescriptibles, à la sécurité de ses frontières, ne peut se passer d'une armée proportionnée à ses besoins, à laquelle rien ne manque de ce qui est indispensable pour une action hardie, toute prête et énergique en vue de la défense de la patrie, au cas où elle serait injustement menacée et attaquée. » (3)

Cette réalité angoissante qu'une guerre future dépasserait en étendue et en horreur toutes les précédentes donne au problème de la défense nationale une importance sans cesse croissante, et rend sans aucun doute la solution plus complexe et plus difficile. La question de savoir comment un gouvernement satisfait à son devoir de se préparer relève de la politique dans une large mesure. On peut cependant affirmer dans la situation actuelle qu'aucun catholique n'est tenu en conscience, en se basant sur la doctrine catholique, de rejeter les mesures de défense que la majorité des hommes politiques responsables a estimées nécessaires dans la situation actuelle.

Dans ce contexte, nous croyons, nous évêques, qu'il est de notre devoir de dire énergiquement que, dans l'avenir comme dans le passé, nous tous, catholiques, nous devons nous prémunir contre les dangers qui menacent les pays occidentaux de la part du communisme. Nous avons le devoir de mettre tout en œuvre pour préserver notre peuple du matérialisme dialectique et pratique et nous préserver tous du communisme qui ne peut aboutir qu'à la ruine. Malheureusement, beaucoup ne voient pas le danger et beaucoup même ne veulent plus le voir.

(3) Discours aux patronesses romaines de l'Assistance spirituelle aux forces armées d'Italie, du 21 mai 1958. (*D. C.*, n° 1279 du 8. 6. 1958, col. 706.)

⁂

Nous nous résumons :

L'issue des élections au *Landtag*, dans le cadre de la plus grande République fédérale allemande, est extrêmement importante pour l'Etat et l'Eglise. Cette importance se trouve considérablement accrue par la tension internationale actuelle.

Aucun chrétien croyant ne peut manquer à son devoir électoral sans charger sa conscience.

Dans le choix des partis et des candidats auxquels il veut donner sa voix, il se laissera guider avant tout par le sens et les exigences de sa conscience catholique, c'est-à-dire d'une conscience orientée selon l'enseignement de l'Eglise. Là où il sert le mieux son pays, c'est lorsqu'il travaille de toutes ses forces à ce que l'ordre de la création et l'Evangile de Notre-Seigneur soient reconnus et appliqués également dans la vie publique.

Dans son dernier Message de Noël, le Saint-Père disait : « L'intervention dans le monde pour soutenir l'ordre divin est un droit et un devoir qui font intrinsèquement partie de la responsabilité du chrétien. » (4)

Nous ajoutons : le chrétien ne doit pas seulement empêcher le mal, il doit aussi faire le bien.

Faisons donc tout ce qui est humainement possible pour bien orienter une évolution pleine de dangers. Restons en même temps bien persuadés que Dieu seul peut dissiper l'incertitude de notre époque et nous donner la vraie paix. C'est pourquoi nous vous demandons à tous de prier sans cesse le Père de miséricorde et le Dieu de toute consolation de nous épargner les châtiments mérités par nos péchés, et dans son immense bonté et miséricorde d'accorder à notre peuple la paix et le retour à l'unité, et à toute l'humanité sa protection et sa grâce.

Cologne, le 15 juin 1958.

Pour l'archidiocèse de Cologne :
JOSEPH, cardinal FRINGS, *archevêque de Cologne.*

(4) *D. C.*, n° 1268 du 5. 1. 1958, col. 14.

L'aide occidentale et la menace communiste en Indonésie

Déclaration de S. Exc. Mgr Soegijapranata, vicaire apostolique de Semarang (Indonésie)

L'Agence catholique américaine N. C. W. C., *dans son bulletin du* 28 *juin* 1958, *publie cette interview de S. Exc. Mgr Soegijapranata, vicaire apostolique de Semarang et doyen d'âge des évêques indigènes d'Indonésie, recueilli par le R. P. Irenion Oudejans, O. F. M.* (1) :

QUESTION. — *Aux Etats-Unis et dans l'Ouest en général on craint fort que l'Indonésie devienne un pays gouverné par les communistes. Certains pensent que, en fait, le communisme a pris possession du pays. Quelle est votre opinion à ce sujet ?*

RÉPONSE. — Le danger existe certainement d'une main-mise communiste dans l'avenir. La grande question est de savoir qui est responsable et il n'y a pas de doute que l'Ouest est à blâmer. Les puissances occidentales n'ont pas été capables de se libérer de leur politique égoïste. L'Asie et l'Afrique se développeront. Aucun pouvoir sur la terre ne peut les en empêcher, mais cela signifie des pertes financières pour certains intérêts étrangers. N'oubliez pas que ce n'est pas le christianisme, mais le laïcisme qui est la puissance dominante dans la politique de l'Ouest. C'est le matérialisme ploutocratique qui tient les rênes. Maintenant, il veut intervenir pour arrêter le processus de développement en invoquant le danger communiste. Le peuple indonésien veut progresser. Ce sont les tendances pragmatiques qui dominent, pas les principes. Nous avons besoin d'aide. Craignant de perdre son argent, l'Occident ne veut

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte anglais.

as donner cette aide. L'Est communiste est prêt apporter de l'aide, sans conditions, espérant en rofiter dans l'avenir. Il y a plus habile que la olitique de l'Ouest. Tous ceux qui connaissent otre peuple sont d'accord pour dire qu'il a un erveilleux caractère : il est bon, intelligent, hositalier. Nos ressources naturelles sont immenses. lles doivent être développées, non seulement pour bien de l'Indonésie, mais aussi pour celui du nonde entier. Je voudrais que le monde comrenne cela.

Y a-t-il vraiment un grand danger que ce euple devienne communiste ? Il semble que oui our l'observateur superficiel. Ne vous laissez pas nfluencer seulement par ceux qui parlent fort, nais essayez de prendre le pouls de l'Indonésien noyen. Le peuple ne connaît effectivement rien du ommunisme. Il vote communiste parce que les ommunistes promettent le progrès. Si l'Ouest aidait sur une grande échelle, il verrait bien vite u'il est trompé par les rouges.

QUESTION. — *L'Ouest, et spécialement les Etats-Jnis, pourrait-il faire quelque chose pour arrêter influence communiste croissante en Indonésie ?*

RÉPONSE. — Il le pourrait certainement. La preuière chose à faire est de porter un jugement bjectif sur les événements d'ici. Il semble queluefois que l'on ne veuille voir que l'aspect sombre es choses et non ce qui est vraiment bon. Si des ritiques doivent être faites, qu'elles soient faites orrectement et avec bienveillance. Nous sommes n peuple très sensible. Les informations qui sont onnées à l'étranger sur l'Indonésie sont de mauaise qualité et pleines de préjugés. Leur criique n'est pas constructive. La critique devrait tre guidée par la charité fraternelle et la jusice. Les Indonésiens ont un bon principe que eaucoup devraient suivre : ne jamais insulter uelqu'un en public.

L'Ouest devrait aider l'Indonésie sans intérêts t sans rechercher des avantages adjacents. Si on craint de donner des armes à notre gouverement actuel, pourquoi ne pas donner du matéiel pour la reconstruction ? L'aide donnée dans e bonnes intentions serait reçue avec joie par otre peuple. Il est certain que bien donner est n grand art. Il faut donner de telle sorte que elui qui reçoit ne se sente pas humilié. Peut-être s Américains ont-ils quelque chose à apprendre ir ce point. Pourquoi veulent-ils absolument que ı moindre boîte de conserve porte l'indication : Don du peuple américain » ? Nous, les Indoésiens, nous considérons cela comme de la proagande intéressée et cela ne nous plaît pas. Il aut mieux suivre l'Evangile : que ta main gauche gnore ce que fait ta main droite...

QUESTION. — *Dans votre vicariat apostolique entre de Java), les communistes sont très forts, uelle en est la raison ?*

RÉPONSE. — La population est délaissée. La pluart des hauts fonctionnaires sont des ploutorates sans capital. Ils sont cupides et matériastes. Ce ne sont pas de vrais nationalistes. Comient tant de nos dirigeants sont-ils devenus ainsi ? 'est là une conséquence du nationalisme. Les Holındais n'ont rien fait pour développer le riche éritage culturel des Javanais qui constituent la aste majorité du peuple indonésien (environ) millions sur un total d'environ 85 millions). Au ontraire, ils ont favorisé des petites minorités omme les Ambonèses pour empêcher les Javanais de progresser. L'éducation donnée par les Hollandais n'avait qu'un but : fournir des fonctionnaires au gouvernement colonial. Ainsi les indigènes instruits étaient étrangers à leur propre culture. Les conséquences en furent désastreuses. Dieu nous a créés Javanais. Nous devons rester Javanais sinon nous en payerons les conséquences, comme c'est le cas maintenant.

Nos autorités ne comprennent pas le peuple et elles ne se soucient pas de lui. Elles n'ont de considération que pour elles-mêmes. Même ce que l'on appelle les activités sociales des autorités — les coopératives et autres choses semblables — ne sont qu'une farce, destinée seulement à assurer un meilleur niveau de vie pour elles-mêmes et guère plus. C'est pourquoi le peuple dit : œuvres en faveur du peuple, œuvres en faveur des autorités. Ce qui est regrettable, c'est que, bien que nous nous soyons libérés du gouvernement colonial hollandais, nous ne nous sommes encore pas libérés du système d'éducation colonial. Nos écoles suivent les mêmes principes. Elles produisent de plus en plus des gens qui ne sont aptes qu'à des travaux que l'on fait en faux-col ; nous continuons à rendre notre jeunesse étrangère à son héritage culturel. Presque rien n'est fait en faveur des écoles dont nous avons réellement besoin : écoles techniques, écoles d'agriculture, écoles commerciales.

C'est parce que je proclame librement et ouvertement ces idées que certains m'appellent *Rama Komunis,* l'évêque des communistes, mais cela n'a rien à voir avec le communisme.

Je ne fais que mon devoir lorsque je montre du doigt ce qu'il y a de mauvais dans notre époque.

QUESTION. — *Pensez-vous qu'il soit possible d'améliorer les relations entre l'Indonésie et les Hollandais ? Et, si oui, que faut-il faire pour cela ?*

RÉPONSE. — Cela est certainement possible si seulement les Hollandais pouvaient prendre une attitude objective à l'égard de l'Indonésie ; si seulement ils facilitaient les relations avec eux. Je voudrais dire aux Hollandais : défendez vos droits, mais n'oubliez pas d'aimer votre prochain. Il est regrettable que le K. V. P. (parti catholique hollandais) soit en bonne partie responsable des mauvaises relations qui existent entre l'Indonésie et les Pays-Bas. Pour beaucoup ici, cela est incompréhensible parce qu'ils ne peuvent faire la distinction entre un parti catholique et l'Eglise catholique. Si nous pouvions faire un nouveau départ basé sur la justice et la charité, on pourrait trouver suffisamment de bonne volonté pour édifier une nouvelle coopération, non seulement politique, mais économique. Dans ces conditions, la discussion au sujet de la Nouvelle-Guinée occidentale ne serait pas un obstacle insurmontable.

QUESTION. — *Les difficultés politiques entre l'Indonésie et la Hollande peuvent-elles faire tort à l'Eglise ?*

RÉPONSE. — Peut-être en ce qui concerne l'acceptation des nouveaux missionnaires hollandais. En ce qui concerne les anciens missionnaires, il n'y a pas de difficulté. Notre peuple a vu trop clairement qu'ils n'étaient pas aimés par le gouvernement hollandais pendant la période coloniale. L'Eglise a toujours promu un sain nationalisme. Mais les autorités craignent que les nouveaux mis-

sionnaires hollandais soient imprégnés d'hostilité à l'égard de l'Indonésie, selon le sentiment dominant actuellement en Hollande.

Contre le reproche fait par certains à l'Eglise d'être une institution étrangère, nous devons montrer de plus en plus qu'elle n'est pas enchaînée à la civilisation occidentale, mais qu'elle peut aussi bien revêtir un vêtement asiatique. Une preuve, par exemple, en est l'usage de la vieille musique javanaise, le gamelan, qui a déjà été introduit dans la sainte liturgie.

QUESTION. — *Quels sont vos espoirs au sujet de l'avenir de l'Eglise en Indonésie ?*

RÉPONSE. — Ils sont très grands. Si nous pouvions devenir 100 pour 100 catholiques et 100 pour 100 Indonésiens, nous serions alors vraiment à même de combattre efficacement le communisme qui, actuellement, menace de submerger les nations.

Tous les intérêts nationaux et notre héritage culturel sont en sécurité avec l'Eglise. Dans le domaine de l'éducation et avec nos hôpitaux nous sommes d'un grand secours pour la reconstruction du pays. D'autre part, n'oubliez pas que nous recevons, dans ces mêmes domaines, une aide importante du gouvernement en faveur de beaucoup de nos œuvres.

Actuellement, le parti catholique est en opposition avec l'administration. Je ne pense pas que ce soit là la bonne voie à suivre. En Indonésie, l'opposition n'est pas comprise comme dans les pays occidentaux. Nous ne concevons pas l' « opposition loyale ». L'opposition ici est considérée comme un danger pour l'Etat. Ainsi, il serait mieux de coopérer et de lutter contre le communisme et les autres ennemis de l'Eglise au sein du gouvernement, les résultats seraient meilleurs. Quelle influence les catholiques peuvent-ils avoir dans un gouvernement lorsqu'ils ne font que s'abstenir ?

L'avenir de l'Eglise en Indonésie n'est qu'une partie de l'avenir des pays afro-asiatiques. Se développeront-ils avec ou sans l'Eglise ? Pensez à ce qui est arrivé avec les masses ouvrières d'Europe au cours du siècle dernier. Une bonne partie a été perdue pour l'Eglise. Pourquoi ? Parce que l'Eglise pendant longtemps n'a pas pris leurs problèmes au sérieux. Cela doit nous servir d'avertissement.

Pourquoi la voix des 450 millions de catholiques du monde entier n'est-elle pas entendue sur la question du développement des peuples afro-asiatiques ? Pourquoi *Pax Romana*, le mouvement international des intellectuels catholiques, n'a-t-il jamais pris position sur cette question ? Apprenons des communistes que lorsque l'un d'entre eux est quelque part en difficulté, la presse internationale proteste. Mais on entend à peine parler des milliers de catholiques qui sont assassinés ou persécutés par les rouges en Chine.

QUESTION. — *Quelle est la position du catholicisme actuellement dans votre vicariat apostolique et quelles sont vos espérances pour l'avenir ?*

RÉPONSE. — Avec ses 6 000 à 7 000 conversions par an, l'Eglise croit rapidement dans le centre de Java, presque trop rapidement. L'Eglise est certainement dans une meilleure position que sous le régime colonial. Les relations avec les autorités sont excellentes. La qualité de nos catholiques est bonne ; l'assistance à la messe est nombreuse. Presque tous communient lorsqu'ils assistent à la messe. Les nombreuses retraites qui sont prêchées sont très suivies. Nous avons baptisé la vieille coutume indonésienne du *slamatan*, le repas sacré.

Le plus important pour l'avenir est de stimuler les laïcs. L'Eglise est une institution éducationnelle et tout bon éducateur respecte la personnalité de ses élèves et les prépare à se tenir tout seuls sur leurs pieds le plus tôt possible. Nos catholiques commencent à comprendre qu'ils ont leurs droits propres, et, par là, ils commencent à mieux comprendre leurs devoirs, leurs devoirs d'aider le prêtre, tant sur le plan matériel que sur le plan spirituel. Nous avons un très bon système qui consiste à confier à de bons chrétiens les besoins des catholiques de leur voisinage. Les affaires importantes sont par eux soumises au prêtre.

QUESTION. — *Pourriez-vous donner quelques idées générales au sujet de l'avenir du pays ?*

RÉPONSE. — S'il y a la paix, si le peuple travaille ferme et garde sa simplicité de vie et sa croyance en Dieu, notre pays pourrait surmonter ses difficultés en cinq ans. Si les hommes se séparent de Dieu, ou bien ils font d'eux-mêmes un dieu, ou bien ils se considèrent comme de la simple matière et deviennent alors une chose, non une personne.

Les Indonésiens, avec notre sol fertile, nous sommes des enfants favorisés de la nature. Nous avons peu de besoins et, traditionnellement, nous n'aimons pas être surchargés d'activité. Mais maintenant, l'idée de la course à l'argent est arrivée de l'Occident. Cela pourrait nous amener le matérialisme et ainsi détruire notre commune croyance en Dieu. Nous pourrions ainsi perdre le fondement même de notre pays et la base de toute moralité. Un petit peu, par exemple, comme si nous pouvions juger une mère uniquement sur la base d'un certificat d'art ménager. Dieu, la famille, le respect pour le travail manuel, l'équilibre entre l'intérêt collectif et l'intérêt personnel doiven[t] aller de pair.

QUESTION. — *Avez-vous quelques suggestions à l'intention des peuples étrangers ?*

RÉPONSE. — Il y en a deux. La première : que les évêques, partout où il y a des étudiants africains et asiatiques, nomment un prêtre capable pour s'occuper d'eux ; qu'ils soient catholiques ou non.

La seconde : je voudrais poser une question au parti catholique des Pays-Bas : au moment des négociations au sujet de notre souveraineté, vous demandiez toujours : « Quel en sera le résultat sur la position de l'Eglise en Indonésie ? » Pourquoi maintenant ne vous demandez-vous pas quelles seront les conséquences de votre politique actuell[e] sur l'Eglise en Indonésie (2) ?

---

(2) Ces déclarations du vicaire apostolique de Semarang ont provoqué une certaine émotion en Hollande surtout dans les milieux du parti catholique. M. A. Albe[ring], secrétaire de ce parti, a déclaré au journal catho[lique] *De Gelderlander* qu'il ne pouvait pas comprendr[e] les accusations de S. Exc. Mgr Soegijapranata, car dan[s] les relations entre l'Indonésie et les Pays-Bas son part[i] n'avait pas joué un rôle particulier. La politique de[s] relations entre les deux pays est celle du gouvernemen[t] hollandais au sein duquel divers partis, dont le par[ti] catholique, sont représentés. Le même journal écrit qu[e] le vicaire apostolique devrait préciser où et quand [le] parti catholique s'est rendu coupable d'avoir aggrav[é] la situation et, en même temps que de nombreux autre[s] journaux hollandais, il rappelle que de son côté l'Indonésie a de nombreuses injustices à l'égard de [la] Hollande à se reprocher, par exemple la confiscatio[n] de biens hollandais ou l'expulsion de milliers de Hollandais en raison de leur nationalité.

L'aide américaine à l'étranger

Allocution de S. Exc. Mgr Fulton Sheen

S. Exc. Mgr Fulton Sheen, évêque auxiliaire de New-York, que ses causeries à la Télévision américaine ont rendu universellement célèbre, a prononcé l'allocution suivante devant une réunion d'hommes politiques au Statler Hotel de Washington, le 25 *février dernier* (1) :

Un tiers de la population du monde se couche chaque soir avec la faim. Un quart de la population du globe gagne moins d'un dollar par semaine, soit environ 4 dollars de moins que la dépense en alcool par tête aux Etats-Unis. Le plus haut revenu par tête en Asie est au Japon, et il n'est que de 100 dollars par an alors que le revenu par tête aux Etats-Unis dépasse 1 500 dollars par an. La moitié de la population de la terre vit en Asie, et cependant ce continent ne reçoit que 11 % du revenu total du monde.

Jamais auparavant dans l'histoire du monde il n'y a eu autant de richesse, jamais auparavant dans l'histoire du monde il n'y a eu autant de pauvreté, jamais il n'a été donné autant d'éducation, jamais il n'y a eu si peu d'individus à accéder à la connaissance de la vérité ; jamais il n'y a eu autant de puissance, jamais cette puissance n'a été autant destinée à la destruction de la vie humaine.

Notre devoir moral d'aider les moins privilégiés vient du fait que nous avons du superflu et que le superflu des riches est le nécessaire des pauvres. C'est un païen, Térence, qui disait : « La charité commence chez soi. » C'est le Christ, le Fils de Dieu, qui disait dans la parabole du bon Samaritain que la charité commence loin de chez soi, avec les gens qui ne sont ni de notre race ni de notre pays.

Nations riches et nations pauvres ont besoin les unes des autres

Un second motif de notre devoir moral d'aider les autres, c'est que la terre et toutes ses richesses ont été faites par Dieu pour tous les peuples de la terre et non pour le privilège de quelques-uns.

La diversité des peuples et des races est semblable, à un degré moindre, à la diversité des cellules et des organes dans le corps humain. Il y a entre eux tous une telle interdépendance que la souffrance des uns est la souffrance de tous et la prospérité des uns est la prospérité de tous.

En aidant les nations défavorisées, nous n'avons pas à nous imaginer supérieurs parce que nous sommes économiquement plus riches, ni à penser que ceux qui sont aidés sont inférieurs parce qu'ils sont économiquement plus pauvres. Il y a plusieurs sortes de besoins. Les nations défavorisées du monde ont besoin d'une chose, nous avons besoin d'une autre. Mais celui qui donne et celui qui reçoit ont l'un et l'autre leurs besoins respectifs.

Les nations moins privilégiées ont besoin de nos machines pour leurs champs, de nos vêtements pour leurs corps, de nos chaussures pour leurs pieds et de notre nourriture pour leurs estomacs. Mais nous avons des besoins, nous aussi, nous sommes pauvres d'une autre façon. Nous avons besoin de justifier notre richesse en la partageant ; nous avons besoin de remercier Dieu d'avoir fait de nous la nation la plus prospère de la terre ; nous avons besoin de la bénédiction du ciel sur nos cœurs et de la grâce de Dieu sur tout notre être. C'est pourquoi c'est avec humilité et non avec orgueil et supériorité que nous étendons nos mains vers ceux qui sont dans le besoin. Leur souci est de n'être pas privilégiés, le nôtre est d'être super-privilégiés. Ce sont leurs estomacs qui sont vides ; ce pourrait être nos cœurs qui sont vides. En toute éventualité, il est concevable qu'ils pourraient vivre sans notre aide, mais nous ne pouvons pas continuer à vivre sans justice ni charité...

L'aide a l'étranger et le communisme

Je crois que les Etats-Unis ont un important rôle providentiel à jouer pour la préservation des libertés du monde. Mais les gouvernements ne sont pas complètement inspirés par un *amor benevolentiae,* ou amour des autres pour eux-mêmes. L'aide à l'étranger revêt de multiples aspects : militaires, politiques, économiques et sociaux. Un de ces aspects, qui mérite d'être examiné, c'est d'apporter de l'aide afin de combattre le communisme en maintenant les nations défavorisées dans l'orbite du monde libre.

En relation avec l'idée que l'aide à l'étranger combat le communisme, nous voudrions signaler trois mises en garde et trois recommandations.

Première mise en garde. Rien dans l'aide étrangère en elle-même n'en fait une arme effective contre le communisme. Une aide peut être donnée par les Etats-Unis pour combattre le communisme, mais une aide peut être donnée et est donnée par les Soviets pour propager le communisme. Il est concevable que les Soviets puissent donner plus que les Etats-Unis parce qu'ils attachent plus d'importance à créer de nouveaux esclaves par leur impérialisme mondial qu'à assurer une production adéquate à ceux qui sont présentement asservis.

Seconde mise en garde. Il est faux de croire que celui qui donne le plus est assuré de gagner les moins privilégiés. Aider l'étranger, de ce point de vue, c'est comme lui faire la cour, et il est bon de se rappeler qu'une jeune fille ne se marie pas toujours avec celui qui lui donne le plus de sécurités matérielles.

Troisième mise en garde. Il faut éviter de vouloir attirer les autres peuples dans notre orbite par les seuls moyens économiques. Agir ainsi serait nous mettre exactement sur la même base que les Soviets : le matérialisme. Si nous le nions en théorie, mais l'affirmons en pratique, nous acceptons par là le principe marxiste fondamental du déterminisme économique de l'histoire. Et ce qui est tragique, c'est que nous agirions ainsi envers des peuples qui refusent d'accepter la primauté de l'économie.

(1) Ce texte a été publié sous forme de tract par *Sword of the spirit,* d'après *The Observer* du 2 mars 1958. Traduction de *la D. C.*

RIVALISER AVEC LES SOVIETS
OU AGIR SUR UN AUTRE PLAN

L'aide américaine à l'étranger doit donc introduire en plus des facteurs économiques, politiques et militaires certains autres qui sont ce qu'il y a de plus fort dans notre tradition nationale et que les Soviets non seulement ne possèdent pas, mais répudient. Dans nos relations avec le reste du monde, ils n'ont qu'une peur, c'est que nous prenions conscience de ces facteurs dont l'absence les rend suspects à tous les peuples d'Asie et d'Afrique. Ces facteurs sont : notre croyance en Dieu, la dignité de la personne humaine, la liberté de conscience et le principe que l'Etat existe pour l'homme et non l'homme pour l'Etat. Lorsque, suivant la ligne communiste, nous disons que seule compte la matière, nous sommes faibles et ils sont forts, mais lorsque nous donnons l'aide économique sur cette base que la matière seule ne compte pas, ils sont impuissants et nous sommes forts.

Il faut reconnaître qu'il existe une troisième force dans le monde qui, malgré des différences fondamentales avec le christianisme et le judaïsme, n'en croit pas moins en Dieu et en la prière. Une personne sur sept dans le monde est musulmane et les 375 millions de musulmans constituent une grande force supranationale. Les forces ennemies de Dieu des Soviets se sont déjà gagné certains de leurs gouvernements et cela en bonne partie parce que nous nous sommes tus sur la différence fondamentale qu'il y a entre eux et les Soviets. Le monde libre peut gagner la sympathie de l'Islam davantage en reconnaissant sa croyance en Dieu que par une simple aide économique qui ignore cette croyance.

Une des plus puissantes armes qui existent dans le monde contre le communisme est ignorée. A cause de notre insistance sur l'aspect économique, nous nous sommes placés au même niveau que les forces ennemies de Dieu.

L'AIDE A L'ÉTRANGER PAR L'INTERMÉDIAIRE
DES MISSIONS

La troisième recommandation serait pour les Etats-Unis d'utiliser les grandes forces de service et de charité qui sont actuellement disséminées dans le monde. Je pense aux milliers d'établissements sociaux des missions chrétiennes et à ces travailleurs juifs qui, dans certains cas, vivent avec les nations sous-privilégiées, parlent leur langue, partagent leur pain et s'identifient avec la population... J'appellerai l'attention sur les protestants qui dépensent 44 millions de dollars par an pour l'éducation, la formation agricole, les hôpitaux, léproseries, dispensaires, dans les régions défavorisées du monde. Pourquoi une partie de l'aide à l'étranger ne serait-elle pas acheminée par ces organismes exclusivement pour l'aide sociale et médicale aux populations sous développées ? Je ne parle pas de l'aide pour des buts d'apostolat, car Notre-Seigneur a refusé d'être un roi nourricier.

Trop souvent, notre gouvernement, lorsqu'il veut donner à d'autres pays un échantillon de notre culture, leur envoie un... acteur de cinéma, oubliant non seulement que ces pays attendent davantage de nous, mais aussi que nous avons bien plus à donner.

Si l'aide était donnée uniquement pour des buts sociaux, elle éviterait ce reproche que l'on fait à l'aide à l'étranger d'être donnée uniquement pour des buts politiques et militaires.

LE CONTINENT DE DEMAIN, C'EST L'AFRIQUE

La puissance du monde, politique, économique, sociale et militaire, est en train de passer à l'Est. Le futur continent du monde est l'Afrique. Dans cent cinquante ans, l'Afrique sera sur le plan industriel ce que sont les Etats-Unis aujourd'hui. Nous, à l'Ouest, nous avons été supérieurs, non parce que blancs, mais parce que chrétiens. Quand nous aurons perdu cette foi, nous aurons perdu notre supériorité. Dieu a joué assez longtemps sur les touches blanches ; dans l'avenir, il jouera sur les touches noires pour produire une nouvelle mélodie et une nouvelle culture.

C'est le manque de spiritualité qui nous fait penser uniquement en termes d'économie et nous fait ainsi rivaliser avec les Soviets athées. Comme Dostoïevsky nous en avertissait : « Un jour viendra où l'homme dira qu'il n'y a ni crime, ni péché, ni culpabilité, qu'il n'y a que la faim... et ils viendront en pleurant à nos pieds nous mendier du pain. »

Les Soviets voudraient faire croire au monde qu'il n'y a que la faim du ventre. Notre grand pays, qui s'est élevé jusqu'à la prospérité parce qu'il reconnaît que Dieu a donné aux hommes certains droits inaliénables, doit reconnaître que « l'homme ne vit pas seulement de pain ». C'est là le point crucial de la question de l'aide à l'étranger.

Les responsabilités civiques des chrétiens

Lettre de S. Exc. Mgr Garrone (1)

MES BIEN CHERS FRÈRES,

Ces semaines d'été et de vacances sont chargées, nous ne pouvons ni l'ignorer ni l'oublier, de lourdes incertitudes. Des textes s'élaborent, les responsables travaillent : à travers tout cela, c'est le destin de la France qui se joue.

Nous avons été secoués par le vent du plus terrible danger, nous avons fait l'expérience d'un instant d'unanimité, Dieu nous a fait la grâce de nous garder du pire.

Nul ne peut rester étranger maintenant à ce qui se prépare. Nul ne peut se décharger sur les autres du bien et du salut du pays. Nous serons, à l'heure prochaine des décisions et des choix, ce que nous aurons été en ces heures calmes de préparation.

Prions pour ceux qui travaillent à construire les formules de l'avenir, afin qu'elles soient sages et justes et qu'elles puissent recueillir l'adhésion des hommes de bonne volonté.

Informons-nous sérieusement, pour ne pas faire, l'heure venue, un geste irréfléchi.

Souvenons-nous des moments que nous avons vécus. Que chacun ait fait tout ce qui était en son pouvoir pour en prévenir le retour.

Tâchons de mériter de Dieu qui nous a aidés qu'il ne nous abandonne pas.

Et que Notre-Dame, patronne de la France, daigne prier pour nous.

De tout cœur, mes bien chers Frères, je le demande en vous bénissant.

† GABRIEL-MARIE GARRONE,
archevêque de Toulouse.

(1) *La Semaine catholique* de Toulouse des 3-24 août 1958. — Cette lettre adressée au clergé et aux fidèles a été lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse de Toulouse, le dimanche 3 août.

Le sport : valeurs et aberrations

Le Centre des Studi sociali *de Milan publie depuis une dizaine d'années une intéressante revue :* Aggiornamenti sociali, *dont les remarquables articles suivent de près l'actualité. Le numéro* 3 *de cette année* (mars 1958, p. 129) — *à côté d'une étude très documentée sur la situation religieuse en Russie soviétique — présente l'article suivant du R. P. Giacomo Perico, S. J., sur la question si actuelle du sport* (*) :

Nous aurions pu traiter le problème en abordant tout de suite la question de la valeur morale de certaines manifestations sportives en particulier, telles que la boxe, l'alpinisme dangereux, les courses d'automobiles, etc. Nous aurions ainsi répondu à une bonne partie de lecteurs qui nous demandent un avis sur ces sujets.

Mais nous ne pouvions nous dispenser de faire passer avant ces thèmes particuliers un article de caractère général, qui mît en évidence le fond même du problème, en commençant par certaines considérations générales et certains principes directifs, valables pour tous les sports. D'où, l'avantage aussi d'éviter dès le début les excès d'une position antisportive absolue et ceux d'une apologie outrancière.

Le sport, problème inévitable

Désormais, il n'existe pas de milieu où, d'une façon ou d'une autre, le sport ne soit pas connu et pratiqué. Il est entré dans la vie de tous et marque sa présence et ses exigences au sein des familles et dans la société.

1. Nous en avons un indice très éloquent dans l'énorme quantité de périodiques sportifs qui circulent dans toutes les mains. Il n'y a pas de quotidien, y compris les journaux politiques, qui n'y consacrent pas chaque jour au moins une page dans les éditions du matin et plus encore dans les éditions de l'après-midi ; très diffusés sont certains quotidiens uniquement sportifs, sans parler d'un très grand nombre de revues hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles. Un agenda en cite 149, et il n'est certainement pas complet (1).

D'après une enquête menée par l'Institut Doxa (2), il résulte que, en 1956, 34,5 pour 100 de la population masculine lisait quotidiennement au moins un journal sportif, 20 pour 100 parcouraient la chronique sportive dans les journaux ordinaires et 24 pour 100 la lisaient de temps à autre. Parmi les lecteurs prédomine l'élément juvénile, mais l'âge mûr ne s'en désintéresse pas non plus. La radio italienne consacre aux nouvelles et aux commentaires sportifs deux cent soixante-treize heures d'émission, à ajouter aux deux cent quatre-vingt-quatorze heures de transmission télévisée du sport (3).

2. Tout le monde sait que les foules se pressent chaque dimanche sur les terrains de sport, dans les palais de sport, aux matches de boxe ; que les gens s'entassent au bord des routes sur le passage des coureurs, et que, ensuite, des familles entières et des associations entières engagent des discussions sur les résultats ; enfin, que surprenant est le nombre de groupements et de mouvements sportifs.

On a calculé que le C. O. N. I. (*Comitato Olimpico Nazionale Italiano*) (4) a, sous sa dépendance, 2 millions d'athlètes militants et pas moins de 50 000 dirigeants (5). Les Sociétés sportives forment un ensemble d'environ 15 000 unités, en augmentation constante (6). Très éloquents par eux-mêmes, ces chiffres indiquent bien quelle est aujourd'hui la vogue du sport.

3. Les dépenses du public italien pour les manifestations sportives ont marqué cette année une augmentation constante ; et l'on ne voit pas où elles s'arrêteront. En 1951, les dépenses atteignirent 6 484 millions de lires ; en 1954 : 7 911 millions de lires, enfin, en 1957 : 8 997 millions de lires. La première pour les dépenses est la Lombardie avec 1 972 millions de lires ; suit le Latium puis la Toscane (7).

Pour comprendre assez exactement les préférences sportives du public italien, il suffit de rappeler que sur les 7 463 millions de lires représentant la dépense totale de 1953, il a été dépensé pour les seules présences aux matches de football 3 500 millions de lires. Suivent dans l'ordre décroissant : le cyclisme, la boxe, l'automobile (8).

Pour les paris, lors des compétitions sportives (matches de football, courses hippiques, tir à la cible, etc.), en 1949, les Italiens dépensaient 31 948 millions de lires, avec une moyenne de 682 lires par habitant. La ville de Milan, à elle seule, dépassait 5 milliards de lires pour paris, avec une moyenne de 5 181 lires par habitant (9).

4. Les administrations publiques ont, elles aussi, augmenté peu à peu les chiffres de leurs bilans

---

(*) Traduction de J. Thomas-d'Hoste, d'après le texte italien d'*Aggiornamenti sociali*.

(1) C. Masera, *La direzione delle societa sportive*. Ed. Legali-Sportive, Milan. C. Codiglio, *Lo sport in Italia*, dans *Comunità*, janvier 1952, p. 22. Les journaux sportifs les plus répandus sont : *La gazzetta dello sport* (Milan), *Tuttosport* (Turin), *Stadio* (Bologne), *Corriere dello sport* (Rome).

(2) Doxa, octobre 1956. Ont été interrogées, au cours de l'enquête, 970 personnes adultes, choisies dans toutes les classes de la société.

(3) *Compendio statistico italiano* 1957, Rome, 1958, p. 93 et p. 100.

(4) Le C. O. N. I. a été institué par la loi du 16 février 1942, n° 426 (*G. U.*, 11. 5. 1942, n° 112), modifiée par le D. L., 11 mai 1947, n° 362 (*G. U.*, 27. 5. 1947, n° 112). Le C. O. N. I. contrôle 24 Fédérations, dont chacune préside à une manifestation sportive particulière, athlétisme, sports d'hiver, natation, canotage, escrime, gymnastique, équitation, cyclisme, boxe, vol à voile, tir à la cible, football, sports nautiques, automobilisme, tennis, tir au vol, rugby, basket, golf, hockey, patinage à roulettes, chasse, pentathlon moderne. (C. Masera, *op. cit.*, p. 16 et suiv.)

(5) C. Doglio, *loc. cit.*, p. 22.

(6) C. Masera, *op. cit.*, p. 10.

(7) *Compendio statistico italiano, op. cit.*, p. 101 ; *Documenti di vita italiana*, février 1955, p. 3115. (Un renseignement plutôt intéressant, c'est la dépense sportive de l'Italie du Nord par rapport au reste de l'Italie : en 1953, sur 7 463 millions de lires l'Italie du Nord avait dépensé à elle seule 4 171 millions ; *Documenti di vita italiana, loc. cit.*, p. 3115.)

(8) *Documenti di vita italiana, loc. cit.*, p. 3115.

(9) *Compendio statistico italiano, op. cit.*, p. 101 ; C. Doglio, *op. cit.*, p. 22.

prévus pour la construction et l'aménagement des terrains de sport, ainsi que pour l'équipement de salles de gymnastique scolaires et communales. Au 1er janvier 1955, 43,8 pour 100 des communes d'Italie étaient dotées d'installations sportives, comprenant 5 534 terrains de sport, 833 pistes, 153 circuits fermés, 762 polygones de tir, 2 265 salles de gymnastique, 520 piscines (10).

NOTION DE SPORT

1. L'acception primitive du mot, dérivé du latin « *desportare* », évoque avant tout l'idée de distension et de distraction. Graduellement, le sens s'est altéré et a fini par indiquer, mais toujours avec une certaine approximation, des exercices de force et d'agilité en plein air, suivant des techniques variées. Si l'on peut donner une définition, voici en quels termes on pourrait la formuler : « Le sport, c'est toute sorte d'exercice physique qui tend à développer dans l'organisme force, habileté, résistance et harmonie des gestes, aux fins d'une perfection physique toujours plus grande et d'un potentiel spirituel toujours meilleur (11).

2. Le sport ne peut être identifié avec les loisirs. Ceux-ci, en principe, distraient et reposent sans initiation ni but précis, tandis que le sport, dans une mesure plus ou moins vaste, comporte des activités disciplinées, toujours caractérisées par un effort de muscles et de volonté (12) ; il peut être suivi de fatigue, mais elle lui est préjudiciable (13).

Les sportifs.

Le terme « sportif » a actuellement des sens bien différents et finit par compliquer notablement le problème. Entendons-nous, avant tout, sur le contenu de ce mot.

1. « Sportif », dans le langage courant, peut indiquer simplement celui qui aime les manifestations sportives, dans lesquelles il trouve une détente, presque toujours accompagnée d'admiration et d'enthousiasme. En ce sens, plus encore aujourd'hui que dans le passé, le nombre des sportifs s'est considérablement accru ; c'est un véritable état d'âme qui a gagné de vastes couches de population.

Il peut arriver que le sportif excède dans les manifestations de son admiration et de son enthousiasme ; dans ce cas, il est classé comme « emballé », c'est-à-dire comme quelqu'un qui a perdu la sérénité du jugement des valeurs sportives, qui voit et mesure tout de son point de vue personnel et immuable, qui, à tout prix, défend et exalte son champion. C'est un sportif malade.

2. Un « sportif », dans un sens plus vrai est celui qui pratique personnellement le sport. Ici, le terme peut avoir des nuances diverses, suivant les modalités dans lesquelles le sport est pratiqué. Nous résumons celles-ci en trois attitudes principales :

a) Il en est qui exercent le sport sans préparation et sans carrière particulières : on aime grimper, nager, sauter, chasser, sans suivre des cours de préparation, sans s'associer à des organismes sportifs et encore moins sans faire de son activité sportive une profession ou une question d'athlétisme. On exerce le corps en vue de son meilleur développement, pour la conservation de ses forces et comme correctif de la vie par trop renfermée et antihygiénique. La gymnastique rentre dans ce groupe d'activités.

b) D'autres pratiquent le sport d'une manière plus systématique et plus organisée. On s'exerce avec méthode, afin d'obtenir le meilleur rendement. On peut cependant ne pas aimer les compétitions ; c'est du simple athlétisme. Si, au contraire, on recherche la lutte et la compétition dans sa catégorie et si on aspire à être champion : on est qualifié pour tel ou tel sport. Cependant, dans l'un et l'autre cas, ce n'est pas encore être professionnel ; c'est seulement de l'amateurisme ; on pratique le sport par pure satisfaction, sans contrats, sans engagements, sans buts économiques.

L'amateurisme trouve sa plus haute manifestation dans les « Jeux Olympiques » (14), où accourent des jeunes gens de toutes les nations, avec le seul désir de se mesurer entre eux et d'apprendre au contact des meilleurs athlètes.

c) Il y a enfin le sportif professionnel, qui a choisi le sport comme profession ; c'est-à-dire qui a mis à la disposition d'un groupement ou d'une association ses talents, sa force, son poing, sa rapidité. Préparé avec soin par les dirigeants et dirigé par eux comme un simple employé, il est soumis à une discipline d'équipe : il est promu, puni, rétrogradé suivant l'avis des techniciens. Il est payé, selon l'éclat de sa carrière et de sa célébrité.

La caractéristique bien connue des athlètes professionnels c'est l'emploi total de leur temps et de leurs capacités sous forme d'entraînement et d'exercices continuels. Etant donné la nature même de cette méthode sportive, le professionnalisme peut conduire à de véritables aberrations provoquées par la vie factice, l'ambition, les efforts démesurés.

Industrie sportive.

La formation d'une authentique et propre industrie d'exhibition de l'athlète a grandement contribué à la création et à la diffusion du professionnalisme ; des Sociétés se sont créées, pour rendre imbattable la vélocité de l'athlète, invin-

---

(10) *Compendio statistico italiano, op. cit.*, p. 106.

(11) Pour comprendre cette définition, nous nous sommes servis de différents textes, dans lesquels cependant nous n'avons jamais trouvé une notion précise.

(12) G. GERUNDINI, *Lo sport agonistico e spettacolare come degenerazione dell' educazione fisica*, dans *Difesa sociale*, juillet-septembre 1954, p. 95 et suiv. Naturellement, l'effort, lui aussi, pour rester dans ses fonctions formatives, ne doit pas devenir excessif en intensité et en continuité : le corps est vital ; en conséquence, il a besoin de pauses pour se remettre.

(13) Les limites entre *effort* et *fatigue* sont marquées par la sensation de douleur. La fatigue est caractérisée par un sentiment de malaise, d'oppression respiratoire, de douleur musculaire, avec un certain manque de coordination des mouvements, une déficience des réflexes. Il s'agit d'une véritable intoxication de l'activité des centres supérieurs La fatigue, en tant que sensation du besoin de repos, est encore dans les limites physiologiques ; le sentiment de la fatigue est le signal de l'excès en cours. (G. GERUNDINI, *loc. cit.*, p. 101 et suiv.)

(14) Les « Jeux Olympiques », dans la pensée de leur fondateur, baron Pierre de Coubertin († 1937), se rattachent aux Jeux Olympiques du monde classique. Leur but est de couronner et de récompenser solennellement les vainqueurs des manifestations sportives de l'amateurisme mondial. Depuis 1946 (Athènes), ces manifestations se répètent tous les quatre ans ; la dernière, en 1956, à Melbourne ; la prochaine, à Rome, en 1960. Parallèlement, depuis 1924, il y a les jeux des sports d'hiver : les derniers ont eu lieu en 1956 (Cortina d'Ampezzo).

cibles sa force et son adresse, même au prix d'efforts financiers considérables et de soins méticuleux. Le but est de parvenir à former le champion qu'on doit présenter aux sportifs.

L'idole des foules formé, il ne manque plus qu'une annonce pour rassembler dans les stades et dans les réunions les multitudes, toujours plus avides de compétitions et de spectacle. Et c'est ainsi que sont assurées les grandes recettes (15).

Dans de telles circonstances, inévitable est l' « achat du joueur » ; si elle ne trouve pas dans le cercle de sa propre activité l'homme capable d'intéresser les foules et de donner au jeu de l'équipe un pouvoir suffisant d'attraction, la Société cherche à acheter ailleurs l'athlète qu'il lui faut.

2. La publicité des produits elle-même a trouvé dans le sport professionnel un excellent moyen de lancement. Les courses, les réunions, les concours de skis sont souvent financés par des maisons productrices, à condition que le nom de leurs produits soit lancé, de toutes les manières, dans ces colossales assemblées sportives. Il est désormais normal de voir les palissades d'un stade tapissées du nom d'une entreprise, de voir des voitures publicitaires qui escortent la caravane des coureurs, d'entendre répéter à intervalles réguliers, dans ces compétitions, des slogans publicitaires.

On a même constitué à cet effet des équipes sportives, sous l'égide d'entreprises, qu'on distingue par leur nom et par celui du produit lui-même. Si l'équipe réussit à devenir célèbre, l'opinion publique s'intéresse à l'affaire et le commerce est assuré (16).

Valeurs du sport

Il est surprenant qu'il y ait eu dans le passé des gens opposés systématiquement au sport, même si leur action était motivée par la crainte d'abus faciles (17). Seul un esprit inattentif ou très imprévoyant pouvait ne pas remarquer les immenses avantages physiques, psychiques et moraux d'une activité sportive bien ordonnée ; sans compter qu'une attitude courtoise et un accueil intelligent nous auraient fourni l'occasion de donner au problème ses justes proportions et ses directives de sagesse et de moralité.

Capacité éducative.

Déjà les premiers grands amateurs du sport, les Grecs, s'en étaient servis pour former les défenseurs de la patrie, en faisant de l'exercice physique une véritable école d'héroïsme et un stimulant pour le rendement total des capacités individuelles au service de la communauté.

(15) Ch. d'Ydewalle, *Choses vues au Tour de France*, dans *Etudes*, 1949, vol. II, p. 191 et suiv. L'auteur souligne nos affirmations. A propos du Tour de France, il dit : « C'est avant tout une affaire de journalisme et de publicité ; ce n'est qu'un jeu de comptes rendus économiques et d'éditions spéciales. » Il fait allusion aux sommes énormes encaissées par le Tour de France, en comparaison desquelles la récompense des coureurs, même si elle est élevée, n'est que bien peu de chose.

(16) M. Valli, *Rapporti fra sport e industria*, dans *Realtà nuova*, octobre 1956, p. 967 et suiv. Sont désormais familières aux sportifs les équipes de football *Simmenthal*, *Marzotto* ; celles de basket-ball *Oransoda*, *Benelli*, *Stock*, *Riv*, *Chlodoront*, etc.

(17) A. C. Moro, *Lo sport nella vita moderna*, dans *Stadium*, juillet-août 1957, p. 743 et suiv. ; A. Boschi, *Sport e boxe per una giusta valutazione morale*, dans *Palestra del Clero*, 1er septembre 1955, p. 669 et suiv.

1. L'exercice du sport n'est jamais une chose commode, même si, en définitive, il est agréable et délassant, en raison des énormes avantages de caractère physique qu'il procure au sportif (18). En général, il exige des sacrifices, requiert de la constance pour affronter les dures épreuves du programme, ainsi que de la ténacité pour ne pas céder aux premiers symptômes de fatigue.

Rappelant une aventure alpine de Pie XI qui, durant une nuit entière, après vingt heures d'ascension, dut rester debout, immobile, sur un éperon de rocher, en attendant le jour, Pie XII a dit : « Quelle préparation devait lui demander ce genre d'entreprises, destinées à forger en lui un courage intrépide pour l'accomplissement des tâches formidables qui l'attendaient et pour la solution des problèmes devant lesquels il aurait à se trouver un jour comme Chef de l'Eglise.

Fatiguer le corps pour reposer l'esprit et le disposer à de nouveaux travaux, affiner les sens pour acquérir une plus grande intensité de pénétration des facultés intellectuelles, exercer les muscles et les habituer à l'effort pour tremper le caractère et se former une volonté forte et souple, comme l'acier : tel était l'idée que le prêtre alpiniste s'était faite du sport. » (19)

2. Le sport parvient à donner au sportif le sens de la limite personnelle, en éliminant les impressions et les attitudes de présomption et d'arrogance si habituelles à quiconque n'a pas essayé dans la vie de prendre part à quelque compétition. Le sport le met en présence de meilleurs que lui, le convainc de sa pauvreté, du peu d'harmonie de ses gestes ; l'oblige à se soumettre aux avis de ses instructeurs et l'habitue à supporter patiemment l'intolérance d'un public mécontent qui désapprouve.

Dans cette humble découverte de lui-même et de ses vraies dimensions, l'athlète, soutenu par le dirigeant et par une volonté tenace de réussir, acquiert peu à peu une plus grande maîtrise de ses mouvements, se soumet plus confiant aux règles de l'entraînement et de la compétition ; inconsciemment, il devient plus maître de lui-même. Les caractères les plus durs et les plus rebelles sont, eux aussi, devenus à cette école plus dociles et plus malléables.

3. L'émulation que toute compétition comporte aujourd'hui, si elle est bien contrôlée et maintenue dans les limites d'une courtoisie réciproque, est, indubitablement, elle aussi, une « valeur ». L'émulation secoue l'inertie, la paresse, l'insensibilité ; elle confère au sujet une certaine audace ; elle le contraint d'exercer activement son intelligence, d'agir au bon moment, d'économiser ses forces, de réagir promptement et vigoureusement.

Deux lois dominent ce comportement et le maintiennent dans les limites de la courtoisie réciproque, afin que la lutte ne dévie pas de sa fonc-

(18) *Ibid.* L'activité sportive tend à corriger les inconvénients que la vie moderne entraîne fatalement avec elle : elle détend les nerfs, si fortement excités par les soucis professionnels et familiaux ; elle fortifie les muscles déshabitués de l'effort ; elle dilate et réoxygène les poumons ; elle contraint à l'effort, en nous arrachant à la tentation de la mollesse qu'entretient le confort de la vie moderne, en nous condamnant graduellement et inconsciemment à l'inaction débilitante.

(19) Pie XII, *Aux sportifs romains*, 20 août 1945, extrait de L. Gedda, *Lo sport nella parola augusta di Pio XII*, Centre sportif italien, Rome 1953, p. 11 et suiv.

tion éducative : la loi de la loyauté et celle du respect à l'égard du perdant.

Réflexes moraux.

1. Les attitudes que la loi du sport demande à l'athlète, si elles sont prises et voulues non par pure formalité, mais avec la volonté de se conformer à un modèle idéal, exercent indubitablement une action favorable sur la formation morale (20). La constance et la ténacité dans la reprise d'une épreuve manquée, la réaction contre le découragement, qu'entraîne si facilement la défaite, la loyauté, le respect du rival, sont toutes des expressions qui ne peuvent que laisser des traces très profondes même dans le domaine moral.

Quand le sportif veut à tout prix réussir et est prêt à se soumettre à une discipline rigoureuse dans sa conduite et son comportement, inconsciemment, mais effectivement, il prend de meilleures habitudes morales.

« Vous voyez ainsi comment le sport va au-delà de la robustesse physique, pour conduire à la force et à la grandeur morales. [...] C'est une école de loyauté, de courage, d'endurance, de résolution, de fraternité : toutes vertus naturelles, mais qui fournissent aux vertus surnaturelles un fondement solide et préparent à soutenir sans faiblesse le poids des plus lourdes responsabilités (21).

« Nous vous souhaitons de savoir pratiquer dans votre vie de tous les jours et dans vos actions, humbles ou éclatantes, les mêmes vertus de simplicité, de loyauté, de maîtrise de vous-mêmes et de respect pour les autres, que vous a enseignées la pratique du sport. » (22)

2. L'enthousiasme que le sport suscite dans les athlètes et dans les admirateurs, s'il ne tombe pas dans les excès que nous signalerons ci-après, a certainement des aspects formatifs qui, sans parler du pouvoir de délivrer le sujet des sentiments de méfiance et de pessimisme, l'habituent à la manifestation de ses propres impressions, à l'exercice du bon goût et à une appréciation objective ; l'amènent à apprécier le sacrifice de l'athlète, ses qualités de loyauté et de courage, et à désapprouver les fautes (23).

3. Certaines exigences sportives de caractère hygiénique et sexuel, bien que s'inspirant de préoccupations différentes, sont en plein accord avec les règles de la morale. Le sportif sait fort bien, et ses instructeurs le lui répètent très souvent, que l'intempérance dans la nourriture et dans l'acte sexuel « se répercute de manière nuisible sur la forme sportive. La fréquente inobservance de ces directives nous permet de comprendre comment trop de jeunes athlètes n'ont pas maintenu les promesses initiales ». (24)

4. Le cas du sportif corrompu ou déloyal ou intolérant ne dément pas la réalité des influences morales du sport ; il prouve seulement que le sportif n'a adhéré que pour la forme aux directives d'un sport éducatif et a exclu positivement l'exercice des vertus naturelles, que l'activité sportive lui offrait et lui facilitait (25).

Réflexes spirituels.

Une véritable reprise spirituelle peut être également le résultat d'une activité sportive. En plein air, au milieu de la nature, parmi les choses les plus belles que Dieu a créées : montagnes, mer, bois, champs, etc., l'esprit (sensiblement éprouvé par l'atmosphère artificielle de la vie quotidienne) peut s'éveiller en lui l'aspiration vers les meilleurs idéals.

C'est alors que l'homme goûte les choses simples et toutes naturelles, se passionne pour ce qui est beau et grand ; éprouve d'intimes et émouvants attraits pour la bonté qui lui donnent le regret de sa propre médiocrité ; s'aperçoit que la nature et tout ce qui entoure la nature est immensément supérieur et plus attrayant que notre petit monde d'intérêts et de mensonges.

« Soyez dociles aux leçons de la montagne [...] ; vous aspirez à monter toujours plus haut ; par la force des muscles, c'est certain ; mais ce désir des hauteurs est au fond un désir de notre cœur, de notre âme. Pourquoi monter ? [...] Avant tout pour jouir d'une vue plus vaste [...]. Les bruits confus et discordants des vaines disputes, des futilités et des niaiseries d'ici-bas [...], s'éteignent sur la montagne, dans le silence majestueux [...]. Et lorsque l'écho répercute de cime en cime la voix du tonnerre [...], le cœur plein d'anxiété et d'émotion se trouve néanmoins plus à son aise dans les mains puissantes du Père céleste qu'au milieu des vains ou méchants bavardages des hommes. » (26)

RISQUES ET ABERRATIONS

Le sport pour le sport.

1. Il est facile à un sportif inattentif, pris par le désir de la réussite, d'oublier que le sport est seulement une activité complémentaire, destinée à faciliter l'accomplissement des tâches substantielles qui incombent à l'homme. « Renversant lamentablement l'ordre naturel, certains jeunes gens consacrent passionnément tout leur idéal à la conquête d'un championnat. » (27)

Le problème étant ainsi envisagé à rebours, le risque de perdre de vue toutes les autres valeurs de culture, de sociabilité, de perfection personnelle et familiale, devient inévitable et préoccupant. Une orientation totale vers le sport enclôt et rapetisse les perspectives de la vie, restreint les besoins intellectuels et répand dans toutes nos expressions un sentiment de matérialisme qui abaisse terriblement le ton de l'existence (28).

---

(20) R. Simonetta, *Valore etico dello sport*, dans *Stadium*, juin-juillet 1955, p. 5 et suiv.

(21) Pie XII, *Aux sportifs romains*, *loc. cit.*, p. 11.

(22) Pie XII, *Allocution aux gymnastes des championnats mondiaux*, 30 juin 1954, dans *l'Osservatore Romano*, 3 juillet 1954, p. 1.

(23) A. C. Moro, *loc. cit.*, p. 480.

(24) R. Simonetta, *loc. cit.*, p. 10.

(25) Pie XII, *Allocution aux gymnastes*, *loc. cit.*, p. 1. « Nous avons déjà dit comment le sport et la gymnastique peuvent contribuer au développement des plus belles qualités morales, à condition qu'ils sachent se maintenir dans les justes limites de leur finalité et se mettre toujours au service d'un idéal intégralement digne de l'homme. »

(26) Pie XII, *Aux congressistes du Club alpin italien*, 26 septembre 1948, extrait de L. Gedda, *op. cit.*, p. 26-27.

(27) Pie XII, *Aux sportifs romains*, *loc. cit.*, p. 13.

(28) C'est là constatation décevante et malheureusement fréquente que nous devons faire au contact de nos athlètes et champions. On a nettement l'impression d'une force disproportionnée entre la culture sportive et la culture générale ! leur langage et leurs aspirations se sont modelés sur un unique programme où il n'est question que de force, de compétitions, de rivalités, d'engagements et bien peu, partant, de sensibilité et de goût intellectuel.

2. Ce renversement de valeurs peut très facilement exercer son effet sur la foule d'admirateurs, sous forme d'exaltation de la force brutale, de pure adresse, de pure technique sportive, et dégénérer en un véritable culte du corps, en reniant pratiquement la primauté du spirituel.

Il est déconcertant et il trahit un notable glissement dans cette direction, le jugement bien différent que la majorité du public sportif porte sur les valeurs sportives et les valeurs intellectuelles et spirituelles : les poings solides, les épaules carrées, le beau match suscitent l'exaltation bruyante, tandis que le fait culturel, l'expression de bonté, la courtoisie, le support n'inspirent que peu d'intérêt (29).

Risque de la vie.

1. Le désir ardent d'arriver au but et à la célébrité peut entraîner le sportif en pleine action à des excès dangereux, au-delà de la mesure de l'entraînement et de la capacité physique. Il ne s'agit plus de l'inévitable marge de risque, que tout sport comporte, de par sa nature faite d'effort et d'audace, mais de gestes inconsidérés, contre toute mesure de prudence et de raison. Les victimes du sport ne manqueront jamais ; l'homme, en raison de ses possibilités limitées, n'est pas à même de prévoir tout ce qui peut survenir dans le développement de son exhibition sportive. Mais il n'est pas admissible que le nombre de ces victimes augmente par suite d'imprudence ou de témérité.

Aussi faut-il considérer comme de vraies aberrations certaines ascensions alpines, manifestement inutiles et disproportionnées aux forces et à la préparation des sujets ; certaines courses automobiles endiablées, dans lesquelles on fait fi des règles de la technique et de la prudence. Ce ne sont plus des manifestations de courage, mais plutôt des expressions de folie sportive ou d'ivresse des applaudissements.

« Le véritable alpinisme n'est pas un casse-cou, mais, au contraire, il est tout entier et uniquement une question de prudence et d'un peu de courage, de force et de constance, de sentiment de la nature et de ses beautés secrètes. » (30)

2. Ainsi en est-il de l'effort sportif des grandes compétitions spectaculaires, qui maintient l'athlète dans un état de fatigue excessive, exposé à de véritables traumatismes. Dans ce climat d'acharnement entre rivaux, sous l'aiguillon des vociférations de la foule et sous la pression des dirigeants parfois inhumaine, l'athlète peut être bouleversé et aveuglé.

Si cet effort se répète, il peut procurer chez le sujet, par suite de l'accumulation des produits toxiques de la fatigue, une sorte de lassitude habituelle, qui finit par faire baisser la cote du rendement maximum, en provoquant une chute générale du tonus musculaire, au point de compromettre définitivement la carrière de l'athlète.

« C'est ce dont témoigne le rapide déclin de certains athlètes, dû à des efforts excessifs répétés [...], au point de compromettre pour toujours l'état de santé : cœur surmené, emphysèmes pulmonaires, altérations du système artériel et veineux, lésions particulières, consécutives au marathon, aux combats de boxe, aux compétitions cyclistes à étapes, aux plongées dans les grands fonds, etc. » (31)

3. La volonté d'obtenir le rendement maximum a introduit en de nombreux sports l'usage des stupéfiants, appelés dans le jargon sportif « dopette » ! (32) « Au temps où je courais, déjà de très nombreux transalpins en usaient. On assistait alors à des étapes qui faisaient crier au miracle [...] ; c'étaient de vrais actes d'audace. Mais tout cela ne durait que quelques heures [...]. Un champion artificiel ne résiste qu'un très court espace de temps. » (33)

Le culte des vedettes.

C'est la forme la plus insidieuse qui enlève au sport sa capacité d'éduquer. Chez l'athlète, cette manie est le désir brûlant de s'élever rapidement jusqu'aux sommets de la gloire : passion aveuglante, qui met au centre de tout intérêt la célébrité ; parmi la foule des sportifs, c'est l'emballement pour le super-champion, érigé en idole ; au sein du Comité organisateur, il devient un instrument de profit.

1. C'est là un mal qui n'est pas d'aujourd'hui seulement ; la foule a toujours voulu ses idoles ; sa soif d'aventure, d'enthousiasme, de compétitions spectaculaires, la porte fatalement à se bâtir ses champions imbattables, ses athlètes idéaux. Ceux-ci, suggestionnés par la foule, se sentent des « héros », perdent lentement le sentiment de leur propre misère et se posent en petites divinités.

La foule, de son côté, en vient peu à peu à de vraies formes de fanatisme : elle veut connaître la vie, les activités, les aventures personnelles de ses héros ; elle en recueille et collectionne les autographes, en conserve les photographies ; orne de fleurs ses images (34).

De ces formes d'exaltation, la foule passe à des formes de cruauté contre quiconque attente à la célébrité de son « dieu ». En a la preuve quiconque assiste, par exemple, à une transmission télévisée d'un match de boxe, où se dispute le titre de champion national ou européen. Il s'aperçoit à un moment donné que l'engouement pour le champion se traduit par les expressions les plus vulgaires et presque brutales : il n'y a plus de sérénité, plus de loyauté ni de respect ; la plus élémentaire pitié humaine elle-même disparaît.

2. Presque toujours, malheureusement, en vue d'accroître les « recettes », les dirigeants s'entendent pour favoriser ce fanatisme. Le super-champion doit toujours triompher, grâce à une exaltation qui va parfois jusqu'à l'injustice. Une course cycliste, par exemple, sur l'ordre des organisateurs, se déroule en fonction du champion. Les coéquipiers, eux aussi de vrais athlètes, non moins capables et non moins méritants, bien qu'ils se prodiguent tout à leur désavantage au service de leur numéro 1, resteront dans l'ombre et

---

(29) A. C. Moro, *loc. cit.*, p. 477.

(30) A. Ratti (Pie XI), *Scritti alpinistici*, Bobba, Milan, 1923, p. 22.

(31) G. Gerundini, *loc. cit.*, p. 107-103.

(32) G. Bartali, *La mia storia, Gazetta dello sport*, Milan, 1957, p. 73 et suiv.

(33) *Ibid.*, p. 76 ; P. P., *Droga e sport*, dans *Studi catholici*, février 1958, p. 61 et suiv. — Un groupe de médecins sportifs, au cours d'un débat public sur le sport (place S.-Fedele, 4, Milan, 11 février 1958), dénonçait ce délit du *doping* « qui tant de fois trouve une inexcusable condescendance chez les dirigeants eux-mêmes ».

(34) O. Vergani, *I milioni del pedale*, dans *Corriere di informazione*, 22-23 novembre 1955, p. 1 et suiv.

presque personne ne parlera d'eux, même s'ils arrivent quelques secondes après le champion.

Très significatives sont certaines expressions de Bartali, parues dans un périodique sportif : « Je suis décidé à ne rien taire. Je raconterai tout : à quel prix j'ai été vendu et quelles sommes m'ont été offertes pour perdre. En outre, je raconterai tout ce que fait et défait la franc-maçonnerie du cyclisme et toutes les intrigues ourdies contre moi ! » (35)

Plus loin, exposant les méchancetés de son équipe pour lui enlever le maillot jaune lors d'un Tour de France, il ajoute : « Et puis, dites que j'exagère, quand je me plains des injustices dont j'ai souffert ; quand je dis que je suis le seul à courir pour le sport, le seul de ceux que vous appelez les champions et qui sont entrés en action le jour où l'on courait pour de l'or. » (36)

3. Ce qui frappe parfois, c'est l'attitude de surhomme que prend le joueur vedette et l'assujettissement des autres auxquels est interdite toute initiative susceptible de lui nuire. Ce n'est pas là, certes, la meilleure façon d'offrir toutes les possibilités sportives à ceux qui se sentent capables de les réaliser.

« Au cours de ces interminables tours, il m'est arrivé de constater que le champion « fermait » la course, pour la simple raison qu'il ne voulait pas être dérangé durant la première partie de l'étape. [...] Personne n'avait envie de contrecarrer le champion. Tous savaient qu'il pouvait remettre en place celui qui l'aurait troublé en interdisant aux organisateurs des vélodromes d'engager l'imprudent, coupable d'avoir accéléré la course. A un certain moment, un « rebelle » tenta une petite fugue. Il fut immédiatement poursuivi par les fidèles qui lui tombèrent dessus, lui administrèrent sous mes yeux une dure volée de coups de pompe sur la tête et l'envoyèrent dans un fossé. Personne ne dit mot de l'incident. » (37)

4. Le journalisme sportif, au moins en partie, est complice de cette aberration. La foule veut des idoles et, malheureusement, le journalisme accepte de mettre sur un piédestal les préférés. Il s'agit de garantir les gros tirages ; il ne faut donc pas contrarier les enthousiasmes de la foule. « Les journalistes sportifs ont toujours fermé un œil sur les caprices et les fraudes des « grands gars » ; le journalisme sportif est, lui aussi, une entreprise industrielle, il doit donc songer au public (38).

L'affaire sportive.

1. Il est tout naturel que le sport aussi, comme toutes les manifestations organisées, repose sur un plan financier. Mais si l'argent devient une fin et le sport un pur instrument d'intérêts, c'est la faillite complète des caractéristiques les plus belles et les plus éducatives des exhibitions sportives. Le sport, alors, n'est plus qu'un marché.

A en croire les déclarations de personnes plus compétentes et plus au courant que nous, on a vraiment l'impression que le sport, au moins en ce qui concerne le professionnalisme, est fortement compromis par l'affairisme. « La question financière [...] est rapidement et rigoureusement réglée. [...] L'organisateur, qui est presque toujours le chef d'une entreprise journalistique, sait que l'inscription du « champion » lui garantit une sûre augmentation du tirage et il paie. » (39)

Un commentaire paru le lendemain d'un match de football, à Belfast (15 janvier 1958), dans lequel l'équipe italienne était éliminée des championnats mondiaux, est très significatif : « Le football italien, rembourré de millions, d'attestations, de certificats plus ou moins authentiques, s'est effondré à Belfast. S'il veut reprendre le dessus, il devra faire pleinement acte d'humilité en se rappelant surtout que le football est un sport athlétique. [...] Moins de millions et davantage de sport. » (40)

2. Il est naturel que l'athlète lui-même, dans un tel climat, soit facilement victime de l'affairisme. « Les firmes, pour les couleurs desquelles l'athlète travaille, engagent de gros, parfois de très gros capitaux. C'est une véritable valse de millions qui a permis aux champions de s'enrichir. Certains d'entre eux sont propriétaires de grandes manufactures, d'importants groupes d'immeubles dans les grandes villes [...]. Le champion n'aime plus la lutte pour la lutte ; il l'aime dans la mesure où la victoire remportée (si possible avec le minimum de dépense de forces) se traduit en argent ! » (41)

3. C'est heureux quand on n'en vient pas purement et simplement à la tentative de corruption des sportifs, sous la pression de fortes sommes ou de promesses concernant la carrière (42).

Courts principes de morale sportive

Principe général

Le sport n'a rien d'intrinsèquement mauvais. S'il se maintient dans ses limites d'activité physique, utile à l'organisme humain, et s'il n'est pas contraire aux aspirations supérieures de l'homme, on ne peut le considérer que comme une activité estimable et recommandable.

La raison en est qu'il exerce, dans le cadre de la vie humaine, une fonction intégrante par rapport aux fonctions primordiales qui président à l'activité humaine : telles que la fonction intellectuelle, la fonction professionnelle, la fonction religieuse. Le sport n'est donc qu'un entraînement des capacités physiques, au moyen d'actes agréables ou distrayants, ou encore apaisants, en vue d'une plus facile et plus sûre obtention des fins supérieures.

Le corps.

1. Notre organisme est certainement un bien, que nous avons le devoir de conserver, protéger et compléter quant à ses facultés. Le soin de la santé et de son efficience est une obligation morale, et l'attitude de négligence et d'insouciance, dans des circonstances normales, serait indubitablement une faute morale. Nous en sommes les dépositaires et les administrateurs, et nous devons en répondre.

2. Son caractère sacré renforce ces devoirs de

(35) F. Neri, *La parola a G. Bartali*, dans *Il campione*, 12 mars 1956, p. 5 ; G. Bartali, *op. cit.*, p. 101 et suiv.
(36) F. Neri, *La parola a G. Bartali*, dans *Il campione*, 19 mars 1956, p. 7.
(37) O. Vergani, *loc. cit.*, p. 6.
(38) *Ibid.*

(39) O. Vergani, *loc. cit.*, p. 2.
(40) E. Crespi, *Che brutta figura !* dans *La notte*, 16-17 janvier 1958, p. 6.
(41) O. Vergani, *loc. cit.*, p. 6.
(42) G. Bartali, *loc. cit.*, p. 101 et suiv. ; F. Neri, *loc. cit.* ; D. Mazzucato, *Occorre stroncare ogni tentativo di corruzione*, dans *l'Italia del lunedi*, 8 juillet 1957, p. 5.

protection et de développement. « Le Roi de l'univers [...] lui souffla au visage un esprit de vie, qui fit du corps l'habitation et l'instrument de l'âme [...] et il unit dans une synthèse le monde spirituel et le monde matériel. [...] Ainsi élevé, le corps humain était prêt à recevoir la dignité de temple de Dieu, avec les prérogatives [...] propres à un édifice consacré à Dieu.

« En effet, selon la parole expresse de l'Apôtre, le corps appartient au Seigneur, les corps sont des membres du Christ : « Ne savez-vous, s'écrie-t-il, que vos membres sont un temple du Saint-Esprit, lequel est en vous, qui vous a été donné par Dieu et qui ne vous appartient pas à vous. » (*I Cor.*, VI, 13 s.) (43)

3. Cependant, le corps n'occupe pas en nous la première place. La primauté revient à l'âme spirituelle : à son intelligence, à ses affections, à ses sentiments, à ses valeurs morale et religieuse. C'est pourquoi, si les instincts qui mettent en mouvement le corps humain tentaient de prévaloir sur les exigences de l'esprit, ils devraient être dominés et contenus dans les limites d'un accord raisonnable (44).

Fins du sport.

1. A la lumière de ce qui a été dit ci-dessus, la vraie fonction du sport apparaît clairement. Son but immédiat est d'éduquer et de perfectionner les expressions physiques du corps, du point de vue statique et dynamique ; quant à sa fin éloignée, c'est de tendre à l'élévation de toute la personnalité : de son âme, de ses sentiments, de sa vie intérieure. De par sa nature, sa première fonction est toujours totalement subordonnée à la fonction supérieure.

« Ce ne sont donc pas les muscles d'acier, ni la rapidité des réflexes, non plus que les faciles victoires qui constituent la noblesse et la force attractive du sport, mais la sûre domination des facultés spirituelles. » (45)

2. Il est donc irrationnel et illogique de contraindre ou d'inviter les jeunes gens à fréquenter les salles de sport, les pistes et les piscines, si tout d'abord et en même temps on ne les convainc pas que cela signifie, non seulement délassement, santé et bien-être, mais encore et surtout contrôle moral de soi-même et formation spirituelle. De la sorte, si une activité sportive devenait pour une raison quelconque un empêchement pour accéder à la fin supérieure, il faudrait la juger immorale, parce que contraire à la fin primordiale.

3. Cela ne veut pas dire que le sportif doive positivement et toujours viser à la fin supérieure. On lui demande uniquement de ne pas la renier et de ne pas lui faire obstacle, par des exhibitions soit immorales en elles-mêmes, soit en tout cas pernicieuses pour son esprit.

a) C'est pourquoi il est parfaitement légitime qu'il se consacre au sport, même s'il y est poussé seulement par une prédisposition naturelle ; qu'il s'y laisse attirer par un désir modéré de rivalité et de lutte ; qu'il s'y consacre pour rétablir sa santé et acquérir la sûreté dans ses gestes ; qu'il s'y laisse pousser par un désir modéré de réussir et d'émerger ou pour améliorer sa position économique. A la condition que tout cela se réalise sans porter préjudice aux meilleurs aspects de sa personnalité.

b) Par contre, la pratique du sport serait illicite, si le jeune homme s'y consacrait au détriment de ses devoirs professionnels, familiaux et sociaux ; s'il adoptait des attitudes d'ambition, d'insolence, de matérialisme ; s'il s'y consacrait au-delà des limites raisonnables. Dans ces cas, le sport cesserait d'être un moyen de formation intégrale et se transformerait en un danger contre la personne.

4. En cas de conflit entre des exigences sportives et des exigences dictées par la raison, le plus élémentaire bon sens « interdit de sacrifier au profit du corps les intangibles intérêts de l'âme. Vérité et probité, amour, justice et équité, intégrité morale et pudeur naturelle, souci de la vie et de la santé, de la famille et de la profession, du bon renom et du véritable honneur, ne doivent pas être subordonnés à l'activité sportive, à ses victoires ou à ses gloires. » (46)

L'activité sportive.

Dans l'activité sportive, il y a un aspect technique qui répond à la fin prochaine du sport : éduquer, renforcer et protéger les capacités physiques ; il y a aussi un aspect moral qui répond plutôt à sa fin éloignée : le bien-être intégral de l'homme. De même que l'aspect technique est de la compétence des directeurs sportifs ou de chaque athlète, de même, l'aspect moral est de la compétence du bon moraliste. Cherchons à résumer les règles les plus essentielles.

1. Un principe fondamental qui régit l'éthique de l'activité sportive est déduit du cinquième commandement : « Tu ne tueras point », ce qui, pris dans son authentique acception, signifie aussi : « Tu n'abrègeras pas ta vie, tu ne nuiras pas à ton organisme ». (47) Ce principe est fondé sur le droit exclusif de Dieu sur notre vie et sur notre intégrité.

2. En conséquence, sont moralement inadmissibles les sports qui, normalement, sont nuisibles à l'intégrité ou directement dangereux pour la vie ou la santé de l'athlète. Seule, une raison très grave pourrait permettre de s'exposer à ces dangers, raison qui n'existe pas dans les buts ordinaires et immédiats que le sportif se propose d'atteindre.

Tels sont sûrement les sports qui peuvent être une occasion de lésions ou qui comportent des dangers certains, comme conditions mêmes de la victoire, ou comme expression de l'exhibition athlétique ; aucun motif donc de caractère sportif ne saurait être estimé comme suffisant pour contrebalancer le dommage occasionné.

On pourra considérer comme tels la boxe, la corrida et autres spectacles du même genre, si

---

(43) Pie XII, *Aux participants du Congrès national du sport et de l'éducation physique*, 8 novembre 1952, dans *l'Osservatore Romano*, 9 novembre 1952, p. 1 et suiv.

(44) *Ibid.*

(45) Pie XII, *A l'occasion du 10e anniversaire du Centre sportif italien*, 9 octobre 1955, dans *l'Osservatore Romano*, 10-11 octobre 1955, p. 1 et suiv. ; V. Pozzo, *Lo sport è carattere*, dans *Concretezza*, 15 août 1957, p. 12 et suiv.

(46) Pie XII, *Aux participants du Congrès..., loc. cit.*

(47) V. Cathrein, *Filosofia morale*, Fiorentina, Florence, 1920, vol. II, p. 68 et suiv ; J. Leclercq, *Les droits et devoirs individuels*, Wesmael-Charlier, 1946, p. 35 et suiv. ; E. Genicot-E. Salsmans, *Institutiones theologiae moralis*, Universelle, Bruxelles, 1951, vol. I, n° 371 et suiv.

les règlements qui les régissent sont impuissants à éliminer les inconvénients physiques et psychiques, évidents, que les médecins signalent sans s'en inquiéter et qui découlent normalement de ce type de compétition. Chez l'athlète, vainqueur ou vaincu, même dans les meilleures hypothèses, est inévitable un traumatisme de caractère général. Sans parler de l'atmosphère d'acharnement et de brutalité qui, durant la compétition, enveloppe les spectateurs, au très grand préjudice de leur formation.

3. Si, au contraire, les lésions ne se produisent qu'accidentellement, en raison des avantages indubitables que comportent le sport et, en particulier, l'exhibition sportive projetée, on peut moralement les tolérer ; à la condition qu'on fasse ce qui est normalement possible pour éviter l'éventualité du danger. Ici, ce n'est pas le cas du danger prochain, mais seulement d'un danger possible et vague, largement compensé par les avantages normaux du sport : école de courage, de sang-froid, de ténacité, de contrôle de soi-même, d'attention ; avantages indiscutablement appréciables.

a) Le principe moral sur lequel s'appuie cette licéité est celui du double effet, en vertu duquel il est permis de poser un acte bon ou indifférent (exercice sportif), d'où provient fatalement, mais sans qu'on le veuille, même un effet mauvais, à condition que la volonté ne veuille que l'effet bon, tolère comme indésirable l'effet mauvais et qu'il y ait une raison suffisante pour agir ainsi (48) !

b) A ce propos, nous estimons que l'excessive prudence habituelle ne prépare pas à éviter les risques que comporte inévitablement la vie, dans la pratique de ses devoirs personnels et professionnels. Cette prudence excessive aboutit souvent à la faiblesse, à l'insensibilité, à la peur du danger (49).

c) Parmi ces sports, sans parler de ceux plus communs de la natation, du ski, de la marche, du football, du cyclisme, etc., on peut comprendre ceux qui sont jugés un peu plus dangereux, étant donné leur nature d'agressivité, de dureté, tels que le rugby, le judo et autres sports similaires.
Certains font rentrer dans cette catégorie même la boxe, en donnant comme raisons que, en compensation du danger prochain des lésions, il y a l'entraînement à l'audace, au courage. Ils oublient peut-être les désavantages moins apparents qui en résultent aussi bien pour l'athlète dans son comportement moral que pour la foule des sportifs dans leurs meilleures valeurs humaines de bonté et de courtoisie.

4. Lorsqu'une exhibition sportive, directement dangereuse de par sa nature, est entourée de précautions telles que l'on peut considérer désormais le danger comme éloigné, on peut s'en tenir à ce que nous avons dit plus haut du sport « présentant un danger éloigné », acceptable moralement en raison des avantages qu'il procure à la personnalité.
Telle a été, si l'on peut la considérer comme sportive sous certain point de vue, l'expédition K2, et telles sont aussi, peut-on dire, des entreprises équivalentes ou similaires qui, tout en comportant de graves dangers, sont, de fait, rendues sûres par suites des précautions prises et de l'installation d'appareils de sécurité.

5. Le sacrifice salutaire de quelque passionné qui se tue ou de quelque athlète qui est mutilé ne compromet pas l'ordre moral, du moment qu'il s'agit d'accident non habituels et qui dépendent de circonstances fortuites et imprévisibles. Ces victimes sont compensées, du reste, par les avantages moraux et physiques qu'en retirent les foules de sportifs.

6. Il y a lieu de préciser qu'un même exercice sportif peut changer de qualification morale, suivant que le sujet qui l'accomplit est plus ou moins qualifié et suivant les circonstances dans lesquelles est accompli l'exercice en question. C'est pourquoi une marche, légitime pour un athlète entraîné, est immorale pour celui qui ne l'est pas ; une escalade possible dans des conditions normales ne l'est pas autant dans des conditions exceptionnelles.
A notre avis, la tragédie du mont Blanc de Noël 1956 rentre dans cette catégorie des jugements moraux : les deux jeunes gens, semble-t-il, n'étaient pas suffisamment entraînés et équipés pour affronter la cime dans des conditions atmosphériques prohibitives. Si, *subjectivement*, ils peuvent avoir accompli seulement un geste admirable de courage et de sacrifice, *objectivement*, ils ont manqué gravement de prudence, sans penser que leur équipée risquée pouvait entraîner la perte de la vie de sauveteurs éventuels (50) !

Lucre et mercantilisme.

1. Le climat d'affairisme qui, désormais, gagne de toutes parts le sport professionnel, a, du point de vue moral, fortement déprécié et dévalué les exhibitions sportives les plus intéressantes. Le moins qu'on puisse dire, c'est que le sport a perdu ses meilleures possibilités d'éduquer, au sens intégral du mot, l'athlète et les admirateurs de l'athlète.
Les foules d'amateurs passionnés s'entasseront encore dans les stades, c'est certain, car le public aimera toujours la lutte et la grande compétition. Pendant ce temps, le champion et l'athlète n'auront plus, pour les encourager dans leur ascension sportive, la force de l'exemple et de la saine admiration.

2. D'un autre point de vue moral, il faut rappeler qu'un climat ainsi industrialisé risque d'enlever au sport, en le privant de ses valeurs de formation, sa valeur de compensation (à opposer aux dangers et aux risques que comportent les sports professionnels), dont nous avons parlé plus haut, pour justifier moralement le risque.

Journalisme sportif.

1. « Comme journalistes, vous assumez la tâche d'informer et, ce qui est incomparablement plus important, de former l'opinion, mais, dans la sphère de votre spécialité, de l'informer et de la former en tout ce qui concerne le sport. [Vous n'êtes pas] de simples « reporters », chargés exclusivement d'annoncer les rencontres et les matches, d'en marquer les points et d'en proclamer les vainqueurs ; de faire pour ainsi dire de ce reportage superficiel un genre littéraire *sui generis* par le coloris

---

(48) G. Perico, *A proposito del principio del duplice effetto*, dans *Aggiornamenti sociali*, novembre 1952, p. 373 et suiv. ; E. Genicot-E. Salsmans, *op. cit.*, vol. I, n° 14.
(49) J. P., *Risque et religion*, dans *Etudes*, février 1957, p. 292 et suiv. ; F. Roberti, *Dizionario di teologia morale*, Studium, Rome, 1954, p. 1301.

(50) J. P., *Risque et religion*, *loc. cit.*, p. 293.

éclatant du style, par la vivacité pittoresque de la narration. [...]

« Vous pensez davantage à l'influence que vous pouvez exercer que, de fait, vous exercez, et c'est en cela que vous sentez votre responsabilité engagée. » (51)

Si le journaliste veut remplir correctement les obligations de sa profession, il doit faire en sorte de présenter à ses lecteurs, de façon la plus avisée et sans recherche, les valeurs objectives et les aberrations du sport, ainsi que la place qu'il occupe dans le cadre des valeurs générales de la dignité humaine et des fins supérieures.

(51) Pie XII, *A l'Assemblée internationale de la presse sportive*, 10 novembre 1951, dans *l'Osservatore Romano*, 11 novembre 1951, n° 1 ; cf. *D. C.*, 1951, p. 1566.

Pour le journaliste, « les occasions ne manquent pas d'une brève réflexion [...] ; mieux encore, d'un simple mot qui saisit au vol un incident furtif, un geste, une attitude. A qui sait les observer, ces incidents, plus rapides que l'éclair, découvrent un caractère, une intelligence, une âme avec leurs qualités non seulement techniques mais aussi spirituelles et morales. Ils suffisent quelquefois à mettre au jour la valeur et les promesses d'avenir d'un adolescent ou d'un jeune homme. Les souligner au passage c'est provoquer délicatement l'émulation, le désir de cultiver [...] la loyauté du *fair play*, l'endurance, l'attention des sens et de l'esprit, la fierté morale autant que sportive ». (52)

(52) *Ibid.*, *D. C.*, 1951, p. 1567.

Travail et loisirs

Lettre pastorale de S. Exc. Mgr von Streng, évêque de Bâle et Lugano (1)

Chers Diocésains,

En face de la création, le Psalmiste s'écriait : « Que votre Nom est admirable, ô Seigneur, dans l'univers entier ! » Notre étonnement n'est guère moins grand en face des réalisations de la technique moderne, mais nous savons que l'intelligence humaine, couronnement de toute la création visible, n'est qu'un reflet de la Sagesse divine. Le chrétien peut admirer les découvertes de l'intelligence humaine ; il sait cependant que chaque invention apporte avec elle de nouvelles responsabilités, de nouvelles tâches, de nouvelles obligations. La technique moderne, et c'est là un de ses heureux résultats, facilite le travail manuel, elle libère l'ouvrier d'efforts pénibles et de grandes fatigues corporelles. Elle améliore les conditions de travail au point de donner une plus large place aux loisirs.

Diminuer les heures de travail, c'est augmenter les temps libres du travailleur.

Cette évolution causée par le progrès nous place en face de questions nouvelles dont la solution s'impose ; solution d'une importance capitale pour la vie morale et religieuse des travailleurs.

I. — Questions de principe

Nous n'étudierons pas ici les principes moraux auxquels est soumise l'économie sociale. Nous examinerons seulement ceux qui ont trait à *l'attitude morale* des travailleurs, dans leurs loisirs, à la suite de l'augmentation des heures de temps libre.

En principe, nous ne pouvons que nous réjouir de la réduction des heures de travail et de l'augmentation des heures de loisir, dans les limites cependant fixées par une saine économie sociale. En voici les raisons : le travail rationalisé exige de la part des ouvriers une plus grande application, une tension continuelle et une habileté toujours plus poussée. Les nerfs s'usent à ce régime ! L'ouvrier d'aujourd'hui n'a plus seulement besoin de ses soirées libres, mais de temps de pause plus prolongés, pour trouver *la détente et le délassement* qui lui rendront ses pleines capacités de travail.

En outre, beaucoup de *femmes*, et notamment de mères de famille, sont engagées dans l'industrie ; elles doivent disposer de loisirs suffisants pour vaquer aux tâches que leur impose la nature, à leurs devoirs d'épouses et de mères de famille.

L'homme n'est pas fait seulement, comme la brute, pour travailler, manger et dormir ; il a le droit et même le devoir d'acquérir une certaine formation culturelle : il est clair que des temps libres prolongés lui faciliteront cette formation plus que ne le permettaient de simples soirées ou de courtes pauses au cours de la journée.

Et comment ne pas se réjouir de l'augmentation des loisirs, si elle nous donne la possibilité de sauver le dimanche, d'en faire pour tous le jour du Seigneur !

La rationalisation du travail pourrait aussi mettre en danger le dimanche. Une machine perfectionnée à grand rendement coûte cher ; il faut l'amortir ; c'est un capital qu'on ne peut laisser dormir. On est tenté, par soif du gain, de la maintenir continuellement en activité ; pour la faire produire, il faudra lui assurer les ouvriers qui la servent. Chaque ouvrier, sans doute, aura plus de temps libre, mais il n'y aura plus de temps libre commun à tous les ouvriers. Le travail se déroulerait sans discontinuer, une équipe d'ouvriers relayant l'autre. On a parlé d'un système de « semaine tournante » qui aurait pour conséquence d'enlever au dimanche son caractère de jour férié commun et obligatoire. La sociologie chrétienne doit demander à tous ceux qui sont engagés dans l'économie industrielle les sacrifices nécessaires pour maintenir l'institution sociale, commune à tous, du jour du Seigneur. Si tous les intéressés consentent à ces sacrifices, il sera possible d'utiliser le temps devenu libre grâce au progrès de la technique, pour réaliser une meilleure sanctification du dimanche.

II. — Utilisation des loisirs

Dès que l'on dispose de plus de loisirs, il faut prendre conscience de la responsabilité morale

(1) Texte français, publié par l'évêché de Bâle, de la lettre pastorale de Carême de S. Exc. Mgr von Streng, pour 1958.

qui découle de cette situation. C'est à cette condition que l'on pourra approuver sans réserve la réduction des heures de travail. Nous voudrions, chers Diocésains, attirer votre attention sur cette responsabilité.

Les loisirs que la rationalisation du travail procure au salarié sont un champ ouvert à sa liberté. Toute obligation morale n'en est cependant pas exclue. Chaque individu a des devoirs qui encadrent et pénètrent ses loisirs. Ils se groupent en deux catégories : 1. les devoirs qui touchent à l'économie sociale, car, en somme, si le travailleur a des loisirs, c'est à la texture générale de l'organisation économique qu'il le doit ; 2. les devoirs qui concernent la vie culturelle, morale et religieuse du travailleur.

1. *Les exigences de l'économie sociale pour une bonne utilisation des loisirs.*

Nous sommes, en tout et partout, solidaires du monde qui nous entoure ; nous ne pouvons nous enfermer dans une égoïste solitude ; dans nos loisirs, nous ne pouvons faire abstraction des devoirs qui nous lient à la société. C'est en vertu de ce principe que nos loisirs ne peuvent servir à satisfaire une soif insatiable de lucre. L'attrait du gain joue un rôle important et nécessaire dans la vie économique, lorsqu'il est contenu par *l'équilibre de la concurrence.* Celui qui utiliserait ses loisirs pour augmenter ses revenus par un travail incontrôlé troublerait profondément l'économie générale ; il agirait en opposition à la justice sociale. Ce serait une faute de consacrer le samedi libre à un travail frauduleux, au « travail jaune », pour employer une locution populaire. L'absence de besoins spirituels, l'impuissance d'utiliser les temps et les jours libres à des occupations supérieures ne doivent pas inciter l'ouvrier à en profiter pour un travail rémunéré. L'intéressé pourra se persuader luimême qu'il ne fait pas de mal ! En réalité, il se rend complice responsable de cette course effrénée qui ne permet plus à ceux qui sont engagés dans l'engrenage économique de reprendre leur souffle. Un sociologue connu disait avec raison : « Dans une telle situation, il n'y a que le théologien qui puisse nous venir en aide ! » ; ce qui veut dire que seule une saine morale est capable de nous faire renoncer à certaines possibilités de gain matériel, en vue de la vie éternelle.

Il pécherait contre la justice, l'employé ou l'ouvrier qui conclurait avec une maison concurrente un contrat secret de travail pour ses temps libres.

Il est une autre manière d'utiliser les temps libres, contrairement aux principes d'une saine économie sociale : lorsque le salarié, par l'usage qu'il fait de ses loisirs, diminuerait ses propres capacités de travail ou se relâcherait de l'intérêt qu'il doit à l'exploitation qui l'occupe. C'est le cas de l'ouvrier qui, du samedi et du dimanche, fait des jours de fatigue, au point de n'avoir plus de force pour reprendre son travail, le lundi matin. Nous ne visons même pas ici l'abus des temps libres par des excès immoraux ; nous avons bien plus sous les yeux cette course insensée aux divertissements, aux sports mal compris, d'où l'on sort épuisé, le cœur vide, incapable de reprendre avec joie son travail. Si le contrat de travail prévoit des temps libres, c'est d'abord pour donner au travailleur la possibilité de se reposer ; si le travailleur utilise ce temps pour se fatiguer, il pèche contre le contrat. Dans l'atelier d'une grande entreprise, on peut lire cette inscription : « S'il vous plaît ! ne revenez pas lundi plus fatigués que vous n'étiez vendredi, en quittant le travail ! »

Sous un autre aspect, l'utilisation des loisirs peut blesser l'économie sociale générale. Celui qui dépense tout son salaire aux jours de « week-end » ne pèche pas seulement contre la vertu de tempérance, mais aussi contre la justice sociale. Plus la généralité des travailleurs se livre à ces abus, plus l'épargne diminue, plus les capitaux se raréfient, plus les taux d'intérêt se relèvent, plus les prix montent, plus la production des objets de nécessité secondaire prend la place de celle des produits de première nécessité. Les penseurs clairvoyants émettent des craintes sérieuses en voyant le courant s'orienter vers une production excessive des objets de plaisir. Il y a une hiérarchie des biens de consommation dont il faut tenir compte même si en principe nous avons la liberté de dépenser notre argent à notre gré. Ne serait-il pas plus raisonnable, plus moral et plus social, d'épargner pour acheter ses meubles en se mettant en ménage, ou pour se construire une maison, que de jeter son argent, au fur et à mesure qu'on le gagne, à des plaisirs insensés et ruineux pour la santé ?

2. *Les exigences de la culture, de la morale et de la religion pour une bonne utilisation des loisirs.*

La doctrine sociale chrétienne a toujours enseigné que le salaire ne doit pas seulement assurer au travailleur un minimum vital, mais qu'il doit lui permettre de réaliser une vie réellement humaine, c'est-à-dire un certain perfectionnement culturel. La réduction des heures de travail répond à ce besoin de biens supérieurs ; mais elle exige en revanche du travailleur qu'il fasse un emploi raisonnable du temps libre ainsi gagné.

Avant d'exposer les principes qui régissent cet emploi des loisirs, jetons les yeux sur ce qui se passe en réalité.

Pendant leur temps libre, que font le grand nombre des travailleurs ? Les salaires élevés permettent *un surcroît de confort* que la plupart ne sont pas en mesure d'utiliser pour leur avancement culturel. Les enfants reçoivent des monceaux de jouets qui excitent leur goût du changement et qui contrecarrent un développement spirituel tranquille et régulier. La musique de la radio devient l'accompagnement bruyant de toutes les occupations de la journée. La jeunesse n'apprend pas à distinguer dans les programmes abondants qui lui sont offerts, ce qui conviendrait à sa formation de ce qui est sans goût et sans valeur. On enclenche l'appareil de télévision sans même jeter un coup d'œil sur le programme, sans aucun souci moral, uniquement parce qu'on s'ennuie.

Combien de propriétaires de motos ou d'autos croient que leur véhicule doit être utilisé au maximum, les jours de repos ; ils dévorent les kilomètres à une allure vertigineuse. Samedis et dimanches, défilent sur nos routes des colonnes interminables de véhicules à moteur qui emmènent le plus loin possible des gens qui fuient le repos, la tranquillité et la réflexion. Souvent, le but de cette folie des voyages n'est pas un endroit où l'on pourra reposer son corps et détendre son esprit dans la pratique d'un sport ou dans la paix

d'un beau paysage ; on s'en va à quelque fête bruyante d'où l'on ne rapportera au foyer qu'une plus grande fatigue et l'amertume d'avoir dilapidé sottement son argent.

Beaucoup demandent au *camping* un délassement à bon marché ; ils cherchent à s'endurcir par cette vie en pleine nature. Une bonne partie d'entre eux y sont forcés parce que, d'une part, les prix d'hôtels ne sont pas à la portée de leur bourse et que, d'autre part, ils éprouvent le besoin de s'évader de leur logement trop étroit. Il n'y aurait d'ailleurs pas assez de place dans les hôtels pour accueillir la masse humaine qui déferle sur les routes les samedis et dimanches ou au temps des vacances. Les familles qui ont plusieurs enfants évitent l'hôtel où elles retrouveraient la même contrainte à laquelle elles sont soumises pendant la semaine dans les maisons locatives ; elles n'ont pas d'autre choix que le « camping ». Ce serait une erreur de condamner en principe le « camping ». Il répond à une nécessité moderne dans l'utilisation des temps libres. Mais l'esprit du siècle s'est emparé de ce moyen de détente qui était né d'un renouveau d'enthousiasme pour la nature : les jeunes travailleurs y cherchaient une occasion d'endurcir leurs membres et de satisfaire un certain goût pour la vie d'aventure ; ils renonçaient volontiers à tout confort... Et voilà qu'une réclame tapageuse les poursuit au lieu même de leur « camping » pour les appeler aux danses nocturnes des hôtels du voisinage. Des bals champêtres sont même organisés en plein air, à proximité. Il en est qui, partant en vacances, emportent dans le coffre de leur auto, non seulement leur tente, mais aussi leurs costumes de bal. Lorsqu'un jeune homme et une jeune fille s'en vont seuls faire du « camping », ils s'exposent à de graves dangers de pécher. Il est heureux que la liberté de parcage soit interdite un peu partout ; en Suisse, les places de « camping » sont délimitées, si bien qu'il est possible d'y exercer un contrôle officiel, comme dans les hôtels. Malheureusement, s'il y a des hôteliers qui, intentionnellement, ne s'informent pas de l'état civil de leurs clients, peut-on reprocher au « camping » de ne pas être plus sévère ?

L'homme d'aujourd'hui n'échappe pas d'ordinaire au danger de l'esprit grégaire : il faut faire comme tout le monde ! On en a une preuve dans ces foules de jeunes qui, chaque dimanche, et souvent au cours de la semaine, s'entassent dans les salles de cinéma, pour y voir des films quelconques, le plus souvent sans aucune valeur morale ou culturelle.

Chers Diocésains, défendons nos loisirs contre cet entraînement ! Sauvegardons *l'esprit de famille.* Telle est la première norme qui nous guidera pour régler l'utilisation des loisirs et des vacances. Quels moyens emploierons-nous ?

Soignons notre home familial ; ne fixons pas trop loin le lieu de notre « week-end » ; passons nos vacances en famille ; que les organisations catholiques interviennent là où la famille ne peut suffire.

Sauvegardons l'esprit de famille !

Tout en nous permettant de récupérer nos forces pour le travail, les temps libres doivent être pour nous une source de cette joie de vivre et de cet enrichissement spirituel que l'homme ne trouve pas dans ses occupations professionnelles. Au premier abord, il semble que ce but des loisirs n'a rien à voir avec la famille. Le besoin de retrouver les forces perdues et la recherche des biens supérieurs que le travail ne peut donner sont aussi différents d'un individu à un autre, que les hommes diffèrent entre eux. Une idée, qui malheureusement fait son chemin aujourd'hui, c'est que les temps libres sont un domaine dans lequel on se croit libre de toute obligation sociale. Erreur profonde ! Un *père de famille,* par exemple, doit se sentir, pendant ses loisirs, tout autant lié à ses devoirs envers sa famille que lorsqu'il travaille pour elle dans l'entreprise où il est employé. Il n'a pas le droit d'organiser ses loisirs de telle sorte que lui seul, et non pas aussi sa femme et ses enfants, en tirent profit. Il abandonnerait ses responsabilités personnelles, s'il se souciait seulement de savoir que chaque membre de sa famille fréquente la société qui lui convient, pendant que lui se rend au club ou au cercle qui lui plaît !

Il est clair que la famille ne peut offrir à chacun de ses membres tout ce que les temps de loisir lui permettent de rechercher pour sa propre formation. Mais, comme toute vraie formation culturelle a un caractère social, comme tout homme trouve sa première formation sociale naturelle dans la famille, il importe que *l'esprit de famille* imprègne tout ce qu'entreprend chacun de ses membres. Chacun doit s'intéresser aux autres, se soucier des autres ; ensemble ils doivent former un tout qui se tient. L'expérience le prouve, c'est dans cet esprit de famille que se développent les sérieuses vocations au sacerdoce et à la vie religieuse ; c'est dans cet esprit de famille que se préparent les pères et les mères de demain ; c'est dans cet esprit de famille que naissent et se précisent les qualités qui feront des hommes capables de jouer un rôle dans la société.

Aimons notre « home » familial !

Un des premiers moyens de renforcer l'esprit de famille, c'est d'aimer notre « home » familial, de le rendre gai et attrayant. L'homme n'est pas un esprit pur ; il est lié au milieu dans lequel il vit. Les peuples nomades n'atteindront jamais le degré de culture des peuples sédentaires. L'homme moderne motorisé devient une espèce de nomade ; il ne connaît plus la paix que l'on goûte simplement en restant à la maison. Déformé par la technique, il se figure à tort qu'il doit chercher bien loin la détente dont il sent le besoin. Pour beaucoup, foyer familial est devenu symbole d'ennui. La source de l'ennui est au-dedans de nous-mêmes, c'est là qu'il faut la combattre. *L'amour de la maison,* le sentiment que nulle part on n'est mieux que chez soi, voilà le meilleur moyen de guérir cette disposition maladive de l'homme moderne, qui vit pratiquement comme s'il était sans foyer. En d'autres termes, ne devenons pas les esclaves d'une moto ou d'une auto ; refaisons notre éducation, restons volontiers à la maison, goûtons-y les joies intimes du foyer, assurons ainsi à notre esprit le repos d'une vie tranquille.

Pour y arriver, rendons notre intérieur aussi attrayant que possible ; avec un peu de goût, on peut le faire à peu de frais. Heureux ceux qui peuvent *acquérir une maison.* Plus les heures de travail seront réduites, plus s'imposera, dans le problème du logement, le besoin d'assurer à chaque famille la propriété de son foyer.

Ce ne sont pas les moyens qui nous manquent

aujourd'hui de trouver à la maison de quoi nous distraire et nous instruire. Les programmes de radio et de télévision nous offrent un choix abondant et varié ; et les livres, les bonnes lectures sont à la portée de tous. De nos jours, il est possible de s'instruire et de compléter sa formation culturelle, dans tous les domaines, sans sortir du foyer familial.

Faisons bon usage du « week-end » !

Si nous aimons vraiment la reposante et tranquille intimité du foyer, nous ne serons pas tentés de passer tous nos samedis et dimanches au loin, dans tous les recoins du pays. N'exagérons rien, il y a des exceptions permises. Mais nous oublions trop souvent qu'il y a, à proximité de notre domicile, d'excellentes possibilités de nous délasser. Point n'est besoin de sillonner les routes à folle allure ! Quoi de meilleur pour la santé du corps et de l'âme que d'assister, en toute tranquillité, à l'Office paroissial, d'ouvrir ses oreilles et son cœur à la Parole divine, d'aider la maman aux multiples travaux du ménage, de s'en aller, après dîner, faire une promenade, ou bien de s'asseoir à la table de famille pour goûter ensemble la gaieté d'un jeu de société. Heureux père qui nous disait : « Ce que nos grands garçons et nos grandes filles aiment le mieux, c'est rester en famille ! » Les divers membres de la famille auront encore assez de temps et d'occasions pour se rendre le soir, en bonne compagnie, aux soirées ou aux réunions de sociétés qui conviennent à leur âge et à leurs goûts.

Le congé du samedi permet de reporter sur ce jour-là les fêtes bruyantes et les manifestations sportives. De cette façon, le dimanche serait réservé au service de Dieu. On se figure souvent avoir accompli son devoir dominical quand on a assisté à une courte messe du soir. Erreur néfaste de croire que la sanctification du dimanche est satisfaite uniquement par l'assistance hâtive à une messe ! Il serait à souhaiter que l'on avance au vendredi soir les bals et les soirées de société. Le dimanche matin ne serait plus alors réservé à rattraper le sommeil en retard et à se reposer des amusements fatigants de la nuit précédente. Pour un chrétien croyant, les jours de grandes fêtes religieuses, et avant tout la Semaine sainte, doivent être consacrés entièrement au service de Dieu.

Autrefois, les hommes supportaient quinze heures de travail par jour, parce qu'ils ne pouvaient faire autrement. Aujourd'hui, ils ont des loisirs en abondance ; ils sont responsables de la manière dont ils les utilisent. Ne seront-ils pas capables d'en faire servir au moins une partie aux besoins supérieurs de leur vie chrétienne ?

Passons nos vacances en famille !

Le travail, par le gain qu'il procure, ne doit pas seulement satisfaire les intérêts de l'individu ; il doit servir le bien commun. De même, les loisirs, tout en satisfaisant les goûts et les préférences des particuliers, doivent aussi servir les valeurs sociales. Ce principe est vrai surtout pour les vacances. Le chef de famille doit se soucier que les vacances, en partie du moins, se passent en famille. C'est une condition essentielle d'une éducation sérieuse. L'intimité bienfaisante de la famille favorise la vie morale ; c'est le milieu éducatif par excellence, tant pour la formation du caractère que pour le développement des bonnes habitudes. Si l'on passe de longues vacances loin de la maison, il est préférable de les passer en famille, plutôt que de laisser jeunes gens et jeunes filles courir le monde sans surveillance. La dégénération morale de notre société est pour beaucoup la conséquence du relâchement des liens familiaux.

Voulons-nous faire servir nos temps libres, nos vacances, à l'ordre moral de la société ? Laissons-les s'imprégner de l'indispensable esprit de famille.

Recourons aux Sociétés catholiques !

La famille n'est pas à même d'assumer seule l'utilisation de tous les temps libres de ses membres. On ne peut passer tous ses loisirs en famille. Il faut faire appel aux Sociétés qui prendront en charge l'organisation générale des loisirs, dans un esprit chrétien. *Ces Sociétés sont au service de la famille.* Toute vie sociale qui se déroule en dehors du cadre de la famille doit rester imprégnée du sens familial. Au fur et à mesure que les besoins d'une organisation plus intense de la vie se font sentir, les Sociétés catholiques doivent adapter et perfectionner leur activité. Grâce à la diminution des heures de travail, jeunes gens et adultes disposent du temps nécessaire à une formation culturelle, religieuse et morale plus parfaite. Faut-il le leur rappeler ? C'est à des Sociétés catholiques que des parents catholiques doivent confier leurs enfants. L'éducation religieuse et morale commence dans la famille ; elle doit trouver son complément dans les sociétés paroissiales. L'avenir imposera toujours de nouvelles tâches à nos Sociétés. Nous prions donc Nos diocésains de collaborer avec le clergé et de travailler au développement de nos Sociétés. Ce travail en commun est nécessaire pour enrayer les progrès dangereux du matérialisme et sauver la famille chrétienne.

Chers Diocésains, Nous avons traité un sujet qui touche aux principes fondamentaux de la vie chrétienne. C'est un devoir pour chacun de nous de *faire servir les loisirs, aussi bien que le travail, à notre sanctification.* Pensez-y ! Nous n'avons pas ici-bas une demeure permanente. Pénétrez-vous de la parole de l'Apôtre : « Nul de nous ne vit pour soi-même, nul de nous ne meurt pour soi-même. Si nous vivons, nous vivons pour le Seigneur ; si nous mourons, nous mourons pour le Seigneur. Que nous vivions ou que nous mourions, nous appartenons au Seigneur. » (*Rom.*, XIV, 7 et ss.)

† FRANÇOIS,
évêque de Bâle et Lugano.

— *La corporation professionnelle*, par MARCEL CLÉMENT. — Un vol de 224 pages. Prix : 670 francs, franco. Nouvelles Editions Latines, Paris.

L'auteur, bien connu comme collaborateur d'*Itinéraires*, tient tout d'abord à préciser le mot de corporation qui heurte suivant ce que chacun y met. Son but, c'est de promouvoir la restauration de l'ordre social par une politique sociale chrétienne, une réforme des institutions et des mœurs, à la lumière des principes d'une sociologie corporative et d'un droit corporatif. Il conclut que, dans la mesure où « les professions peuvent agir ensemble pour pratiquer la justice et la charité sociale, dans cette mesure peut exister une économie du corps social animé par l'esprit chrétien ». Huit pages rapportent les textes pontificaux ayant trait à cette question.

L'obligation de porter l'habit ecclésiastique (1)

Dans les premiers siècles du christianisme, il n'existait pas de distinction entre l'habit du clerc et l'habit du laïc ; des moines seuls portaient un vêtement plus simple, en signe de pauvreté ou de pénitence (CASSIEN, *De Coenobiorum Institutis*, l. I, ch. VII). Bien plus, saint Célestin, Pape, dans une lettre aux évêques de France, en 428, se plaignait de ce que des prêtres cherchaient à se distinguer des laïcs par un habit monacal : *Discernendi a plebe vel ceteris sumus doctrina, non veste ; conversatione, non habitu ; mentis puritate, non cultu.* Nous devons nous distinguer du peuple et des autres par la doctrine et non par le vêtement, par notre conduite, non par l'habit, par la pureté de l'âme et non par la toilette (MANSI, IV, 465). Les prescriptions ecclésiastiques inculquaient avec insistance le port de l'habit laïque commun, modeste et décent (*Conc. Cartag.*, can. 45 ; *Conc. Agathense*, a. 506). L'adage ancien disait : « *Habitus non facit manochum.* L'habit ne fait pas le moine. » Vers la fin du VIe siècle, l'invasion des Lombards et des Francs introduisit la mode d'habits courts et simples ; par un sentiment de décorum ecclésiastique, les clercs conservèrent la traditionnelle toge romaine (long vêtement fermé, d'une seule couleur non voyante, sans ornements superflus). Habitude que l'Eglise rendit ensuite obligatoire, sous menace de peines graves contre les délinquants (*Const.* « *Quoniam* », de Clément V, a. 1314 ; *Const.* « *Cum Sacro sanctae* », de Sixte V, a. 1589). La couleur noire, introduite par les Bénédictins, s'imposa au XVe siècle, et plus encore au XVIe siècle, sous l'influence de saint Charles Borromée et du Concile de Trente (*Sess. XIV, De Reformatione*, ch. VI). La législation ecclésiastique qui suivit admit que l'habit ecclésiastique fût conforme aux exigences du temps, des coutumes et des régions, à condition d'être distinct de celui des laïcs et de n'avoir rien d'inconvenant pour l'état clérical.

L'esprit des clercs à l'égard de l'habit ecclésiastique a changé au cours des temps. Au début, on préconisait un habit aussi distinct que possible de l'habit séculier ; on cherchait même à faire ressortir, de diverses manières, les différences de dignité, de fonction où autres, existant parmi le clergé. Les vieux juristes disaient : « *Quo magis distat habitus clericorum ab habitu laicorum, eo congruentior est legi Juris Communis Ecclesiae.* Plus l'habit des clercs se distingue de celui des laïcs, plus il est conforme à la loi du droit commun de l'Eglise. » (S. SANGUINETTI, *Juris ecclesiastici institutiones, Romae*, 1890, 142.) De nos jours, sous l'influence de l'esprit démocratique, s'est infiltrée quelque amère acrimonie à l'encontre du traditionnel costume ecclésiastique. Le jeune prêtre, loin de se complaire aux ornements ecclésiastiques, souffre d'une nostalgie de l'habit laïque. J'admets que tout cela puisse n'avoir qu'une valeur secondaire : l'essentiel est que partout le prêtre se comporte comme tel. Cependant, si la façon de s'habiller vieillit, qu'on ne croie pas que c'est principalement grâce à elle que l'esprit se renouvelle ou se heurte à des difficultés. Il faut savoir accueillir avec un optimisme serein des requêtes ou des exigences nouvelles, mais dans le respect du message perpétuel qui se cache dans une tradition, sans soulever de polémique acerbe ou d'intolérance coléreuse.

LÉGISLATION ECCLÉSIASTIQUE

L'habit ecclésiastique (qu'il ne faut pas confondre avec la soutane ou les ornements liturgiques : can. 2 ; 81, § 1, C. J. C.) est tout habit que les clercs ont coutume de porter pour se présenter en public, en dehors des fonctions sacrées, En vertu du canon 136, § 1, il doit se conformer à trois choses : 1° au droit commun ; 2° aux coutumes et usages permis, tolérés ou imposés ; 3° aux prescriptions de l'Ordinaire.

Le droit commun (can. 136, § 1) contient la prescription générale suivante : « Tous les clercs doivent porter l'habit ecclésiastique convenable. » Un vêtement peut servir non seulement à protéger le corps, mais encore être un signe de distinction sociale. Le droit commun se borne à suggérer la nécessité d'un habit distinctif de la mission sacerdotale ; l'abandonner serait faire affront à cette mission ou en rougir. Mais le droit commun ne va pas jusqu'à préciser, ensuite, comment cet habit doit être en fait et dans la pratique ; il n'impose ni la soutane, ni la couleur noire, ni d'autre forme. C'est pourquoi l'habit ecclésiastique se distingue des vêtements ecclésiastiques (par exemple, la soutane) comme le genre de l'espèce. Il ne doit pas être malpropre, négligé ou déchiré ; il doit être sans recherche vaniteuse ou prétentieuse ; il doit refléter, aux yeux des fidèles, la vie vertueuse du prêtre (« *Ut per decentiam habitus extrinseci morum honestatem instrinsecam ostendant* », *Conc. Trid.*, sess. XIV, *De Reformatione*, ch. VI). En même temps, il faut qu'il soit pour le clerc comme un continuel avertissement, une sorte de conscience extériorisée et objective : le clerc, en effet, se sentira lié par lui et constamment rappelé à la mission qu'il incarne (« *sed ipsismet perpetuo status sanctitatem in mentem revocat et a plurimis quae minus clericum decent, arcet et avocat* », *Conc. Plenarium Baltimorense*, III, ch. VIII, n. 77).

Il appartient à l'Ordinaire du lieu de déterminer la forme de l'habit ecclésiastique pour son diocèse, suivant les exigences locales ; il doit, en particulier, introduire de l'uniformité parmi le clergé. Il n'est pas tenu de le déterminer s'il est déjà fixé par l'habitude, mais il peut changer celui qui est en vigueur. En matière de changement, il est opportun que l'Ordinaire demande l'avis du Chapitre ou des consulteurs diocésains, et qu'il en informe le Saint-Siège (*S. Congr. Consist.*, 31 mars 1916 ; *A. A. S.*, VIII, 1916, pp. 148-150). Il est certain que, en Italie, où les communications interdiocésaines sont constantes, un règlement exclusivement diocésain risquerait, pratiquement, d'être inopérant. En ce qui concerne l'habit ecclésiastique, il vaut mieux que les directives émanent uniformément de l'épiscopat italien, pour être ensuite interprétées en des décrets particuliers par chaque Ordinaire. L'Ordinaire ne peut permettre un vêtement totalement laïque (ce serait contre le droit commun), sauf en cas de nécessité, conformément au canon 81, ou en vertu de pouvoirs spéciaux (par exemple : « *Facultas 46 formulae majoris* », donnée aux Ordinaires des missionnaires) ; cependant, un signe distinctif est suffisant, comme la couleur, le collet, la croix ou la coupe de l'habit.

L'Ordinaire a le droit d'obliger les clercs à l'observance des règles sur l'habillement, en infligeant les peines établies dans le Code canonique, ou en recourant à la suspense (*S. Congr. du Conc.*, 1er juillet 1926 ; can. 136, § 3 ; 237). Les prescriptions relatives au vêtement sont considérées comme territoriales (can. 8, § 2) : le prêtre en voyage a le droit de conserver son habit ecclésiastique ou d'adopter celui du lieu où il se trouve. Sauf scandale ou circonstances exceptionnelles, l'Ordinaire ne peut imposer l'habit ecclésiastique du lieu au clerc extradiocésain, qui n'y aurait pas établi son domicile ou quasi-domicile (can. 13-14 C. J. C. ; *S. Congr. Consist.*, *A. A. S.*, VIII, 1916, 150).

Il appartient à l'évêque du lieu où le clerc séjourne (par exemple, pour faire une cure au bord de la mer ou pour suivre des cours universitaires) de juger si l'habit dudit clerc est ecclésiastique et

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte italien de *la Rivista del clero italiano* (septembre 1958).

s'il convient au lieu où il séjourne ; s'il a l'intention d'infliger des sanctions, il doit prévenir la curie épiscopale du clerc ou la S. Congrégation Romaine (Consistoriale ou des Religieux) ; cf. *S. Congr. du Conc.*, 29 juillet 1931 ; *A. A. S.*, XXIII, 1931, p. 337.

Cependant, une habitude, même si elle est simplement tolérée, peut modifier elle aussi l'habit ecclésiastique en l'adaptant aux temps et aux coutumes en vigueur. La coutume qui modifie l'habit ecclésiastique est bienfaisante : « *Mores scilicet, temporum decursu novisque supervenientibus adjunctis, mutationibus obnoxii evadere possunt. Quo eveniente, expedit ut etiam vestis, quaecumque demum sit, novis aptetur moribus et conformetur, dummodo semper ecclesiastica* » (*Instruc. S. Congr. Consist.*, *A. A. S.*, VIII, 1916, 149 ; Fontes, V, 67, n. 2093). La discipline d'une époque ne s'adapte pas toujours à l'époque qui suit ; de même la coutume d'un lieu n'est pas valable pour n'importe quel autre lieu. Voilà pourquoi l'Eglise n'a pas de règle obligatoire générale, mais tolère l'évolution du temps ; elle n'impose pas la soutane à toutes les nations ou régions et ne prescrit pas que les Orientaux s'habillent comme les Occidentaux. Dans ce domaine, il n'existe pas de loi fixe, stable et universelle pour chaque lieu et chaque époque. C'est ainsi que l'usage du béret basque (utile à ceux qui se servent d'automobiles) n'ayant pas été interdit, peut offrir l'exemple d'une tolérance, qui est en train de devenir une coutume légitime.

Devoir moral

Pour le clerc qui se présente en public (mais pas s'il reste chez lui), c'est une grave obligation (*ex genere suo tantum*) de porter l'habit ecclésiastique. La gravité de ce devoir découle aussi bien des sanctions pénales qu'entraîne sa transgression que de sa fin de rappeler au clerc et aux fidèles la sainteté ecclésiastique (can. 2379 ; 188, n. 7 ; 136, 3). C'est certainement un grave manquement que d'abandonner l'habit ecclésiastique, en scandalisant visiblement les fidèles, soit par mépris, ou pour jouir d'une plus grande liberté de pécher (A. Vermeersch, *Theol. Mor.*, t. III, *Romae*, 1948, n. 26). Mais s'il n'y avait pas scandale ni intention perverse, ce n'est certainement pas un péché grave que d'abandonner durant quelques jours l'habit ecclésiastique (même s'il s'agissait de cinq ou six jours, selon l'opinion de Lehmkuhl, Lacroix, Wernz, Deshusses, Clayes Bouuaert, Simenon). Aussi, les lois ecclésiastiques qui menacent de suspense « *a divinis* » les clercs abandonnant l'habit ecclésiastique, doivent-elles être interprétées sur la base de ces principes. On n'encourt pas de censures s'il n'existe pas de péché mortel. Pratiquement, il n'est certes pas facile de déterminer quand il y a péché grave ; il est donc opportun de tenir compte de la coutume ou de la sensibilité de l'endroit à propos d'une telle loi. Etant donné qu'il s'agit d'une loi purement ecclésiastique, il peut exister des causes légitimes qui excusent un grave manquement ou même tout manquement (can. 136, § 3 ; 188, 7°) ; ainsi, par exemple, dans les pays où sévit la persécution, ou encore la coutume en vigueur pour certains voyages ou excursions.

Tout clerc doit aimer son habit, en fonction de sa mission sacerdotale ; il pourra se dire que certaines de ses formes ont une valeur transitoire, mais il ne pourra jamais le délaisser par peur de paraître trop ecclésiastique.

Don Tullo Goffi,
Professeur de morale au Séminaire de Brescia.

Les cérémonies de sépulture au diocèse d'Angers

Ordonnance de S. Exc. Mgr Chappoulie (1)

Mes Frères,

Votre évêque désire vous mettre au courant de la décision qu'il vient de prendre, en accord avec MM. les curés d'Angers, de modifier le cérémonial des sépultures dans les églises de la ville. Il s'agit là d'une question qui intéresse l'ensemble des chrétiens, puisque tous vous avez à cœur d'entourer vos défunts de prières et d'ultimes honneurs.

Vous savez qu'il existe actuellement ce que l'on appelle des « classes d'enterrement ». Lorsqu'un décès survient dans un foyer, le représentant de la « Société des Pompes funèbres générale », à qui la municipalité d'Angers a confié le soin de régler les convois funèbres pour la ville, propose à la famille du défunt de choisir pour les obsèques telle ou telle classe. Cercueil, tentures, corbillard varient suivant celles-ci. Naturellement, le tarif fixé est proportionnel au degré de la classe adoptée.

Jusqu'à présent ce choix de la classe se répercutait à l'église. Non seulement le décor, le catafalque, les cierges, mais le nombre des prêtres présents à la cérémonie devait varier en fonction de celle-ci. Il s'ensuivait une apparence d'inégalité dans les honneurs rendus à nos morts, ce qui engendrait parfois un peu de malaise dans l'opinion.

Vos curés et moi-même, nous avons cru que nous n'irions pas contre votre pensée en décidant de mettre plus de simplicité dans la décoration funèbre de nos églises et en réduisant au maximum la différence des classes. Ne savons-nous pas qu'à l'heure de la mort notre Père du ciel ne fait entre nous d'autre distinction que celle de notre bonne volonté à l'égard de ses commandements et de la droiture de notre cœur au long de la vie ?

Dorénavant, le cérémonial de la sépulture religieuse sera identique pour tous les fidèles défunts. Un règlement annexé à la présente lettre en fixe l'ordre. Si une juste offrande est demandée aux familles en faveur de la paroisse, celle-ci sera calculée sur une base aussi modeste que possible. Enfin, la gratuité de la cérémonie des obsèques sera totale dans tous les cas ou la Société des Pompes funèbres aura consenti les mêmes dispositions.

Si quelques honneurs exceptionnels sont rendus à un défunt, par la présence de plusieurs prêtres et d'un chœur de chant plus fourni, ce sera à cause des fonctions importantes exercées par celui-ci dans la société civile ou du dévouement dont il aura fait preuve au service de la communauté chrétienne. Le curé et les membres de son conseil paroissial seront juges de ces cas particuliers. En

---

(1) *La Semaine religieuse du diocèse d'Angers*, 29. 6. 1958.
Une disposition analogue à celle-ci avait déjà été prise par S. Exc. Mgr Garrone en ce qui concerne la ville de Toulouse (cf. *D. C.*, n° 1271 du 16. 2. 1958, col. 231).

aucun cas il ne sera demandé ni accepté pour ces honneurs exceptionnels une offrande supplémentaire.

Les modifications que nous apportons à des usages déjà anciens n'ont pu être faits que grâce à l'esprit de large compréhension et de désintéressement du clergé de la ville d'Angers. Il est juste que je rende cet hommage à vos prêtres.

Je dois aussi remercier la « Société des Pompes funèbres générales » qui a accepté d'entrer dans nos vues et de signer avec nous un nouveau contrat pour remplacer un texte qui dans sa forme actuelle datait de 1932.

Puisse l'importante réforme que nous venons d'accomplir développer autour des obsèques religieuses, rendues à la simplicité si profondément émouvante de la liturgie, un climat de piété sincère et nous aider à comprendre que les funérailles chrétiennes ne sont pas un rite social ou une formalité mondaine. Les morts ont besoin de nos prières et si nous leur faisons cortège à l'église, c'est afin de supplier Dieu pour le repos de leurs âmes.

Je vous assure, mes frères, de mon affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

† HENRI-ALEXANDRE CHAPPOULIE,
évêque d'Angers.

REGLEMENT RELATIF AU CEREMONIAL DES SEPULTURES DANS LES EGLISES DE LA VILLE D'ANGERS

Par décision de Mgr l'évêque, après consultation et accord de MM. les curés intéressés, le régime des cérémonies de funérailles est désormais fixé comme suit pour les paroisses de la ville d'Angers.

I

A l'intérieur de chaque église, les cérémonies religieuses et la solennité des obsèques sont les mêmes pour tous.

II

Le détail de ces cérémonies et la formule de cette solennité sont fixés par un accord passé entre MM. les curés qui les rend obligatoirement uniformes pour toutes les paroisses ci-dessus désignées.

III

La sépulture d'un adulte comporte obligatoirement :

1° La présence de deux prêtres, un prêtre célébrant et un prêtre assistant, celle d'un chantre et de deux enfants de chœur.

2° Levée du corps :

La levée de corps se fait à la porte de l'église. Le prêtre assistant, accompagné des deux enfants de chœur, bénit le cercueil à son arrivée à l'église, récite le *De profundis*, et en entrant dans l'église commence le chant du *Subvenite*.

3° Messe de sépulture :

La messe est chantée sans diacre ni sous-diacre. On suivra les indications données par le *Directoire de la pastorale* concernant la lecture en français de l'Epître et de l'Evangile L'explication des textes, si elle est jugée utile, ne sera pas improvisée et se caractérisera par sa sobriété.

4° L'absoute :

Elle est chantée selon la formule du Rituel. La lecture en français du *Non intres* et de l'oraison est autorisée après leur chant en latin.

5° L'inhumation :

L'inhumation au cimetière de l'Est est assurée par l'aumônier du cimetière. En son absence, ou lorsque l'inhumation se fait au cimetière de l'Ouest, un prêtre de la paroisse, en tenue de chœur (surplis et étole), attend le cortège à l'entrée du cimetière, le précède jusqu'à la tombe et récite les prières du Rituel.

IV

A l'intérieur des églises, le décor funèbre sera sobre et uniforme pour tous.

L'application de cette règle comporte les modalités suivantes :

1° Tentures : seront supprimées toutes tentures, croix de fond, antipendium et bancs de deuil.

2° Luminaire. Il comprendra :

6 cierges à l'autel ;
8 cierges autour du catafalque.

3° Catafalque : on utilisera le catafalque que l'on employait jusqu'à présent pour la 4e classe.

4° Les modalités du décor extérieur (cercueil, corbillard, chapelle ardente, porte des églises) sont fixées par accord entre la famille du défunt et la Société des Pompes funèbres générales sans intervention du clergé.

V

L'office religieux pourra revêtir une plus grande solennité en des cas exceptionnels dont seront juges le curé de la paroisse et son conseil paroissial (présence du clergé et chœur des chants). Jamais l'octroi de ces honneurs exceptionnels ne sera lié au privilège de la fortune ni ne donnera lieu à un supplément d'honoraires. Il n'aura pour but que de rendre hommage à la fonction qu'exerçait le défunt dans la société civile ou à la qualité de son dévouement au service de l'Eglise.

VI

L'offrande faite par la famille à l'église paroissiale est la même pour toute sépulture, quelle que soit la classe demandée à la Société des Pompes funèbres générales pour le décor extérieur. Lorsque la famille aura choisi la classe la plus simple présentée par la Société des Pompes funèbres générales, la paroisse se contentera d'une offrande minime, uniforme pour toutes. Aucune offrande ne sera acceptée lorsque la Société des Pompes funèbres générales aura elle-même accordé la gratuité en ce qui la concerne.

VII

L'intervention de l'orgue et la présence d'un organiste pourront être demandées au clergé de la paroisse par la famille du défunt. Elles seront rétribuées à part.

Le présent règlement rentrera en vigueur à la date du 15 juillet 1958.

ALEXIS BOUIN,
vicaire général, archidiacre d'Angers.

— *Conférences de Notre-Dame de Paris : l'Eglise de Dieu*, par S. Exc. Mgr BLANCHET, recteur de l'Institut catholique de Paris, édition revue et augmentée. — Un vol. de 208 pages. Prix : 600 francs. Editions Spes, Paris.

Après *Absence et présence de Dieu*, *Fils de l'homme, Fils de Dieu*, voici les *Conférences du Carême* de 1958 : *l'Eglise de Dieu*. Continuation vivante de Jésus-Christ, société religieuse voulue par Dieu pour tous les hommes, ordre normal de l'humanité, appelée par Dieu et allant vers lui, elle est, aux yeux du croyant, un admirable mystère de foi, riche de vérité et de vie. Elle est, selon Bossuet : « Jésus-Christ répandu et communiqué. » Aux yeux de ceux qui ne croient pas, elle est un fait qui s'impose à eux, un problème souvent irritant, peut-être un obstacle à renverser, et, comme son Maître, signe de contradiction. En tout débat essentiel, elle prend position ; présente partout, elle est au cœur des grandes luttes humaines ; mais pour cette raison même, son visage est souvent défiguré. Qu'est-ce que l'Eglise de Dieu ? Que veut-elle, que peut-elle pour les hommes en leur inquiétude ? Le chrétien retrouvera en ces pages le vrai visage de sa Mère, et l'adversaire les raisons d'une plus juste appréciation et les motifs de son respect sinon de son adhésion.

— *Radeaux et pirogues*, par A. THIÉBAULT. — Un vol. de 120 pages, avec de nombreuses figures et dessins de l'auteur. Prix : 450 francs. Les Presses d'Ile-de-France, Paris.

Ce manuel offre aux jeunes (de 8 à 16 ans) une progression de maquettes de difficultés croissantes reproduisant des embarcations de toute sorte, en demeurant dans le domaine des esquifs primitifs, finissant par de simples embarcations improvisées sur lesquelles les jeunes garçons pourront embarquer.

Juin 1958

LUNDI 16. — Ouverture, à Paris, jusqu'au 19 juin, des Journées internationales d'études de l'O. C. I. C. (Office catholique international du cinéma). Thème central : La promotion des bons films.

— Me Jean-Baptiste Biaggi annonce, à Paris, la dissolution du parti patriote révolutionnaire qu'il avait fondé le 6 novembre 1957.

— Mort, à Paris, de Mme Harlette Fernand-Gregh, femme de lettres. Elle avait épousé, en 1903, le poète Fernand Gregh, de l'Académie française. Elle était une des plus anciennes élues du jury du prix Fémina et son actuelle présidente.

— Ouverture, à Paris, maison de la chimie, jusqu'au 23 juin, du Congrès mondial de l'Union internationale des organismes familiaux (U. I. O. F.), en présence des délégués de plus de trente pays.

A l'étranger. — Signature à **Washington** de l'accord de coopération entre l'Euratom et les Etats-Unis, aux termes duquel ces derniers fourniront à la Communauté européenne de l'énergie atomique, des réacteurs et des matières fissiles leur permettant de produire d'ici à 1961 un million de kilowatts supplémentaires.

— Ouverture, à **Leyde**, du IIIe Congrès international d'endocrinologie, réunissant plus de 350 médecins et spécialistes de 18 pays. Les travaux dureront trois jours.

— Au **Vatican**, Consitoire semi-public. 15 cardinaux y participent, dont les cardinaux Tappouni et Agagianian. S. S. Pie XII a fixé au 23 novembre la cérémonie de canonisation du Bienheureux Franciscain italien Carlo Da Sezze et de la Bienheureuse espagnole de Vedruna de Mas.

— On annonce que le Chapitre général des Missionnaires de La Salette, réuni à Rome, a élu Supérieur général le T. R. P. Alphonse Dutil. Né en 1896, à Saint-Johnsbury (U. S. A.), prêtre à Tournai en 1927, le nouveau Supérieur général a été Provincial aux Etats-Unis. Depuis 1950, il était curé de Notre-Dame de La Salette à Montréal.

MARDI 17. — L'Académie nationale de médecine élit, comme membre associé étranger, le physiologiste André Cournand, de New York. Le nouvel académicien, qui appartient déjà, depuis 1957, à l'Académie des sciences comme associé, est d'origine française. C'est d'ailleurs à la Faculté de Paris qu'il a fait ses études médicales. Fixé à New York depuis une trentaine d'années et naturalisé Américain, il est l'auteur d'importantes recherches sur la tuberculose. Mais c'est comme physiologiste qu'il a obtenu un prix Nobel, en 1956, notamment pour sa mise au point de l'exploration du cœur à la sonde (Cf. **D. C.** 1956, col. 1661).

— M. Pinay, ministre des Finances, lance un nouvel emprunt : capital indexé sur le cours du napoléon, intérêt de 3,5 %, exonération de la surtaxe progressive, des droits de succession et de mutation.

— Attribution, par la Société des gens de lettres, du prix Courteline à Mme Nicole de Buron, auteur de **Les pieds sur le bureau.**

— Le grand prix national des lettres est attribué à M. Gabriel Marcel pour l'ensemble de son œuvre. Né en 1889, fils d'Henry Marcel qui fut directeur des Beaux-Arts et administrateur de la Bibliothèque nationale, Gabriel Marcel est l'un des plus éminents philosophes chrétiens de notre temps, depuis sa conversion au catholicisme, en 1929. Agrégé de philosophie en 1910, il enseigna dans différents lycées français et étrangers avant de se consacrer à son œuvre personnelle. Critique dramatique aux **Nouvelles littéraires,** directeur de la célèbre collection « Feux croisés », il est l'auteur de nombreux ouvrages de philosophie et d'un grand nombre de pièces de théâtre. En 1948, l'ensemble de son œuvre a reçu le grand prix de littérature de l'Académie française. Gabriel Marcel est membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Principales œuvres théâtrales de Gabriel Marcel : **Un homme de Dieu, La chapelle ardente, Le chemin de crête, Rome n'est plus dans Rome, Mon temps n'est pas le vôtre, La soif.**

— M. Georges Villiers est réélu, pour la treizième fois, président du **C. N. P. F.** (Centre national du patronat français).

— Signature, au ministère des Affaires étrangères, d'un accord franco-tunisien sur l'évacuation des troupes françaises en Tunisie. Nos forces (environ 7 000 hommes) quitteront le pays dans un délai de quatre mois, sauf celles de la base aéronavale de Bizerte, dont le statut sera discuté ultérieurement.

A l'étranger. — A **Tunis,** MM. Balafrej, président du Conseil marocain, et Bouabid, ministre de l'Economie nationale, rencontrent le président Bourguiba et les principaux ministres tunisiens. Trois leaders du F. L. N. participent à cette rencontre : MM. Ferhat Abbas, Krim Belkacem et Boussouf.

— L'Agence Tass de Moscou annonce qu'en **Hongrie,** M. Imre Nagy, ancien président du Conseil, déposé lors de la répression du soulèvement de 1956, a été condamné à mort et exécuté, ainsi que trois autres « complices », dont le général Maleter.

— Mort, à **Damas,** à l'âge de 89 ans, du patriarche grec orthodoxe d'Antioche et de l'Orient, Alexandre III Tahan. En 1904, il avait été nommé archevêque d'Adana, puis, en 1908, archevêque de Tripoli. C'est en 1931 qu'il devint patriarche d'Antioche et de tout l'Orient.

— **L'Osservatore Romano** annonce la promotion comme archevêque de **Fribourg-en-Brisgau** de Mgr Hermann Schaufele, évêque titulaire de Leptis Magna, déjà auxiliaire de cet archidiocèse.

MERCREDI 18. — Mort, au château de la Chauvinière (Vendée), du poète Eusèbe de Brémond d'Ars. Frère de Guillaume de Brémond d'Ars, fondateur de **La plume,** Eusèbe de Brémond d'Ars vécut son enfance dans l'Ile-de-France et dans le Jura. Les influences de Schumann, de Chopin, de Beethoven sont manifestes dans son œuvre. Il fut de 1911 à 1914, secrétaire général des **Cahiers de l'Amitié de France.** Ses recueils les plus connus sont : **Les tilleuls de juin** et **L'étoile sévère.**

A l'étranger. — S. S. Pie XII nomme pro-préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande le cardinal Grégoire Pierre Agagianian, pour remplacer le cardinal américain Samuel Stritch, mort peu de semaines après son arrivée à **Rome** sans avoir pu entrer en fonctions. (Voir sa biographie dans la **D. C.** n° 960, du 17 mars 1946, col. 183.)

— Arrivée de M. Dag Hammarskjoeld à **Beyrouth** où il tente une médiation dans le conflit libanais.

— **L'Osservatore Romano** annonce la nomination de l'abbé Heinrich Pachowiack, vicaire de la cathédrale d'**Hildesheim** (Allemagne), comme évêque titulaire de Phytea et auxiliaire de Mgr Heinrich Maria Janssen, évêque d'Hildesheim.

— Signature à **Washington** de l'accord de coopération entre l'Euratom et les Etats-Unis, aux

termes duquel ces derniers fourniront à la Communauté européenne de l'énergie atomique, des réacteurs et des matières fissiles leur permettant de produire d'ici à 1961 un million de kilowatts supplémentaires.

JEUDI 19. — M. Jean-Louis Vigier, indépendant, est élu président du Conseil municipal de Paris, par 50 voix sur 89 votants. Le nouveau président du Conseil municipal a 43 ans. Il combattit dans la Résistance. Capturé, de crainte de parler sous la torture, il se précipita dans la cour de la citadelle de Pont-Saint-Esprit et se brisa ainsi les deux jambes. En 1945, il se lança dans le journalisme politique et fut, durant quelques mois, directeur du quotidien **L'Epoque**. En 1947, il fut élu aux élections municipales de Paris. En 1951, il devenait député du 3e secteur de la Seine. D'abord R. P. F., il est inscrit au groupe des indépendants.

— Mort de M. Georges Duveau, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg, qui fut l'un des fondateurs de la revue **Esprit**, en 1932. Né à Meyssac (Corrèze), le 9 janvier 1903, M. Duveau, docteur ès lettres, était le secrétaire de **l'Année sociologique**. Il laisse une œuvre importante, dont **Le testament romantique** (1927), **La vie ouvrière sous le Second Empire** (1946), **La pensée ouvrière sur l'éducation** (1948), **Histoire du peuple français de 1948 à nos jours** (1953). Il préparait une **Sociologie de l'utopie.**

— L'Académie française décerne le grand prix de poésie (300 000 francs) à M. Gérard d'Houville, pour l'ensemble de son œuvre.

— Me Isorni, défenseur du maréchal Pétain, qui, le 6 juin dernier, avait adressé une lettre au chef du gouvernement pour qu'il accorde l'autorisation de transférer les cendres du maréchal à l'ossuaire de Douaumont reçoit une réponse négative à sa demande, par l'intermédiaire du général Catroux. Deux raisons ont dicté la décision du président du Conseil : **Une raison politique** : Le général de Gaulle a estimé, malgré le respect qu'il garde à la mémoire du maréchal Pétain, qu'en autorisant le transfert des cendres, il aurait donné l'impression d'approuver la politique passée de l'ex-maréchal. **Une raison d'ordre militaire** : Les règlements ne prévoient pas qu'un chef militaire puisse être enterré parmi ses anciens soldats.

— La critique dramatique décerne le prix Molière à Jean Dasté, pour récompenser ses talents de metteur en scène.

— **L'Osservatore Romano** annonce la mort, le 16 juin, de Mgr Gérard Anaya Y Diez de Bonilla, évêque de San Luis Potosi (**Mexique**), âgé de 77 ans.

VENDREDI 20. — M. Le Gallo (S. F. I. O.), maire de Boulogne-Billancourt, est élu, au second tour de scrutin, président du Conseil général de la Seine, par 81 voix contre 54.

— Mort, à Paris, à l'âge de 64 ans, de M. Jean Raty, président de la Chambre syndicale de la sidérurgie française.

— Vingt-deux députés poujadistes, qui viennent de rompre avec l'U. D. C. A., constituent un groupe parlementaire dit « Union et Action libérale et sociale ». Le président est M. Reoyo, député de la Gironde.

— Mort de Mgr Claudius Bossu, directeur de l'enseignement libre pour le diocèse de Lyon. Né en 1907, à La Talaudière (Loire), Mgr Bossu avait fait ses études aux Facultés catholiques de Lyon, et fut professeur au Petit Séminaire de Montbrison (Loire). Fait prisonnier pendant la dernière guerre, il fut interné au camp de représailles de Rawa-Ruska. En 1947, il succédait, à la direction de l'enseignement libre, au chanoine Bazin. Il faisait partie du Comité national de l'enseignement libre.

— Mort, à Saint-Amand (Nord), du rénovateur de l'art campanaire en France et à l'étranger, Maurice Lannoy, qui fut lauréat de l'école internationale de carillon de Malines, promoteur, animateur et conservateur des grands carillons européens.

A l'étranger. — Le Saint-Père nomme évêque de Copiapo, diocèse nouvellement érigé, l'abbé Jean-François Fresno Larrain, actuellement curé des Saints-Anges-Gardiens de Santiago du **Chili**. Il a également transféré, au siège de Linarès (**Chili**), Mgr Auguste Osvald Salinas Fuenzalida, évêque de San Carlos de Ancud, et nommé l'abbé Horace Gomez Davila, curé de Villa-Dolorès (archidiocèse de Cordoba), évêque titulaire de Théodosiopolis d'Arménie, et auxiliaire de l'archevêque de Cordoba (**Argentine**), Mgr Ramon José Castellano.

SAMEDI 21. — Mort, à Paris, à l'âge de 62 ans, de M. Jean Esterlich, président de la délégation espagnole à l'U. N. E. S. C. O. Journaliste, il dirigeait l'**Editorial catalan**, et a fondé plusieurs organismes syndicaux d'édition.

A l'étranger. — Les savants français Louis de Broglie et Louis Néel, ainsi que le physicien atomiste anglais, passé au service de Moscou, Bruno Pontecorvo, sont parmi les trente-deux nouveaux membres correspondants, élus hier par l'Académie des sciences de l'**U. R. S. S.**

DIMANCHE 22. — **A l'étranger.** — La presse communiste yougoslave annonce que le P. Franja Jambrekovitch a été condamné à quinze mois de prison par un tribunal de Zagreb, pour « propagande hostile et provocation à l'intolérance nationale et religieuse ».

— **L'Osservatore Romano** signale l'élévation en province ecclésiastique du diocèse de Ciudad Bolivar (**Venezuela**), à laquelle sont assignés comme suffragants les diocèses de Barcelona, Cumana et Maturin ; et l'érection du diocèse de Maracay (**Venezuela**), comprenant des territoires du diocèse de Calabozo et de l'archidiocèse de Caracas, dont il est rendu suffragant. Mgr Jean Bernal Ortiz, évêque de Ciudad Bolivar, reste à la tête de la nouvelle province ecclésiastique de ce nom ; Mgr Joseph Ali Lebrun Moratinos, évêque titulaire d'Aradus, administrateur apostolique du diocèse de Maracaïbo (Venezuela), est transféré au siège résidentiel de Maracay ; Mgr Joseph Raphaël Pulido Méndez, de l'archidiocèse de Mérida, est nommé évêque de Maracaïbo.

— Le même journal annonce la nomination de Mgr Théophile Camomot Bastida, évêque titulaire de Clysma, actuellement auxiliaire de l'archidiocèse de Jaro, comme archevêque titulaire de Marcianopolis et coadjuteur avec droit de future succession, de Mgr Jacques Thomas Gibbons Hayes, archevêque de Cagayan (**Philippines**).

LUNDI 23. — Le général de Gaulle adresse un message au Pape. Il est remis par M. René Brouillet, qui quitte l'ambassade du Vatican pour le secrétariat général aux Affaires algériennes. (Cf. **D. C.** no 1281, du 6 juillet 1958, col. 839.)

— Mort, à Vichy, à l'âge de 79 ans, du général de corps d'armée de La Laurencie. Ancien commandant de l'Ecole de Saumur, il était, en 1940, à la tête du 3e corps d'armée. Délégué du gouvernement de Vichy dans les territoires occupés, il fut privé de cette délégation, en 1941, à la demande de l'occupant.

A l'étranger. — Réunion, à Varsovie, du Concile œcuménique des églises protestantes.

MARDI 24. — M. Serge Martel reçoit le prix Jules-Verne (100 000 francs) pour son roman **L'adieu aux astres.**

— Mort, à Paris, de M. Pierre Commin, secrétaire général du parti socialiste (par intérim). Il était né le 3 janvier 1907, à Saint-Martial (Haute-Vienne). Elu député de Seine-et-Oise à la première Assemblée constituante, il avait été proclamé sénateur du même département le 3 juillet 1952 et réélu le 8 juin dernier.

— Assises nationales du judaïsme français, au siège du Consistoire israélite, à Paris. Une centaine de délégués venus de toutes les régions de France entouraient M. Kaplan, grand rabbin de France, et M. Jais, grand rabbin de Paris.

A l'étranger. — En **Belgique**, M. Gaston Eyskens est chargé, par le roi, de former le nouveau Cabinet, qui sera vraisemblablement un Cabinet homogène social-chrétien.

— **L'Osservatore Romano** annonce que S. S. Pie XII a nommé internonce apostolique en **Indonésie** Mgr Gaétan Alibrandi, actuellement conseiller de la délégation apostolique au Mexique.

— Le Rme P. Dom Henri Marcotte de Sainte-Marie, précédemment prieur de l'abbaye pontificale de Saint-Jérôme de Rome, moine profès de **Clervaux** et nommé Abbé de ce monastère, reçoit la bénédiction abbatiale des mains de S. Exc. Mgr Lommel, évêque de Luxembourg.

MERCREDI 25. — Réunion, à l'archevêché de Paris, de la Commission permanente de l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France. Plusieurs Commissions épiscopales, dont celles de la Mission de France, du monde ouvrier, des œuvres sociales, se sont ainsi réunies les 23 et 24 juin.

— Mort, à Montauban, à l'âge de 72 ans, de M. Frédéric Cayrou, ancien sénateur du Tarn-et-Garonne (gauche démocratique), écrivain de langue d'oc, mainteneur de l'Académie des jeux floraux de Toulouse.

— Renouvellement du bureau du Centre national de la presse catholique. M. René Finkelstein, directeur de l'Union des œuvres catholiques de France et de la revue **Panorama chrétien**, est élu président. Ont été élus vice-présidents : MM. Alfred Michelin, de la Maison de la Bonne Presse, et Georges Montaron, directeur de **Témoignage Chrétien.**

— La Fédération européenne des jeunes patrons, chefs d'entreprise, est constituée au cours d'une séance inaugurale dans les locaux de la Maison de l'Europe, à Strasbourg.

JEUDI 26. — Le Conseil municipal de Paris porte de 160 à 220 millions les dépenses d'entretien des églises de la capitale.

— Ouverture, à Cabourg, des Journées médicales de France. Thème : « La fatigue ».

— Attribution du prix des Volcans (100 000 fr.) et des deux prix de la Pomme d'Auvergne, réservés aux écrivains et à la gloire de cette province. M. Alexandre Vialatte reçoit le premier ; les deux autres vont à MM. Fernand Dantan et François Cloup.

A l'étranger. — Départ de **Bruxelles** du XLVe Tour de France. 120 coureurs cyclistes répartis en dix équipes de douze, pour les 4 282 kilomètres.

— En **Italie**, M. Amintore Fanfani, secrétaire du parti démocrate-chrétien, est chargé, par le président Gronchi, de former le nouveau Cabinet.

— Ouverture, à **Bruxelles**, jusqu'au 27 juin, du premier Congrès mondial des relations publiques, sur le thème : « Les relations publiques au service de l'homme ». Vingt pays sont représentés par plus de 225 délégués.

— Le journal luthérien hongrois **Evangelikus Elet** annonce que l'évêque Ordass a été démis de ses fonctions à cause de son « intransigeance » vis-à-vis de l'Office gouvernemental des affaires ecclésiastiques. Condamné à la prison à la même époque que le cardinal Mindszenty, l'évêque Ordass avait repris sa place à la tête de l'Eglise luthérienne hongroise pendant l'insurrection d'octobre 1956. Le gouvernement Kadar lui avait d'abord laissé une liberté assez large, et il avait pu se rendre aux U. S. A., pendant l'été de 1957, pour l'assemblée de la Fédération luthérienne mondiale. Mais, peu à peu, l'étreinte du régime s'était resserrée autour de lui. Au début de cette année, deux lettres des évêques luthériens des pays scandinaves à M. Kadar, exprimant leur inquiétude, n'avaient eu pour toute réponse qu'une grossière fin de non-recevoir.

— **L'Osservatore Romano** annonce la mort de Mgr Jean-Michel Hanssen, évêque de Roermond (**Hollande**), âgé de 52 ans.

VENDREDI 27. — **La Croix** annonce que le Chapitre général des Orantes de l'Assomption, réuni au monastère Saint-Joseph de Sceaux (Seine), a réélu comme Supérieure générale, pour un troisième mandat, la T. R. Mère Marie-Madeleine de la Croix.

— En remplacement de l'helléniste Mgr Auguste Diés, de l'Université libre d'Angers, l'Académie des inscriptions et belles-lettres élit membre libre M. Daniel Schlumberger, professeur d'archéologie à la Faculté des lettres de Strasbourg, déjà correspondant de cette Compagnie depuis 1955.

Le nouvel académicien a conduit des recherches importantes en Syrie et en Afghanistan.

A l'étranger. — **L'Osservatore Romano** annonce le transfert au siège de **Meissen** (Allemagne), de Mgr Otto Spülbeck, évêque titulaire de Christopolis, et déjà coadjuteur **sedi datus** et administrateur apostolique **sede plena** de Meissen.

— Suicide de M. Donald Flanders, 57 ans, directeur du département des mathématiques appliquées au laboratoire national d'Argonne (**Etats-Unis**), l'un des savants qui mirent au point la première bombe atomique.

SAMEDI 28. — Le général André Zeller est nommé chef d'état-major des armées de terre, en remplacement du général Lorillot, qui a demandé d'être admis dans la deuxième section.

— Mort de M. Pierre Marty, sénateur socialiste de la Haute-Garonne, décédé subitement à Toulouse.

A l'étranger. — Clôture, à **Vevey** (Suisse), du XIIIe Congrès international de la Confédération internationale des syndicats chrétiens, ouvert le 25 juin, qui s'est occupé de la réduction des heures de travail et des problèmes relatifs à l'organisation syndicale en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

— **L'Osservatore Romano** annonce le transfert au siège de **Trévise** de Mgr Antoine Mistrorigo, évêque de Troia.

DIMANCHE 29. — M. Noël Lancien obtient le grand prix de Rome de musique.

A l'étranger. — Mort, à **Dusseldorf**, à l'âge de 57 ans, de M. Karl Arnold, vice-président du parti chrétien-démocrate. Il était considéré comme un successeur possible du Dr Adenauer.

— On annonce de Londres la mort, à l'âge de 77 ans, du poète et homme de lettres Alfred Noyes, auteur de poésies lyriques, exaltant le profond amour des Anglais pour la mer et les choses de la mer. Il s'était converti au catholicisme en 1934.

— **L'Osservatore Romano** signale les érections de diocèses suivantes :

1° le vicariat de Curacao (Antilles britanniques) devient le diocèse de **Willemstad**, soumis directement au Saint-Siège et confié aux Frères Prêcheurs ;

2° le vicariat apostolique de la Guyane hollandaise devient le diocèse de **Paramaribo**, soumis directement au Saint-Siège et confié aux Rédemptoristes.

Mgr Jean-Michel Holterman, évêque titulaire de Vagada et vicaire apostolique de Curaçao, est promu évêque de Willemstad ; Mgr Etienne Kuijpers, évêque titulaire de Termessus et vicaire apostolique de la Guyane hollandaise, est promu évêque de Paramaribo.

— Le même journal annonce les promotions suivantes :

Mgr Henri Bartoletti, recteur du Grand Séminaire de Florence, est nommé évêque titulaire de Myndus et auxiliaire de Mgr Antoine Torrini, archevêque de **Lucques** ;

le R. P. Adolphe de Sesto San Giovani, F. M. C. (dans le siècle, Louis Bossi), est nommé évêque titulaire de Parnassus et coadjuteur avec droit de succession de Mgr Emilien-Joseph Lonati, prélat **nullius** de São José do Grajaù.

LUNDI 30. — Attribution du prix de littérature régionaliste de la Société des gens de lettres à M. Arnaud de Pesquidoux, pour son ouvrage **Le livre de la terre.**

Juillet 1958

MARDI 1er. — Le général de Gaulle, accompagné de MM. Mollet, Michelet, Guillaumat et Brouillet, arrive en Algérie sur l'aérodrome de Telergma-Constantine. Cette première journée de son voyage est consacrée aux zones Ouest et Sud-Constantinois avec, pour terme, Oran.

— Ouverture, à Issy-les-Moulineaux, jusqu'au 4 juillet, de la session nationale de l'Action catholique rurale.

— Alain Feydeau, petit-fils de Georges Feydeau, obtient le premier prix de Comédie classique au concours du Conservatoire, ainsi que Jacques Destoop, qui obtient également le premier prix de Comédie moderne.

— Arrivé de Madrid, Abel Bonnard, ancien ministre de l'Education nationale du gouvernement de Vichy, condamné à mort par contumace par la Haute Cour de justice, en 1945, se constitue prisonnier. Agé de 75 ans, Abel Bonnard, qui fut déchu de l'Académie française, y a été remplacé par Jules Romains. Transféré à la prison de la Santé, sur requête de son défenseur, il a été remis en liberté provisoire pour raison médicale.

— L'Académie de médecine élit membre titulaire le médecin-général Maurice Pilod, directeur du Comité national de défense contre la tuberculose. Professeur agrégé d'hygiène, de physiologie et de clinique médicale au Val-de-Grâce, le nouvel académicien préside la Société française de tuberculose.

— M. Maurice Chot-Plassot, né à Neuilly le 22 avril 1929, obtient le premier grand prix de Rome de gravure.

— Annonce de la création, à l'Institut catholique de Paris, d'un « Institut d'études générales » pour une préparation efficace à l'enseignement supérieur, dont l'ouverture est fixée au 15 octobre prochain.

— M. René Rembauville reçoit le prix du Roman populaire pour **La boutique des regrets éternels.**

A l'étranger. — A **Washington,** le président Eisenhower reçoit en audience Mère Francine Lepicard, Supérieure générale des Sœurs de Saint-Vincent de Paul.

— Aux **Etats-Unis,** le Sénat vote, par 64 voix contre 20, la loi faisant du territoire de l'Alaska le 49e Etat des Etats-Unis.

— A **Rome,** M. Amintore Fanfani a formé un gouvernement de centre-gauche.

— Ouverture, à **Genève,** de la Conférence atomique, à laquelle assistent les savants russes après explications avec les savants américains.

— Remise à **Moscou** des réponses du général de Gaulle, de M. Mac Millan et du président Eisenhower à la dernière note de M. Khrouchtchev sur la Conférence au sommet, en date du 22 juin. Les trois notes manifestent la volonté de poursuivre les négociations.

MERCREDI 2. — Le général de Gaulle visite, en Algérie, Sidi-Bel-Abbès et les zones Ouest et Centre-Oranais, puis gagne Alger.

— Le général d'aviation de La Chenelière est nommé commandant supérieur interarmées des forces françaises au Maroc.

— Une ordonnance de non-lieu est rendue en faveur du député de la Corse, Pascal Arrighi, poursuivi pour « atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat ». M. Arrighi, qui avait été suspendu de son mandat parlementaire par l'Assemblée nationale, retrouve son siège dans cette Assemblée.

A l'étranger. — Le président Nasser, venant d'Alexandrie, arrive dans le port de Dubrovnik, en **Yougoslavie,** où il va avoir des entretiens avec le maréchal Tito.

JEUDI 3. — A Alger, le général de Gaulle reçoit une centaine d'officiers de toutes armes à partir du grade de capitaine. Les délégations des Comités de salut public n'ont pas été reçues, l'horaire strict du président du Conseil rendant ces entrevues impossibles. MM. Mollet et Michelet se sont entretenus avec des délégations des syndicats et des anciens combattants. Le Général a prononcé un discours au Palais d'été, au cours duquel il a annoncé des plans nouveaux pour l'industrialisation, l'agriculture, le logement, la scolarisation, le rétablissement de la sécurité, et l'unification des timbres pour la métropole et l'Algérie. Il a regagné Paris dans la soirée.

— Au Séminaire Notre-Dame de Morsang-sur-Orge, ouverture, jusqu'au 5 juillet, de la VIIIe session du Congrès des prêtres chargés de la formation des vocations tardives, qui se réunit tous les deux ans. Vingt directeurs de Séminaires de vocations tardives y prennent part.

— Annonce des obsèques, à Wattrelos (Nord), à l'âge de 54 ans, de l'abbé Denis, qui dirigeait, aux Facultés catholiques de Lille, l'Ecole des missionnaires d'Action catholique et d'action sociale, qu'il avait fondée en 1953. De 1950 à 1953, il avait été aumônier national de l'Action catholique ouvrière et directeur de la revue **Masses ouvrières.** Collaborateur de **la Croix.** il appartenait aussi à l'équipe de direction de **Bible et Terre Sainte.**

A l'étranger. — A la Chambre de **Belgique,** M. Eyskens, nouveau chef du gouvernement, obtient la confiance par 106 voix contre 104.

— Ouverture, à **Stresa,** de la Conférence agricole des Etats-membres du Marché commun, qui durera neuf jours. Une centaine de délégués y participent, dont les six ministres de l'Agriculture de ces Etats.

— Ouverture, à **Londres,** jusqu'au 10 août, de la IXe « Conférence de Lambeth », réunissant environ 350 évêques anglicans venus du monde entier. Elle est présidée par l'archevêque de Cantorbéry, primat de l'Eglise d'Angleterre, le Dr Fisher. Elle étudiera l'autorité de la Bible, l'unité de l'Eglise, les problèmes de la paix et du racisme, et enfin la famille dans la société moderne. Des représentants des Eglises orthodoxes ont été invités par l'archevêque de Cantorbéry. Ils ne participent pas aux travaux de la Conférence, mais ont des conversations non officielles avec ses membres.

— Ouverture, à **Liège,** des IVes Etats généraux des communes d'Europe.

VENDREDI 4. — Le **Journal Officiel** publie trois décrets relatifs à l'Algérie. Ils concernent l'établissement des listes électorales, l'institution du collège unique, le vote des femmes musulmanes.

— Le grand prix littéraire de l'Aéro-Club de France est attribué à Mme Yvonne Pagniez, pour son livre **Les ailes françaises au combat.**

— Mort, à Paris, de M. Georges Ripert, ancien doyen et professeur de droit honoraire à la Faculté de droit de Paris. Il était né à La Ciotat le 22 avril 1880. Il occupa successivement, à la Faculté de Paris, les chaires de droit civil et de droit commercial. Il fut élu doyen en 1938. Auteur de plusieurs traités et ouvrages de droit, il était membre

de l'Académie des sciences morales et politiques et de l'Académie de marine.

SAMEDI 5. — A Paris, entretiens « atomiques » de Gaulle-Dulles. Pas de décisions, mais création d'un climat favorable pour le développement ultérieur de la collaboration entre Washington et Paris.

— Ouverture, à Paris, à l'école des Francs-Bourgeois, jusqu'au 8 juillet, des Journées nationales d'études des Frères enseignants. Thème : « La mission sociale du Frère enseignant ». Six assistants généraux, 12 provinciaux, 250 Frères représentant tous les degrés et toutes les branches de l'enseignement y prennent part.

— En l'église Saint-Martin de Roubaix, M. Lepoutre, ancien industriel, ordonné prêtre à Lille, à l'âge de 69 ans, par le cardinal Liénart, le 29 juin dernier, célèbre sa première messe devant ses anciens ouvriers. L'abbé Lepoutre possédait d'importants établissements de filature et de bonneterie. Veuf quelques jours après la naissance de son cinquième enfant, il s'était employé depuis lors, en élevant sa famille, à améliorer le bien-être de ses ouvriers.

— Le Conseil municipal de Paris nomme M. Raoul Nordling, consul de Suède, citoyen d'honneur de Paris, en souvenir des jours critiques de la Libération, au cours desquels M. Nordling s'employa activement à empêcher les massacres de prisonniers et la destruction de la capitale.

— Mort, à **Belgrade**, à l'âge de 68 ans, du patriarche de l'Eglise orthodoxe serbe Vikentije Prodanov. Il avait été élu patriarche en 1950.

— **L'Osservatore Romano** annonce la mort, le 2 juillet, de Mgr Lawrence Fitz Simon, évêque d'Amarillo (**Etats-Unis**), âgé de 63 ans.

DIMANCHE 6. — A Paris, collège Saint-Louis de Gonzague, jusqu'au 9 juillet, XIIIes Journées nationales d'études des religieuses enseignantes. Thème : « Les loisirs des élèves ». 1 400 participantes.

— Attribution du prix de la Critique au peintre Lesieur, 36 ans.

A l'étranger. — **L'Osservatore Romano** annonce : l'érection de la nouvelle Préfecture apostolique de Volksrust (**Afrique du Sud**), avec des territoires détachés de l'archidiocèse de Durban et des diocèses de Lydenburg et de Bremersdorp, confiée à l'Ordre des Frères Mineurs ; le transfert au siège épiscopal de **Hexham et Newcastle** (**Angleterre**) de Mgr Jacques Cunningham, évêque titulaire de Jos, déjà auxiliaire de ce diocèse ; les nominations de l'abbé Henry Murphy, professeur au Séminaire de Limerick, comme évêque de **Limerick** (**Irlande**), et de l'abbé Jean Van Dodeward, professeur d'Ecriture Sainte au Grand Séminaire de Warmond, comme évêque titulaire de Clysma et coadjuteur avec droit de succession de Mgr Huibers, évêque de **Haarlem** (**Pays-Bas**) ; la mort, le 4 juillet, à l'âge de 93 ans, de Mgr Clément-Michel Bakhache, archevêque titulaire de Chalcedon des Syriens, vicaire patriarcal pour l'**Egypte** du patriarcat d'Antioche des Syriens.

— Mort de Mgr Antonio Maria Capettini, de l'Institut pontifical pour les Missions étrangères, évêque titulaire d'Euroea de Phénicie, âgé de 81 ans.

LUNDI 7. — Trois nouveaux ministres entrent au gouvernement : M. Jacques Soustelle, comme ministre de l'Information ; M. Bernard Chenot, comme ministre de la Santé publique ; M. André Boulloche, comme ministre délégué à la présidence du Conseil. La désignation de M. Soustelle ne modifie pas les attributions de M. Malraux dans un domaine dont il était chargé par surcroît : étude des problèmes fondamentaux tels que ceux touchant la jeunesse, la recherche scientifique, le rayonnement français, et cela en liaison avec les ministres compétents. M. Boulloche aura pour mission de faire aboutir un certain nombre de réformes concrètes.

MM. Chenot et Boulloche sont ministres pour la première fois. Né le 20 mai 1909, M. Bernard Chenot est conseiller d'Etat et secrétaire général du Conseil économique, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, membre du Conseil d'administration de la Fondation nationale des sciences politiques. M. André Boulloche, né en 1915, ingénieur des Ponts et Chaussées, ancien élève de l'Ecole polytechnique, est actuellement délégué général adjoint de l'O. C. R. S. Il a été déporté par les Allemands pour son activité dans la Résistance. Il est président du Comité des anciens chefs de réseau.

— Naissance, sous l'égide de la Ligue des droits de l'homme, du mouvement « Union des forces démocratiques », qui comprend notamment MM. Edouard Depreux et Robert Verdier (S. F. I. O.) ; Mitterrand et Perrin (U. D. S. R.) ; Mendès-France (rad.-soc.) ; Gilles Martinet (gauche socialiste), et Lacroix (Jeune-République).

— Ouverture, à Paris, à la Maison de la Chimie, jusqu'au 12 juillet, du Congrès international de physique nucléaire. 350 savants étrangers et 215 Français y prennent part.

— On annonce que M. l'abbé Raymond Izard, aumônier diocésain adjoint de l'A. C. I., est nommé, à la demande de l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France et avec l'agrément de S. Exc. Mgr Tourel, évêque de Montpellier, directeur du Centre de documentation sacerdotale et secrétaire national du mouvement « Jeunes séminaristes ».

A l'étranger. — Ouverture, à **Genève**, de la XXIe Conférence internationale de l'instruction publique. Elle est consacrée à l'élaboration et à la promulgation des programmes de l'enseignement primaire et aux possibilités d'accès à l'éducation dans les zones rurales.

— M. René Coty, venant visiter l'Exposition de **Bruxelles**, atterrit, dans la soirée, à l'aéroport de Melsbroech, où l'accueille le roi Baudouin.

— Ouverture, à **Londres**, du Congrès international du cancer. 2 500 délégués (savants, médecins, chirurgiens, radiothérapeutes, chimistes) y prennent part et représentent 63 pays. Le caractère nocif du tabac y est souligné.

— M. Adolphos Lopez Mateos, candidat du « parti révolutionnaire institutionnaliste », est élu, à une écrasante majorité, président de la République du **Mexique**.

— Ouverture, à **Vigo**, de la XVIIIe Semaine sociale d'Espagne. Thème : « Les problèmes de l'émigration espagnole ». (Cf. D. C., n° 1284, du 17 août 1958, col. 1053.)

MARDI 8. — Mort, à Voiron (Isère), du peintre Lucien Mainssieux. Il était né dans cette ville en 1885. Il a peint de nombreux paysages du Dauphiné, d'Italie, d'Afrique du Nord et surtout du Maroc. Il a aussi illustré des livres.

— Le grand prix de Rome de sculpture est décerné à M. Bruno Lebel, né à Amiens, le 25 septembre 1933, élève de Janniot.

— Ouverture, à Grenoble, des deux Journées de la LXXIVe assemblée générale de l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne. 250 supérieurs et directeurs de l'enseignement secondaire libre y prennent part. Thème : « L'initiation au cinéma doit trouver sa place à l'école et au collège ».

A l'étranger. — M. Khrouchtchev arrive à **Berlin-Est** pour assister au Ve Congrès du parti communiste de l'Allemagne orientale, qui s'ouvre le 10 juillet.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse »,
5, rue Bayard, Paris-8e. *Le directeur :* JOSEPH MATHERON.

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

MAISON de la BONNE PRESSE,
5, rue Bayard, Paris-8e - C. c. p. Paris 1668
Tél. : BAL. 73-05

France et Union Française : 1 an, **1250** francs : 6 mois, **675** francs. ● Canada et U. S. A., « Périodica » : 1 an, **4,50** dollars : 5090, avenue Papineau, Montréal 34. ● Autres pays : 1 an, **1500** francs ; 6 mois, **800** francs.

PRIX DU NUMÉRO : 60 frs pour l'année en cours, par 5 ex. net : **45 frs** plus le port. Numéros des années précédentes : **80 frs** l'exemplaire.

Reliure mobile : dos et extérieur en pégamoïd, titre doré au dos - Millésimés 1956-1957-1958 sur demande : **650 frs** (Ajouter 125 frs pour frais postaux).

SOMMAIRE DU NUMERO 1 285 — 31 AOUT 1958